



Investir dans les populations rurales

Comité de l'évaluation

Cent trente-cinquième session

Rome, 21 octobre 2026

République de Côte d'Ivoire

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

Cote du document: EC 2026/135/W.P.5

Point de l'ordre du jour: 6

Date: 23 septembre 2026

Distribution: Publique

Original: Français

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Comité de l'évaluation est invité à examiner l'évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République de Côte d'Ivoire.

Questions techniques:

Indran A. Naidoo

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: i.naidoo@ifad.org

Diane Abi Khalil

Responsable principale de l'évaluation

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: d.abikhalil@ifad.org

Table des matières

Remerciements	ii
Résumé	iii
Appendice	
Rapport principal: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République de Côte d'Ivoire	1

Remerciements

La présente évaluation de la stratégie et du programme de pays a été dirigée par Diane Abi Khalil, responsable principale de l'évaluation au Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), avec la contribution de Steven Jonckheere, responsable principal de l'évaluation à IOE. Anne Floquet, Saboury Ndiaye et Sima El Najjar y ont contribué en qualité de consultants internationaux, Valérie Konin et Valery Nda en qualité de consultants nationaux et Mickeyllange Marcellino et Alice Formica en qualité d'analystes chargés de l'évaluation. Rock Saint Marie Abie y a contribué en qualité de stagiaire, et les aspects administratifs ont été assurés par Maria Cristina Spagnolo, assistante d'évaluation à IOE.

L'évaluation a bénéficié des commentaires de plusieurs collègues d'IOE, qui ont examiné et commenté le projet de rapport avant sa finalisation. Maximin Kouessi Kodjo, responsable supérieur de l'évaluation à IOE, et Mona Fetouh, Directrice adjointe d'IOE, ont formulé des observations visant à améliorer la qualité de l'évaluation à différentes étapes clés, sous la supervision stratégique d'Indran A. Naidoo, Directeur d'IOE.

IOE remercie la Division Afrique de l'Ouest et du Centre pour sa précieuse collaboration tout au long du processus d'évaluation. Nous remercions également les autorités publiques ivoiriennes, notamment le Directeur général de la planification, des statistiques et des projets au Ministère de l'agriculture, du développement rural et des productions vivrières, ainsi que les membres des équipes des projets concernés pour leur soutien et leur disponibilité durant la conduite de l'évaluation.

Enfin, nous remercions toutes les autres parties prenantes nationales, notamment les communautés locales et les partenaires internationaux, bilatéraux et multilatéraux qui nous ont fait part de leurs points de vue et réflexions sur la pertinence de la stratégie et la performance du programme du FIDA en Côte d'Ivoire.

Résumé

A. Contexte

1. La présente évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) en Côte d'Ivoire a été réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), conformément à la Politique de l'évaluation au FIDA. Elle fait suite à l'approbation du programme de travail 2025 d'IOE par le Conseil d'administration à sa cent quarante-troisième session, en décembre 2024. Il s'agit de la première évaluation de ce type menée par IOE en Côte d'Ivoire. L'ESPP, qui couvre la période 2013-2024, vise à: i) évaluer les résultats et la performance de la stratégie et du programme de pays du FIDA; ii) formuler des conclusions et des recommandations pour renforcer le futur partenariat entre le FIDA et le Gouvernement ivoirien, en vue de la préparation du prochain programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP).
2. L'équipe d'évaluation a reconstruit la théorie du changement de la stratégie et du programme afin de recenser les résultats attendus et les liens causaux entre eux, puis a élaboré une matrice d'évaluation couvrant les principaux critères d'évaluation et les principales thématiques. Une approche méthodologique mixte a été adoptée, combinant: i) un examen documentaire et des analyses de données; ii) des entretiens avec les parties prenantes; iii) une mission de terrain pour la collecte de données primaires; iv) la triangulation des informations quantitatives et qualitatives. Cette démarche a permis d'établir une base factuelle solide pour formuler les constats, conclusions et recommandations de l'évaluation. Pays côtier d'Afrique de l'Ouest d'une superficie de 322 462 kilomètres carrés, la Côte d'Ivoire a connu une croissance économique soutenue depuis la fin de la crise postélectorale en 2010. Son produit intérieur brut réel a progressé en moyenne d'environ 6 à 7% sur la dernière décennie, malgré le choc de la COVID-19 et les récentes pressions inflationnistes. Cette dynamique coexiste avec des défis structurels persistants: une pauvreté fortement concentrée en milieu rural (où elle touche plus de la moitié de la population), de fortes disparités régionales, notamment dans le nord, dans le Bounkani, le Bagoué et le Bafing, une sécurité alimentaire et nutritionnelle fragile, et une insertion économique des jeunes largement précaire et informelle. Le secteur agricole reste central (environ 45% de la population y travaille), mais demeure marqué par la faible productivité des cultures vivrières, l'insuffisance des infrastructures et des services, le développement limité de l'agro-industrie de transformation, les difficultés d'accès des petits producteurs aux financements et aux marchés, une forte vulnérabilité aux changements climatiques et la dégradation des ressources naturelles.
3. Sur la période couverte par l'ESPP (2013-2024), le partenariat entre le FIDA et le Gouvernement s'est articulé autour de trois cadres stratégiques (COSOP 2010-2015, note de stratégie de pays 2016-2018 et COSOP 2020-2025), suivant une trajectoire allant de la relance post-crise à une ambition de transformation agricole, de développement des filières agricoles et agro-industrielles, de renforcement de la résilience climatique et de promotion du secteur privé en milieu rural. Le portefeuille évalué comprend six projets d'un coût total d'environ 502,73 millions d'USD, dont 207,90 millions d'USD financés par le FIDA, ainsi qu'un portefeuille de dons régionaux et nationaux d'environ 20 millions d'USD. Le programme a été géré en collaboration avec le Ministère de l'agriculture, du développement rural et des productions vivrières et le Ministère de l'économie et des finances, dans un contexte institutionnel renforcé par l'ouverture d'un bureau de pays du FIDA (2016), puis d'un bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (février 2024) à Abidjan.

B. Principales conclusions

Performance de la stratégie et du programme

4. **La pertinence de la stratégie et du programme est plutôt satisfaisante.** Les objectifs des différents COSOP et projets sont clairement alignés sur les priorités nationales et les cadres stratégiques successifs du FIDA, tout en répondant aux besoins prioritaires des ménages ruraux. Les interventions étaient axées sur la relance de l'agriculture familiale après des crises successives (crise postélectorale, COVID-19), la restauration du capital productif, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'intégration des petits producteurs dans des filières inclusives, en s'appuyant sur des organisations professionnelles agricoles (OPA). La conception des projets a reposé sur une approche participative et des consultations avec les parties prenantes. Toutefois, le choix ou l'abandon de certaines filières d'un projet à l'autre n'a pas été suffisamment justifié, ce qui a entraîné une discontinuité des appuis à certaines cultures vivrières importantes pour la sécurité alimentaire. Les questions de nutrition ont été progressivement prises en compte et plus systématiquement intégrées dans les projets les plus récents. Les approches retenues sont en adéquation avec les défis recensés, tandis que certains dispositifs, en particulier en matière de financement agricole, restent insuffisamment adaptés au contexte du système financier national.
5. Le ciblage géographique est globalement pertinent, les interventions étant concentrées dans les régions marquées par une forte pauvreté et une grande vulnérabilité climatique. Le ciblage des groupes prioritaires a été progressivement affiné, d'où une prise en compte de plus en plus adéquate de leurs différents besoins. Dans les projets plus anciens, la faible structuration des organisations paysannes conjuguée à l'absence d'outils de diagnostic organisationnel et à des mécanismes de sélection peu discriminants a conduit à inclure des organisations peu actives et à proposer des appuis parfois peu adaptés. Les projets plus récents ont mis davantage l'accent sur les mécanismes de quotas, l'autociblage et les parcours d'autonomisation des jeunes. L'inclusion des personnes handicapées était prévue dans le COSOP 2020-2025 et les critères des projets récents en matière de vulnérabilité, mais s'est peu concrétisée faute d'actions ciblées et de partenariats structurés avec des organisations spécialisées. Les arrangements institutionnels se sont révélés pertinents, tandis que le renforcement institutionnel systématique des structures techniques publiques est resté limité. Les ajustements intervenus en cours d'exécution témoignent d'une certaine capacité d'adaptation au regard d'une planification initiale parfois trop ambitieuse.
6. **La cohérence du programme est plutôt insuffisante.** Le FIDA a conservé des avantages comparatifs grâce à son approche de proximité, intégrée et participative, axée sur des zones et des domaines moins couverts par les autres bailleurs. Son positionnement stratégique de partenaire au service des populations pauvres, visant à renforcer durablement les capacités locales et à faciliter l'accès aux services agricoles et aux débouchés commerciaux pour des producteurs souvent marginalisés, le distingue des autres fonds et banques multilatérales de développement, qui sont plus orientés vers la croissance que vers l'appui aux plus vulnérables. Toutefois, plusieurs possibilités de complémentarité et de synergie avec d'autres partenaires n'ont pas été saisies, notamment dans le cadre des filières vivrières ou de l'appui à la riziculture. La cohérence interne ressort de l'évolution logique des objectifs et approches, marquée par le passage de projets de relance post-crise à des projets de structuration des filières et de renforcement des OPA, et par l'intégration progressive de dimensions comme l'adaptation climatique et la nutrition. Cependant, certains projets ont appliqué des modalités peu compatibles avec le reste du portefeuille. Par exemple, le Projet d'urgence agricole (PUA-CI) a été transformé en projet de développement sans que sa conception ait été suffisamment révisée, ce qui l'a amené à déployer des approches peu cohérentes avec celles du Programme d'appui au développement des filières

agricoles (PADFA). Les dons sont alignés sur les priorités stratégiques et ont soutenu des innovations et des dynamiques de plaidoyer. La capitalisation des leçons tirées de l'expérience et les synergies entre dons et prêts sont néanmoins restées limitées faute de coordination et de mécanismes institutionnalisés de capitalisation.

7. **La gestion des connaissances, le développement de partenariats et la concertation sur les politiques agricoles sont plutôt insuffisants sur la période évaluée.** Des efforts récents ont toutefois été engagés, et leurs effets devraient se manifester progressivement au-delà de cette période. La gestion des connaissances s'est améliorée en interne grâce au développement de divers outils de capitalisation et de partage d'expériences, tels que la publication d'articles, des webinaires thématiques et des ateliers nationaux. Cependant, la transmission des leçons apprises dans les nouvelles interventions reste limitée, et les initiatives sont le plus souvent axées sur des expériences spécifiques plutôt que sur des stratégies globales, ce qui en restreint l'impact au niveau national. Le solide partenariat avec le Gouvernement central s'est confirmé. La collaboration avec les partenaires d'exécution, fondée sur la prestation de services, n'a pas suffisamment intégré d'appuis institutionnels pour renforcer leurs capacités d'intervention sur le terrain. La collaboration avec les autres bailleurs et organismes des Nations Unies et le secteur privé reste fragmentée et n'a pas permis d'obtenir de résultats consolidés malgré quelques avancées notables, en particulier dans les filières de la mangue et de l'anacarde. Les initiatives de concertation sur les politiques étaient récentes et n'avaient pas encore produit de résultats durables.
8. **L'efficacité du programme est plutôt insuffisante malgré quelques avancées notables dans certains domaines.** Le programme a touché une part importante de la population ciblée, soit près de 83% des ménages visés. Il a contribué à relancer partiellement la production vivrière grâce à l'accès aux semences, aux intrants et aux services, à la restauration d'une partie des aménagements hydroagricoles, au renforcement des capacités des producteurs, à la structuration progressive des OPA et à la mise en place d'innovations techniques et organisationnelles. Cependant, les résultats sont restés en deçà des objectifs en raison de retards récurrents, d'un séquençage inadapté des interventions relatives aux infrastructures, aux intrants et aux formations, d'une couverture insuffisante de l'appui-conseil et de la fragilité des systèmes semenciers (en particulier pour les tubercules), ce qui a limité l'ampleur et la consolidation des acquis en matière de productivité et de résilience.
9. Concernant le développement des filières, la valorisation des produits et l'accès aux marchés et aux services financiers, les résultats sont globalement modestes et encore loin des ambitions initiales. L'amélioration des capacités de transformation (équipement de 92 mini-rizeries sur les 130 prévues, et mise en place d'unités de transformation de mangue et de solutions post-récolte) s'est traduite par des améliorations techniques, notamment en matière de productivité, de qualité et de réduction ponctuelle des pertes. Cependant, leur portée a été limitée par le manque de fonds de roulement, des exigences strictes en matière de cofinancement, le déficit de production, la persistance d'importantes pertes post-récolte et la faiblesse des circuits organisés de commercialisation. Les initiatives de contractualisation restent embryonnaires. Par exemple, 30% des OPA maraîchères et 50% des OPA de mangues ont pu établir des contrats commerciaux. Par ailleurs, le modèle de partenariat entre entreprises de services et organisations de producteurs (ESOP) s'est avéré peu performant et les nombreux mécanismes de financement testés n'ont pas débouché sur un accès amélioré et inclusif au crédit, surtout pour les producteurs les plus vulnérables, du fait de critères restrictifs et des difficultés à mobiliser les contributions financières.

10. Les résultats sont également mitigés sur le plan de la diversification des revenus et du développement d'activités économiques porteuses pour les groupes cibles. Le maraîchage a constitué le principal vecteur de diversification, ce qui a eu des effets positifs sur les revenus et l'alimentation de certains groupements (notamment de femmes), mais l'ampleur des résultats a été limitée par les contraintes d'accès à l'eau, des systèmes d'irrigation parfois inadaptés et l'insécurité foncière. Les microprojets d'activités génératrices de revenus ont apporté une contribution marginale, en raison d'un démarrage tardif, de la difficulté à mobiliser des contreparties financières et d'un accompagnement embryonnaire, ne permettant pas encore d'en apprécier la productivité ou la rentabilité. Par ailleurs, malgré la volonté d'inclure les jeunes, leur insertion économique durable reste peu documentée et peu visible faute de dispositifs ou d'investissements spécifiques et de données de suivi ventilées.
11. Enfin, les progrès en matière de structuration et de professionnalisation des OPA et des interprofessions demeurent partiels et hétérogènes. Les projets ont engagé une dynamique de structuration des OPA et appuyé la mise en place ou le renforcement d'interprofessions du riz, de la mangue et de l'oignon, ce qui s'est traduit par quelques avancées en matière de formalisation, de coordination des acteurs, de planification et de stratégies d'autofinancement. Toutefois, la majorité des OPA restent peu matures et peu à même de fournir des services économiques essentiels à leurs membres, de gérer durablement les infrastructures et de jouer un rôle structurant dans les filières. Les interprofessions, encore jeunes et sous-dotées, peinent à mobiliser les ressources nécessaires pour financer des services réguliers et consolider la gouvernance sectorielle, si bien que les effets des appuis organisationnels et institutionnels restent partiels et fragiles.
12. **La performance en matière de promotion des innovations est plutôt satisfaisante.** Le portefeuille a introduit des innovations techniques, agroécologiques et environnementales (pratiques agroécologiques, seuils déversants, pompes solaires), des solutions post-récolte simples et efficaces (cases d'oignons, cagettes) et des innovations organisationnelles (fonds d'intrants, système semencier rizicole, marque collective). Ces innovations ont amélioré la productivité, la durabilité environnementale, la valorisation économique et la structuration organisationnelle des filières, mais restent parfois peu diffusées.
13. **L'efficacité du portefeuille est plutôt insuffisante.** L'analyse met en évidence des faiblesses importantes, notamment de longs délais entre l'entrée en vigueur et le premier décaissement, des taux de décaissement globalement faibles (76,8%) et des coûts de gestion nettement supérieurs aux estimations initiales (35% contre 13%). Malgré des délais d'approbation inférieurs à la moyenne régionale, la performance globale reste en deçà des attentes, les taux de rentabilité économique interne et le coût par participant ne coïncidant pas avec les prévisions. Ces éléments, conjugués à la lenteur des procédures et aux écarts dans la gestion budgétaire, expliquent l'efficacité jugée plutôt insuffisante du portefeuille.
14. **L'impact du portefeuille sur la pauvreté rurale est difficile à apprécier faute de preuves et de données factuelles fiables.** Néanmoins, certains effets plausibles peuvent être inférés: les projets ont contribué à renforcer les capacités techniques des producteurs, à améliorer partiellement l'accès à certains biens et services (téléphonie, électricité, équipements) et à structurer les communautés autour d'initiatives collectives, favorisant ainsi la cohésion sociale et le capital humain local. La diversification alimentaire s'est accrue, la période de soudure s'est raccourcie et les connaissances nutritionnelles se sont améliorées, bien que l'ampleur des effets sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle reste contrastée, notamment en raison de gains de productivité limités et de contraintes économiques persistantes. Sur le plan institutionnel, les projets ont permis d'améliorer l'organisation des filières et de renforcer certaines institutions agricoles, mais leur contribution aux politiques publiques demeure modeste et

fragile faute d'une intégration institutionnelle effective des outils et stratégies développés.

15. **La performance en matière d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes est plutôt satisfaisante.** L'intégration croissante de la dimension du genre dans les projets soutenus par le FIDA a permis de renforcer l'autonomisation sociale et économique des femmes rurales, notamment au moyen d'un accès élargi aux ressources, à la formation et à la prise de décisions. Les stratégies mises en œuvre depuis 2010 ont favorisé l'entrepreneuriat des femmes, leur accès aux périmètres aménagés et leur participation active aux filières agricoles, tout en permettant d'adapter les interventions aux segments auxquels elles ont accès. Malgré des progrès tangibles pour les femmes, illustrés par une présence accrue dans les organisations paysannes, une meilleure reconnaissance sociale, un allègement de la charge de travail grâce à la mécanisation et une plus grande sécurité foncière, des difficultés persistent: faible représentation aux postes décisionnels, contraintes socioculturelles, faibles niveaux d'alphabétisation et manque d'expertise technique dans les équipes.
16. **La durabilité des acquis est plutôt insuffisante.** L'analyse met en lumière des acquis fragiles sur les plans institutionnel, technique, social et financier. Malgré l'implication des services techniques et la mise en place de stratégies de retrait, le manque de ressources publiques compromet la pérennité des appuis, tandis que la maintenance insuffisante des infrastructures hydroagricoles et la sous-utilisation des équipements limitent la durabilité technique. L'appropriation des bonnes pratiques agricoles par les producteurs a progressé, mais demeure inégale selon les technologies et l'ancienneté des projets. Sur le plan organisationnel, la structuration des organisations de producteurs est encore perfectible et l'absence de dispositifs pérennes limite l'accès aux marchés et au crédit, accentuant la vulnérabilité des groupes cibles. Enfin, la discontinuité des mécanismes de reconstitution des stocks de semences et des fonds d'intrants illustre la difficulté à ancrer durablement les acquis dans les groupements les moins structurés.
17. **La gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques sont jugées plutôt satisfaisantes.** Les actions menées ont posé les bases d'une amélioration de la résilience agricole, fondée sur la diversification des cultures, l'adoption de méthodes agroécologiques, l'accès à des semences de qualité et l'introduction de techniques d'irrigation améliorées. Les projets les plus récents témoignent d'une meilleure intégration des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique, ce qui marque un progrès vers une gestion plus durable et responsable. Par ailleurs, certaines initiatives de valorisation des déchets agricoles, comme la transformation des résidus de mangue en aliments pour bétail, ainsi que la diffusion d'informations climatiques pour adapter les calendriers culturaux, ont contribué à renforcer la résilience des producteurs. Toutefois, la diffusion de certaines pratiques durables, l'intégration du reboisement et de l'agroforesterie et l'accès élargi aux services climatiques mériteraient d'être consolidés afin d'accroître les effets positifs du portefeuille et de renforcer la durabilité environnementale et la résilience.
18. **La reproduction à plus grande échelle est plutôt insuffisante.** Certaines initiatives ont été reprises par des partenaires ou intégrées aux politiques sectorielles, notamment celles concernant les systèmes semenciers, le modèle ESOP et certaines innovations techniques. Certains partenaires comme le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles ou l'Agence française de développement ont contribué à diffuser certaines approches. Cependant, la mise à l'échelle reste limitée faute de mécanismes nationaux pour généraliser les innovations ou les approches éprouvées. Les pratiques concluantes n'ont pas encore été diffusées durablement à l'échelle nationale.

Performance des partenaires

19. **La performance du FIDA est plutôt satisfaisante.** Le FIDA a renforcé son partenariat stratégique avec le Gouvernement ivoirien, en se positionnant comme un acteur clé grâce à sa collaboration étroite avec les ministères concernés. Il a ainsi pu adapter les interventions au contexte local, notamment en réponse à la crise postélectorale de 2010, en se concentrant sur la reconstitution du capital productif et la transformation structurelle durable de l'économie. Sa réactivité face à la pandémie de COVID-19 a été notable. Bien qu'il ait amélioré son appui opérationnel et la conception des projets, des contraintes internes, telles que la rotation élevée des directeurs de pays, des procédures peu adaptées au contexte et les difficultés à mobiliser des cofinancements ont limité son efficacité.
20. **La performance du Gouvernement est jugée plutôt insuffisante.** Le Gouvernement a exercé un rôle déterminant dans l'orientation stratégique et la mise en œuvre du portefeuille, notamment grâce à la forte implication du Ministère de l'agriculture et du développement rural et des productions vivrières et à la mobilisation de financements complémentaires importants. Malgré l'amélioration progressive de sa contribution financière et une architecture institutionnelle opérationnelle, il reste davantage attaché aux procédures administratives qu'à une gestion axée sur les résultats, ce qui a limité la capacité à tirer parti des réalisations et à anticiper les risques. Les retards récurrents au démarrage, la rigidité administrative, la faiblesse du suivi-évaluation, l'instabilité des équipes et l'absence d'un mécanisme central de coordination ont nui à la performance globale des projets. Les unités de coordination, malgré leur renforcement, sont restées confrontées à des obstacles systémiques qui ont compromis leur efficacité sur le terrain.

C. Conclusions

21. Dans un contexte marqué par la persistance de la pauvreté rurale, de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité climatique, le portefeuille du FIDA en Côte d'Ivoire a été conçu selon une logique pertinente de soutien progressif aux petits producteurs, mais sans prendre en compte certains défis structurels. Le partenariat stratégique entre le FIDA et le Gouvernement a constitué un levier important pour la relance de la production agricole et l'amorce d'une transformation rurale. Malgré la supervision stratégique et opérationnelle des interventions, la coordination entre les différents projets et programmes demeure insuffisante, et les synergies entre les initiatives du FIDA, des partenaires techniques et financiers et des autres organismes des Nations Unies sont peu explorées.
22. Le FIDA a ciblé de manière stratégique les grandes régions où l'incidence de la pauvreté était élevée pour y mener des interventions durables. L'approche du ciblage a été progressivement affinée pour inclure les femmes, les jeunes et les producteurs vulnérables au climat, ce qui a engendré des avancées notables, mais encore partielles. L'inclusion des personnes handicapées reste insuffisante, ce qui limite l'inclusivité recherchée du ciblage.
23. La professionnalisation des OPA et la structuration des interprofessions constituent une avancée stratégique pour la gouvernance du secteur agricole, mais ces organisations restent fragiles et ont une influence limitée dans les filières. L'augmentation de la production est insuffisante pour engendrer une transformation structurelle des systèmes de production. Si les efforts consacrés au développement post-récolte et à la structuration des filières ont jeté les bases d'une meilleure intégration économique des producteurs, cette transformation doit encore se concrétiser.
24. Les efforts d'adaptation aux changements climatiques ont progressé, sans produire un impact à une échelle significative. Dans l'ensemble, le portefeuille n'a pas réussi à assurer pleinement la durabilité des acquis ni à opérer un véritable changement d'échelle. Enfin, l'efficacité globale du portefeuille est plutôt insuffisante en raison

de retards de financement et de la complexité des procédures de passation des marchés.

D. Recommandations¹

25. L'évaluation formule six recommandations principales:
26. **Recommandation 1. Poursuivre et élargir l'appui stratégique à la transformation structurelle du secteur agricole, tout en gardant l'amélioration durable de la production agricole et le renforcement de la résilience des systèmes de production comme un pilier central du prochain portefeuille.** Le portefeuille devra consolider les pratiques d'atténuation des risques climatiques, de diversification des systèmes de production et sécuriser les investissements hydroagricoles et post-récolte par des mesures renforcées en amont. La stratégie sera élargie au-delà du riz irrigué pour inclure d'autres cultures vivrières essentielles, ainsi que l'élevage, la pêche et l'aquaculture, afin de promouvoir des systèmes diversifiés, durables et résilients.
27. **Recommandation 2. Inclure parmi les priorités stratégiques le développement des chaînes de valeur et des agropôles, en consolidant le rôle des acteurs économiques en aval et en structurant un écosystème de finance rurale performant et inclusif.** Le prochain portefeuille devra positionner les coopératives, les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises privées comme moteurs de la valorisation économique, sur la base de relations commerciales équitables et d'une architecture financière inclusive et diversifiée. Les investissements post-récolte seront précédés d'analyses *ex ante* et accompagnés d'une attention particulière aux intérêts des entreprises leaders des agropôles, afin de garantir des arrangements inclusifs et de stimuler l'émergence d'entreprises rurales compétitives.
28. **Recommandation 3. Élaborer une stratégie claire d'accompagnement des OPA pour leur professionnalisation et leur autonomisation progressive.** Le portefeuille soutiendra un cadre stratégique renforçant la gouvernance, la planification, la gestion financière et l'ancrage local des OPA, en privilégiant les animateurs endogènes et des mécanismes d'autofinancement durables. Il consolidera leur rôle économique et leur position dans la gouvernance des filières et les dialogues politiques, afin d'en faire des acteurs reconnus et capables de défendre durablement les intérêts des petits producteurs, en particulier des femmes et des jeunes.
29. **Recommandation 4. Élaborer une stratégie de ciblage différenciée et inclusive pour adapter les offres d'intervention aux capacités des ménages ruraux et garantir que les groupes les plus marginalisés bénéficient équitablement du portefeuille.** Le prochain portefeuille articulera développement économique et inclusion sociale via des accompagnements différenciés pour les petits producteurs et les PME ayant une capacité d'investissement, et des dispositifs renforcés pour les ménages vulnérables. Pour les jeunes, plusieurs trajectoires d'insertion (formation, emploi, entrepreneuriat agricole et services connexes) seront développées afin de protéger les plus vulnérables tout en stimulant l'investissement des producteurs plus avancés.
30. **Recommandation 5. Intégrer systématiquement la mise à l'échelle et la durabilité dès la conception du portefeuille, et opérationnaliser ces dimensions à travers des dispositifs institutionnels, techniques et financiers adaptés.** Le prochain portefeuille visera un changement d'échelle en intégrant dans les politiques publiques les innovations agroécologiques, la gestion durable des terres et des eaux et les approches d'adaptation climatique. La

¹ Les termes employés dans la présente section reprennent ceux de l'accord conclusif et peuvent s'écarter du style éditorial du FIDA.

durabilité des bénéfices sera recherchée par des modèles de gestion et de maintenance adaptés, le renforcement des capacités locales, des mécanismes financiers adéquats, ainsi que par des études *ex ante* et un dispositif d'apprentissage continu.

31. **Recommandation 6. Renforcer la coordination, la capitalisation et la gestion du portefeuille pour maximiser l'impact sur la transformation agricole et l'efficacité dans l'usage des ressources financières du développement.** Le portefeuille devra améliorer la coordination entre les partenaires, clarifier le partage des rôles, renforcer les complémentarités et concentrer les appuis sur les domaines de valeur ajoutée. Le FIDA et le Gouvernement devront mieux coordonner le portefeuille et ses projets, simplifier et rationaliser les procédures de gestion afin de réduire les retards, d'améliorer l'efficacité globale et d'optimiser l'utilisation des ressources mobilisées.

République de Côte d'Ivoire

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

Rapport principal

Table des matières

Équivalents monétaires, poids et mesures	2
Sigles et acronymes	2
Carte des projets financés par le FIDA	4
I. Présentation de l'évaluation	5
A. Introduction	5
B. Méthodologie et processus	6
II. Contexte du pays et aperçu de la stratégie et des opérations du FIDA pour la période de l'ESPP	10
A. Contexte du pays	10
B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP	16
III. Performance du programme et impact sur la pauvreté rurale	19
A. Pertinence	19
B. Cohérence	26
C. Efficacité	33
D. Efficience	47
E. Impact sur la pauvreté rurale	50
F. Égalité de genre et autonomisation des femmes	53
IV. Performance des partenaires	65
A. FIDA	65
B. Gouvernement	67
V. Conclusions et recommandations	69
A. Conclusions	69
B. Recommandations	71

Annexes

I. Définition des critères d'évaluation utilisés par le BIE	74
II. Matrice d'évaluation	75
III. Théorie du changement	82
IV. Liste des projets financés par le FIDA en Côte d'Ivoire (millions d'USD)	83
V. Liste des dons financés par le FIDA en Côte d'Ivoire	81
VI. Tableau sur les données des projets	85
VII. Liste des produits de connaissances générés par les projets	89
VIII. Groupes cibles et approches de ciblage des projets examinés	91
IX. Éléments constitutifs de la méthodologie	95
X. Informations sur l'aide publique au développement	96
XI. Régions et thématiques des appuis des PTF du secteur agricole en Côte d'Ivoire, période 2013-2024	98
XII. Acteurs clés du secteur agricole	101
XIII. Organisations partenaires du pilotage et de la mise en œuvre	100
XIV. Instruments préconisés par le portefeuille pour le financement agricole	101
XV. Cofinancements internationaux mobilisés dans le cadre des projets du FIDA en Côte d'Ivoire (en millions d'USD)	105
XVI. Situation des emblavures et des productions des cultures vivrières	106
XVII. Niveau de maturité des OPA par projet	107
XVIII. Liste des personnes clés rencontrées	108
XIX. Bibliographie	114

Équivalents monétaires, poids et mesures

Équivalents monétaires

Unité monétaire = Franc CFA (XOF)

1 dollar des États-Unis (USD) = 566,066 XOF (décembre 2025)

Poids et mesures

Système métrique

Sigles et acronymes

AFD	Agence française de développement
AGR	Activité génératrice de revenus
ADERIZ	Agence pour le développement de la filière riz
ANADER	Agence nationale d'appui au développement rural
APD	Aide publique au développement
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
BAD	Banque africaine de développement
BIE	Bureau indépendant de l'évaluation
BNEDT	Bureau national d'études techniques pour le développement
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
BMZ	Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement
BRAM	Mécanisme d'accès aux ressources empruntées
CNRA	Centre national de recherche agronomique
CONNAPE	Conseil national pour la nutrition, l'alimentation et le développement de la petite enfance
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
DGPPS	Direction générale de la planification, du contrôle des projets et des statistiques
ESOP	Entreprises de services et organisations de producteurs
ESPP	Évaluation de la stratégie et du programme du pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIRCA	Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole
GALS	Système d'apprentissage actif pour les femmes et les hommes
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
IDA	Association internationale pour le développement
IGREENFIN	Initiative finance verte inclusive
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
MINADER	Ministère de l'agriculture et du développement rural
MEF	Ministère de l'économie et des finances
NSP	Note stratégique de pays
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCPV	Office d'aide à la commercialisation des produits vivriers
OFID	Fonds de l'OPEP pour le développement international
ONDR	Office national pour le développement rizicole
OPA	Organisation professionnelle agricole
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PADFA	Programme d'appui au développement des filières agricoles
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PND	Plan national de développement
PNIA	Programme national d'investissement agricole

PONADEPA	Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture
ProSCAWA	Projet d'aquaculture au Nigéria et au Ghana
PRAREP	Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté
PROPACOM	Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation
PROPACOM-Ouest	Projet d'Appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest
PUA-CI	Projet d'urgence agricole de Côte d'Ivoire
PTF	Partenaires techniques et financiers
RAP	Rapport d'achèvement de projet
RPSF	Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres
UCP	Unité de coordination du projet
UGP	Unité de gestion du projet
UNACOOPEC	Union nationale des coopératives d'épargne et de crédit
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WCA	Bureau régional du FIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
2PAI Nord-Est	Projet de pôle agro-industriel dans le nord-est

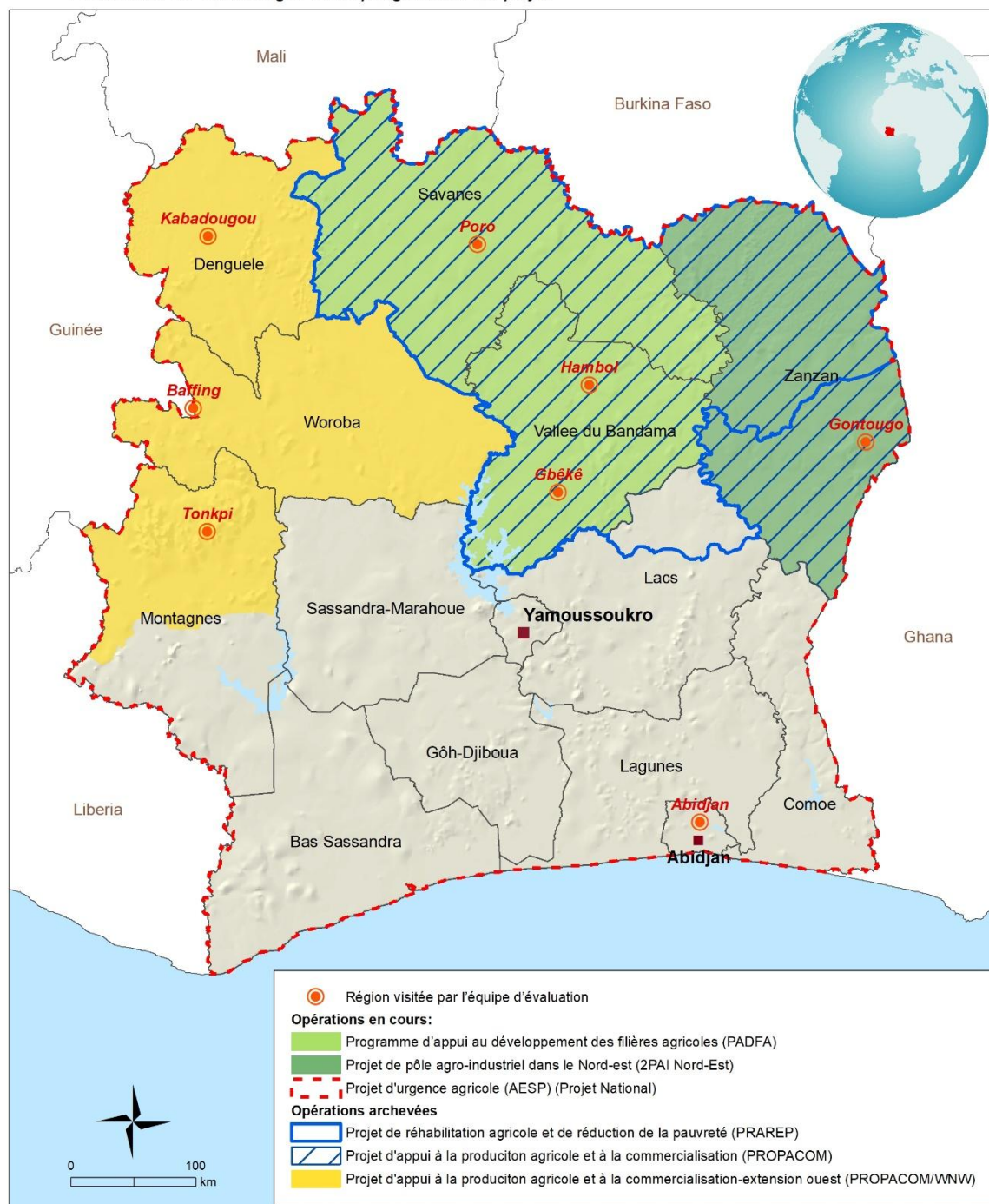
Carte des projets financés par le FIDA

Période 2013-2025

République de Côte d'Ivoire

Opérations financées par le FIDA 2013-2025

Évaluation de la stratégie et du programme de pays



Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.

Carte établie par le FIDA | 09-12-2025

République de Côte d'Ivoire

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

I. Présentation de l'évaluation

A. Introduction

1. Le Bureau indépendant de l'évaluation (BIE) a effectué en 2025 une évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) en Côte d'Ivoire tel qu'approuvé par le Conseil d'administration lors de la 143^e session en décembre 2024 (FIDA, 2024f). Il s'agit, à ce jour, de la toute première évaluation de stratégie effectuée par le BIE en Côte d'Ivoire; le BIE avait auparavant mené une évaluation de performance de projet dans le pays et la validation de deux rapports d'achèvement de projet (FIDA 2018a, 2019, 2021a).
2. L'ESPP a pour objectifs principaux de: (i) évaluer la performance et les résultats de la stratégie et des opérations appuyées par le FIDA en Côte d'Ivoire, tels que décrits dans les Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP 2010 et 2020) et la Note de stratégie de pays 2016; (ii) dégager des enseignements et formuler des conclusions et des recommandations pour informer le futur partenariat entre le FIDA et le Gouvernement de la Côte d'Ivoire en faveur d'un développement rural équitable et sensible à la dimension genre. Les conclusions et recommandations issues de cette évaluation contribueront à la formulation du prochain COSOP du FIDA en Côte d'Ivoire.
3. De 1984 à 2025, le FIDA a financé 13 projets en Côte d'Ivoire pour un coût total de 728,45 millions dollars des États-Unis (USD), avec une contribution financière de 274,58 millions d'USD (annexe IV). Le tableau ci-dessous présente les principaux éléments du portefeuille du FIDA en Côte d'Ivoire depuis 1984. Il récapitule le volume total des investissements approuvés, le nombre de projets mis en œuvre, ainsi que les six opérations couvertes par l'évaluation. Il précise également les financements mobilisés, comprenant la contribution du FIDA, les cofinancements internationaux et ceux du Gouvernement.

Tableau 1

Aperçu des opérations du FIDA en Côte d'Ivoire

Description	Chiffres clés
Premier projet d'investissement du FIDA (année)	1984
Nombre de projets d'investissement du FIDA approuvés depuis 1984	13
Financement total (depuis 1984 jusqu'à ce jour) pour le portefeuille de projets	728,45 millions d'USD
Nombre de projets en cours (PADFA; 2PAI Nord-Est et PUA-CI)	3
Nombre de projets d'investissement du FIDA couverts par l'évaluation	6
Coût total du portefeuille à évaluer (6 projets)	502,73 millions d'USD
Coût total du financement du FIDA (6 projets)	207,9 millions d'USD
Cofinancements internationaux (6 projets)	215,23 millions d'USD
Cofinancements du Gouvernement (6 projets)	60,73 millions d'USD
Organismes gouvernementaux partenaires	Ministère de l'agriculture et du développement rural, Ministère des finances et du budget

Sources: FIDA-Oracle Business Intelligence.

4. Le présent document est structuré comme suit: le premier chapitre présente les aspects méthodologiques de l'évaluation; le chapitre II aborde le contexte national des interventions et présente un aperçu de la stratégie du FIDA sur la période

2013-2024; le chapitre III analyse la performance du portefeuille par rapport à chaque critère d'évaluation; le chapitre IV traite de la performance du FIDA et du Gouvernement dans la mise en œuvre du programme, tandis que le chapitre V présente les conclusions et les recommandations.

B. Méthodologie et processus

5. **Portée et critères.** La présente évaluation a couvert la période allant de 2013 à 2024, 2013 étant la première année de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA9 (FIDA9 2013-2015). Conformément au *Manuel de l'évaluation* du FIDA de 2022, l'ESPP a examiné les aspects stratégiques (cadre et approche stratégiques), les activités hors prêts (gestion des savoirs, partenariats et dialogue politique), les opérations financées par les prêts (portefeuille des projets) et celles financées par les dons et enfin la performance des deux partenaires (FIDA et Gouvernement). Ces divers aspects sont appréciés à travers les principaux critères d'évaluation, à savoir: pertinence, cohérence, efficacité, impact, genre et durabilité, y compris la mise à l'échelle, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique (annexe I). La performance du programme pour chacun de ces critères est évaluée sur une échelle de notation allant de 1 à 6 (1 étant la note la plus faible et 6 la plus élevée)¹.
6. Le tableau 2 présente l'état d'avancement des six projets couverts par l'ESPP et les critères d'évaluation appréciés. Trois projets sont achevés et donc évalués pour tous les critères d'évaluation, tandis que trois projets sont en cours, donc évalués pour des critères sélectifs. Parmi les projets en cours, seul le PADFA a déjà fait l'objet d'une revue à mi-parcours. Le 2PAI Nord-Est dont le rapport de conception a été approuvé en juillet 2024 n'a pas encore enregistré de décaissement. La description des projets figure en annexe VI.

Tableau 2

Critères d'évaluation appliqués par l'ESPP aux projets évalués

Nom du projet	Période de mise en œuvre	Revue à mi-parcours	Critères à évaluer ²
Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAREP)	2009-2014 (Clôturé)	Oui	Tous les critères
Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM)	2012-2018 (Clôturé)	Oui	Tous les critères
Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest (PROPACOM-Ouest)	2014-2021 (Clôturé)	Oui	Tous les critères
Programme d'appui au développement des filières Agricoles (PADFA)	2018-2026 (En cours)	Oui	Tous les critères à l'exception de durabilité et impact
Projet d'urgence agricole (PUA-CI)	2021-2027 (En cours)	Non	Tous les critères à l'exception de durabilité et impact
Projet de pôle agro-industriel dans le Nord-Est (2PAI Nord-Est)	2024-2033 (En cours)	Non	Pertinence et cohérence

Source: SGRO (Système de gestion des résultats opérationnels).

7. **Question générale de l'évaluation et aspects thématiques.** L'ESPP répond à la question générale suivante: dans quelle mesure la stratégie et le programme de pays du FIDA, à travers leurs opérations, ont-ils contribué à des résultats

¹ L'échelle de notation est: 1 = très insuffisant; 2 = insuffisant; 3 = plutôt insuffisant; 4 = plutôt satisfaisant; 5 = satisfaisant; 6 = très satisfaisant.

² Les définitions des critères d'évaluation des ESPP sont présentés dans l'annexe 1.

tangibles, en termes de changements inclusifs et durables pour les petits exploitants agricoles et leurs communautés, avec un potentiel de transformation rurale. En relation avec cette question générale, l'équipe a défini des questions spécifiques par critère d'évaluation, qui ont orienté la collecte des données.

8. **L'ESPP a reconstruit la théorie du changement (TdC) du programme de pays** du FIDA présentée dans l'annexe III et qui illustre la logique d'intervention visant à renforcer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à diversifier les revenus et à accroître la résilience des populations rurales face aux chocs. Le changement à long terme recherché repose sur le renforcement d'organisations professionnelles agricoles performantes et autonomes, l'amélioration de la productivité agricole, ainsi que la création d'emplois au sein de chaînes de valeur efficaces et inclusives. Pour y parvenir, le programme emprunte plusieurs voies de changement interconnectées: (i) le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des organisations de producteurs; (ii) la promotion des pratiques agricoles durables et intelligentes face au climat; (iii) la valorisation des produits agricoles et la réduction des pertes post-récolte; (iv) le développement d'un environnement favorable aux microentreprises et petites et moyennes entreprises (PME) rurales. Ces résultats intermédiaires sont soutenus par des interventions structurantes, telles que la mise en place d'infrastructures hydroagricoles, l'éducation nutritionnelle, l'accès aux intrants et aux services financiers, ainsi que le dialogue politique. La TdC intègre de manière transversale les dimensions d'égalité de genre, de jeunesse et d'inclusion sociale, considérées comme leviers essentiels pour garantir la durabilité et l'équité du changement. Les hypothèses clés reposent sur la stabilité du contexte économique et institutionnel, l'existence de marchés porteurs et la capacité des organisations à maintenir leurs performances.
9. **Thématiques importantes de l'ESPP.** Considérant les résultats de la revue documentaire initiale et les entretiens préliminaires, quatre thématiques ont été identifiées et ont orienté les analyses approfondies au cours de l'évaluation: renforcement des organisations paysannes; promotion de systèmes de production performants et résilients face au changement climatique; développement de chaînes de valeurs compétitives, équitables et inclusives et promotion du genre.
10. **Éléments constitutifs de la méthodologie.** L'ESPP a été conduite selon une approche de méthodes mixtes, combinant des données et des outils quantitatifs et qualitatifs. Il s'agit notamment de la revue et des analyses documentaires, des entretiens virtuels, d'une mission dans le pays pour la collecte de données primaires par des entretiens individuels et de groupe, ainsi que des analyses de données quantitatives et qualitatives. Ces outils ont permis de recueillir des informations primaires et secondaires, que l'équipe a examinées de manière systématique tout au long du processus. Par ailleurs, un questionnaire d'autoévaluation préparé par l'équipe d'évaluation a été rempli par les deux parties, Gouvernement et FIDA. Cette approche a permis la triangulation des données, leur synthèse, ainsi que la formulation des constats, conclusions et recommandations du présent rapport (annexe IX).
11. **Processus de l'évaluation.** L'évaluation a été organisée autour de quatre phases.
 - a. **Phase préparatoire et de lancement.** Elle a inclus la collecte d'informations qualitatives et quantitatives, la revue documentaire et la tenue de rencontres virtuelles avec les différentes parties prenantes du programme (FIDA et dans le pays). L'équipe a ainsi échangé avec les représentants des ministères et directions techniques et les équipes des projets FIDA. Ces échanges ont permis d'identifier les attentes des divers acteurs, ainsi que les priorités thématiques de l'évaluation. À la fin de cette étape, le document d'orientation a été finalisé et partagé avec les parties prenantes.

- b. **Phase de collecte de données.** Au cours de cette phase, l'équipe a approfondi la revue documentaire et a effectué des entretiens virtuels additionnels en plus du partage d'un questionnaire d'autoévaluation renseigné par le bureau de pays du FIDA et le Gouvernement. Ceci a permis de produire des documents de travail qui identifient différentes tendances de résultats et d'affiner les questions et les outils pour la collecte des données de terrain. Par la suite, l'équipe d'évaluation a effectué une mission de collecte de données dans le pays, du 30 au 18 juillet 2024. Lors de la mission, l'équipe a visité six départements (Abidjan, Man, Odienné, Korhogo, Bouaké et Bondoukou), a mené 56 entretiens de groupes avec les communautés bénéficiaires et une vingtaine d'entretiens avec des informateurs clés et a visité des sites de projets (infrastructures de transformation et stockage, aménagements agrohydrauliques et périmètres rizicoles et maraîchers). La mission s'est achevée par une séance de présentation et de discussion des résultats préliminaires, avec la participation du FIDA et du Gouvernement. Les localités visitées sont présentées dans la carte page V.
- c. **Phase d'analyse et de rédaction du rapport.** L'analyse approfondie des informations essentiellement qualitatives et des données quantitatives issues des rapports de projets a eu lieu tout au long du processus d'évaluation. La rédaction du rapport a été faite par les membres de l'équipe d'évaluation, sous la supervision du responsable principal de l'évaluation du BIE. Les questions identifiées dans la matrice d'évaluation (annexe II) ont guidé les analyses. Le rapport a été soumis à une revue interne rigoureuse au sein du BIE. Subséquemment, le projet de rapport a été partagé simultanément avec le bureau de pays, le bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et le Gouvernement pour recueillir leurs commentaires. Le BIE a finalisé le rapport en fournissant une description détaillée de la manière dont les commentaires ont été pris en considération dans le document final.
- d. **Phase conclusive de l'évaluation.** Elle concerne les activités de plaidoyer et de communication qui permettront d'assurer une dissémination effective des résultats, enseignements tirés et recommandations de l'ESPP. Un atelier national est organisé virtuellement après le partage du rapport final, pour tirer les leçons et enseignements découlant de l'évaluation. L'atelier national permet de: i) passer en revue les principales conclusions et recommandations issues de l'ESPP; ii) contribuer à une réflexion sur les enseignements découlant de l'évaluation; iii) jeter les bases pour la finalisation et la signature de l'accord conclusif de l'ESPP³.
12. **Limites de l'évaluation.** L'évaluation a porté sur une période de 11 ans (2013-2024) durant laquelle la situation sociopolitique et économique du pays a rapidement évolué et, avec elle, les priorités nationales. Il n'est pas toujours aisé de différencier les défauts de performance des projets des effets du changement de contexte. Les suivis des résultats et effets des projets s'arrêtent avec leur fin alors que beaucoup d'effets ne seront observables qu'après. Seul le PRAREP a bénéficié d'une évaluation *ex post*. La méthodologie de suivi du système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) ne permet pas d'attribuer avec rigueur les changements observés aux actions des projets. Toutefois, ces limitations ont été mitigées en triangulant les informations avec des données qualitatives obtenues lors d'entretiens avec des informateurs clés et des bénéficiaires de projets clôturés et en cours d'exécution et avec les informations des rapports de supervision et de fin de projet, et il est donc possible de formuler des conclusions plausibles.

³ Document synthétique qui illustre les principales conclusions et recommandations contenues dans l'ESPP que le FIDA et le Gouvernement conviennent d'adopter et de mettre en œuvre dans des délais précis.

Points clés

L'évaluation de la stratégie et du programme de pays du FIDA en Côte d'Ivoire couvre la période 2013-2024. Les constats, conclusions et recommandations issus de cette évaluation contribueront à l'élaboration du prochain COSOP.

L'évaluation a couvert deux COSOP (2010 et 2020) et une NSP de 2016, six projets (trois en cours et trois achevés) et les aspects hors prêts (gestion des savoirs, développement de partenariats, l'engagement dans les politiques agricoles sans oublier les activités financées par les dons).

La conception de l'évaluation est fondée sur la théorie du changement. Les méthodes de collecte de données ont inclus une approche mixte, avec une mission effectuée dans le pays en juillet 2025 afin de collecter des données primaires.

L'évaluation couvre onze années marquées par des évolutions du contexte national, rendant parfois difficile la distinction entre effets du contexte et performance propre des projets. Malgré les limites méthodologiques, notamment l'absence de suivis post-projet et les contraintes du SYGRI, la triangulation entre données qualitatives et documentation existante permet de dégager des conclusions plausibles.

II. Contexte du pays et aperçu de la stratégie et des opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

A. Contexte du pays

13. **Géographie et démographie.** La Côte d'Ivoire, située en Afrique de l'Ouest sur la côte Atlantique et limitée par le Libéria, la Guinée, le Mali, le Burkina Faso et le Ghana, couvre une superficie de 322 462 km² (CIA, 2020). En 2021, sa population était estimée à 29 389 150 habitants, dont 51,2% d'hommes, avec une majorité vivant en milieu urbain (52,5%) contre 47,5% en zone rurale (MPD, 2021b). Cette répartition illustre une urbanisation croissante, le taux étant passé de 42,5% en 1998 à 52,5% en 2021 (MPD, 2021b), principalement en raison de l'exode rural et de l'attractivité économique des grandes villes comme Abidjan, qui regroupe à elle seule près de 20% de la population nationale (MPD, 2021b). La taille moyenne des ménages est de 5,2 personnes, et le taux d'accroissement démographique est passé de 3,2% entre 1988 et 1999 à 2,9% entre 1998 et 2021. Administrativement, le pays est structuré en 14 districts autonomes, 31 régions, 111 départements, 509 sous-préfectures, 201 communes et environ 8 600 villages⁴.
14. **Économie.** La Côte d'Ivoire, classée parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, a connu une forte croissance économique au cours de la dernière décennie. Entre 2010 et 2023, le produit intérieur brut (PIB) annuel par habitant a significativement progressé, passant de 1 553 USD à 2 530 USD, tandis que le PIB réel a enregistré une croissance moyenne d'environ 6,7%, portée par le dynamisme de l'agriculture, avec notamment une forte croissance de la production agricole et la diversification naissante des exportations agricoles (fruits et noix de cajou, caoutchouc) (Banque mondiale, 2020), des industries manufacturières et extractives, du commerce et des transports. Après un ralentissement à 0,7% en 2020 dû à la pandémie, la croissance a rebondi à 7,1% en 2021 et s'est maintenue autour de 6,5% en 2022 et 2023, confirmant la résilience de l'économie ivoirienne. Cette trajectoire de croissance demeure toutefois exposée à des chocs externes et à la volatilité des marchés internationaux des produits agricoles et des intrants, susceptibles d'affecter les revenus agricoles et les équilibres macroéconomiques.
15. Le taux d'inflation annuel moyen, estimé à 1,3% en 2015, a ensuite augmenté à 4,1% en 2021, puis à 4,4% en 2022 et 2023, sous l'effet combiné du choc de la covid-19 et de la flambée des prix consécutive à la guerre russo-ukrainienne, la Russie et l'Ukraine étant des partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire⁵. Malgré le niveau de croissance atteint, l'économie du pays fait face à des défis structurels relatifs à la persistance des disparités socioéconomiques et régionales, de l'informalité de l'emploi, à la vulnérabilité au changement climatique, à la forte dépendance au cacao dans l'économie ainsi qu'à la concentration de l'industrie et des services dans les zones côtières (FMI, 2025). De plus, à partir de 2020, l'analyse des chiffres d'exportation et d'importation témoigne d'une tendance continue au déficit commercial, les importations de biens et services représentant 28% du PIB en 2023, contre 24,5% pour les exportations. Le tableau 3 présente les principaux indicateurs macroéconomiques. Ces évolutions illustrent un environnement économique globalement dynamique mais soumis à des

⁴ Le district autonome est une entité territoriale particulière en ce qu'il est régi par des règles de la déconcentration et de la décentralisation. Il regroupe soit un ensemble de régions, soit un ensemble de départements, de communes et de sous-préfectures.

⁵ Selon le PNUD, en 2021, la Russie était le 18^e partenaire importateur de la Côte d'Ivoire, avec plus de 125 milliards de francs CFA (XOF), et le 52^e partenaire exportateur, avec 7,9 milliards de XOF, contre respectivement 66,6 milliards de XOF et 3,7 milliards de XOF en 2020. En 2021, l'Ukraine était le 32^e partenaire à l'importation sur 214, avec une valeur globale de 55,8 milliards de XOF. À l'exportation, l'Ukraine est le 70^e partenaire sur 146, avec une valeur globale d'exportation de marchandises de 2,8 milliards de XOF. Les droits et taxes tirés de nos échanges s'élèvent à plus de 14 milliards de XOF en 2021.

incertitudes susceptibles d'influencer les conditions de mise en œuvre des politiques et programmes de développement rural.

Tableau 3

Indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2010	2015	2020	2021	2022	2023
Taux de croissance du PIB (% annuel)	6,8	7,2	0,7	7,1	6,4	6,5
PIB par tête (actuel USD)	1 553,5	1 814,7	2 179,72	2 456,0	2 308,7	2 530,8
Inflation des prix à la consommation (% annuel)	1,2	1,3	2,4	4,1	4,4	4,4
Secteur agricole, valeur ajoutée du PIB (en %)	17,5	18,4	16,9	16,2	15,8	14,4
Exportation des biens et services (% du PIB)	33,5	27,4	21	22,3	24,5	24,5
Importation de biens et services (% du PIB)	34	25,4	20,9	22,8	28,9	28,1
Flux net des investissements directs étrangers, (% du PIB)	1	1,1	1,1	1,9	2,3	0,3

Source: Base de données de la Banque mondiale (2025).

16. **Chômage.** En Côte d'Ivoire, le taux de chômage global est estimé à 2,3% par la Banque mondiale et l'Organisation internationale du travail (OIT), alors que celui des jeunes est estimé à 4,4% en 2022. Le véritable défi réside dans la qualité de l'emploi. D'après l'Organisation internationale pour la migration, la majorité des jeunes actifs travaillent dans le secteur informel, ou dans des emplois précaires, faiblement rémunérés et souvent sans protection sociale (OIM, 2023). Les disparités territoriales sont également marquées: en zones rurales, les jeunes travaillent surtout dans l'agriculture de subsistance et les activités saisonnières, tandis qu'en milieu urbain, ils occupent fréquemment des emplois temporaires, font du petit commerce ou s'investissent dans de l'auto-emploi vulnérable. Ces formes d'emplois reflètent la persistance d'une économie informelle dominante et des contraintes structurelles à la création d'emplois décents et productifs (OCDE, 2021).
17. **Pauvreté.** Entre 2013 et 2024, la Côte d'Ivoire a enregistré des progrès dans la réduction de la pauvreté, bien que celle-ci reste un défi majeur. En effet, la dynamique de la croissance économique a contribué à une réduction notable de la pauvreté monétaire, qui est passée de 44,44% en 2015 à 37,5% en 2021, selon la Banque mondiale et l'Institut national de la statistique. Ces tendances générales cachent toutefois de profondes disparités régionales avec une concentration des pauvres en zones rurales (54,4% en 2021) et dans les régions du nord, particulièrement du Bounkani (71,6%), du Folon (69%), de la Bagoué (64,7%) et du Bafing (63,8%), où l'agriculture de subsistance domine (ANSTAT, 2024). L'analyse des déterminants de cette pauvreté révèle que les chefs de ménage extrêmement pauvres travaillent dans le secteur agricole et que près de quatre individus extrêmement pauvres sur cinq appartiennent à des ménages agricoles. Ces populations sont confrontées à l'insécurité alimentaire et à des contraintes d'accès à l'eau potable, à l'électricité, à l'éducation, aux infrastructures de désenclavement et aux services financiers. Concernant les inégalités, le coefficient de GINI est passé de 41,5 en 2015 à 35,3 en 2021, classant la Côte d'Ivoire parmi les pays d'Afrique de l'Ouest ayant les niveaux d'inégalité les plus faibles (Banque mondiale, 2021).

Tableau 4
Indicateurs sociaux

Indicateurs	2013	2015	2020	2021	2022	2023
Ratio de la population pauvre selon le seuil de pauvreté national (%)	46,3	44,4		37,5	-	-
Indice de développement humain	0,487	0,519	0,583	0,557	0,565	0,582
Indice GINI	-	41,5	-	35,3	-	-
Malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans (%) ⁶	7,6	6,1	-	8,1	-	-
Taux d'alphabétisation des adultes (% des personnes âgées de 15 ans et plus)	44	47,2	-	53	-	-
Taux d'alphabétisation des jeunes (% des jeunes âgés de 15 à 24 ans)	59,5	64,7	-	67	-	-
Taux d'alphabétisation des femmes adultes (%)	34	36,5	-	40	-	-
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	63	59	51	49	48	47
Taux de mortalité infantile, filles de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	99,7	86,2	-	72,5	-	-
Taux de mortalité maternelle (décès pour 100 000 naissances vivantes)	578,7	529,76	479,9	479,9	479,9	-
Espérance de vie à la naissance (années)	53,2	56,8	-	59,8	-	-

Source: Base de données de la Banque Mondiale et de l'UNICEF (2025).

18. **Indice de développement humain (IDH).** Après une baisse durant une décennie de crises sociopolitiques, entre 2013 et 2024, la Côte d'Ivoire a connu une amélioration progressive de son IDH bien que des défis persistent, avec un IDH passant de 0,487 en 2013 à 0,582 en 2023, ce qui permet de classer le pays 166^e sur 191 pays et de l'intégrer pour la première fois dans la catégorie des pays à IDH moyen (PNUD, 2023). Cette progression s'explique par l'amélioration des conditions de vie et des services sociaux de base: i) le taux d'accès à l'électricité est passé de 34% en 2011 à 92% en 2020; ii) le taux d'accès à une source d'eau potable est passé de 79% en 2015 à 84% en 2019; iii) le taux brut de scolarisation en primaire a atteint 100% à partir de 2018. Par ailleurs, l'espérance de vie à la naissance est passée de 53,2 ans en 2013 à 59,8 ans en 2021, tandis que le revenu annuel par tête a doublé de 2011 à 2020, pour s'établir à 2 287 USD en 2020, soit l'un des plus élevés en Afrique de l'Ouest (BAD, 2022).
19. **Sécurité alimentaire et nutrition.** La sécurité alimentaire et la nutrition en Côte d'Ivoire demeurent des enjeux majeurs, malgré les efforts déployés par le Gouvernement et ses partenaires internationaux. Le pays fait face à des défis persistants pour assurer la durabilité de ses systèmes alimentaires sur les plans social, économique et environnemental. Ces défis incluent des problèmes liés à l'autosuffisance alimentaire, à l'innovation technologique, à la préservation de la biodiversité et aux effets du changement climatique (FAO, 2024). Le pays dépend des importations de céréales, en particulier de riz. Le Cluster Sécurité alimentaire Côte d'Ivoire note par ailleurs que 8,3% des ménages ont recours à des stratégies d'adaptation d'urgence (réduction du nombre de repas, ventes d'actifs), notamment dans les régions frontalières avec le Burkina Faso et le Mali (Cadre Harmonisé, 2023). Selon l'UNICEF, environ 20% des enfants de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance, reflétant une malnutrition chronique persistante.

⁶ L'indicateur des ODD utilisé est celui de la malnutrition globale ou insuffisance pondérale. Selon une enquête par grappe à indicateurs multiples de 2016, 21,6% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique qui se traduit par un retard de croissance et 6% de la malnutrition aiguë, dont 1,2% de la malnutrition aiguë sévère qui demande des interventions rapides (MPD, 2021b).

De plus, huit enfants sur dix reçoivent une alimentation inadéquate, provoquant des carences nutritionnelles généralisées (UNICEF, 2025).

20. **Genre.** L'indice d'inégalité de genre en Côte d'Ivoire était de 0,647 en 2024, le classant au 127^e rang du classement mondial (FEM, 2024). Entre 2013 et 2024, la Côte d'Ivoire a enregistré des avancées notables en matière de genre et d'inclusion sociale, en dépit de difficultés qui subsistent (tels que l'accès à l'éducation, l'accès au foncier, une forte présence des femmes dans le travail non rémunéré, l'exclusion des processus de résolution et de médiation des conflits, une sous-représentation dans la sphère des prises de décision) (PNUD, 2022). En effet, les inégalités socioéconomiques demeurent préoccupantes: seules 30% des femmes ont accès à la propriété foncière et, dans le secteur agricole où elles constituent les deux tiers de la main-d'œuvre des cultures vivrières et contribuent significativement aux cultures de rente (café, cacao, coton), leur accès à la terre, aux intrants, aux équipements et au crédit reste limité comparé à celui des hommes, entravant leur autonomisation économique en milieu rural (BAD, 2015).
21. **Jeunesse.** Les jeunes représentent une part importante de la population, près de 75% des Ivoiriens étant âgés de moins de 35 ans. Ils continuent de faire face à des obstacles majeurs, tels que l'accès limité aux financements, aux intrants et aux terres agricoles pour les jeunes ruraux (BAD, 2016, 2023). En outre, les jeunes, en particulier ceux du milieu rural, souffrent souvent d'un manque de formation et d'expériences professionnelles, ce qui complique leur insertion sur le marché du travail, alors qu'ils aspirent à une stabilité financière et à une meilleure position sociale dans leur communauté.

Secteur agricole: atouts et contraintes

22. **Importance et contraintes du secteur agricole.** Selon les données de la Banque mondiale de 2023, le secteur agricole en Côte d'Ivoire constitue un pilier socioéconomique majeur, impliquant directement plus de 45% de la population. Il regroupe les cultures vivrières et de rente, ainsi que l'élevage et la pêche artisanale. Sa contribution au PIB est passé de 18,4% en 2015 à 17,9% en 2024. Le secteur reste confronté à de nombreux défis: faible productivité agricole, transformation limitée des produits, infrastructures inadéquates, accès restreint au financement et au foncier, ainsi qu'à une forte exposition aux effets négatifs du changement climatique et à la déforestation. L'accès restreint au crédit freine les investissements à moyen et long terme des producteurs et des PME rurales, tandis que les institutions financières, découragées par les risques élevés du secteur, appliquent des taux d'intérêt élevés qui découragent l'emprunt. Enfin, les dispositifs d'appui aux jeunes et aux PME agricoles demeurent encore insuffisants, de même que les efforts de gestion durable des ressources naturelles.
23. **Cultures vivrières et de rente.** La production agricole ivoirienne repose essentiellement sur les exploitations agricoles familiales en milieu rural, qui représentent 73% des exploitations agricoles et fournissent environ 75% de la production vivrière nationale (MINADER, 2017). Une large gamme de cultures vivrières, comme le riz, le manioc, le maïs, la banane plantain et l'igname, contribue à la sécurité alimentaire. Le pays cultive également une importante diversité de cultures de rente dont le cacao, l'anacarde, le palmier à huile, le café, la banane, la papaye, la mangue, l'hévéa et le coton. Le cacao à lui seul contribue à près de 15% du PIB et 40% des recettes d'exportation du pays (Kan Koffi, 2025).
24. Le cacao, le café et l'anacarde sont surtout produits dans des exploitations familiales, alors que les grandes plantations sont plus fréquentes pour la production de bananes, du caoutchouc, de l'huile de palme et de l'ananas. L'anacarde a connu une très forte croissance et placé le pays en tête des exportateurs mondiaux. Les plantations d'anacarde sont intégrées dans des systèmes agroforestiers au sein de quelques 500 000 exploitations familiales. Les chaînes de valeur des cultures, bien qu'organisées, restent confrontées à des contraintes importantes, notamment une

faible productivité, un développement limité de l'agro-industrie de transformation, une forte dépendance vis-à-vis du cacao et des prix à l'exportation, ainsi qu'à une mauvaise gouvernance du secteur (Lebailly, 2023).

25. **Production animale.** La contribution de l'élevage à l'économie nationale reste limitée, représentant seulement 2,5% du PIB en 2020, malgré l'implication d'environ 700 000 exploitants. Les disparités de genre sont marquées, avec 86% d'hommes contre 14% de femmes dans la pratique de l'élevage, y compris celui du petit bétail (MINADER, 2017). Les petits éleveurs, pour qui cette activité est la principale source de revenus, détiennent 35% du cheptel bovin et des petits ruminants, ainsi que 95% du cheptel avicole traditionnel. L'élevage pastoral et agropastoral constitue une activité significative dans le centre et le centre-nord du pays. Cependant, la saturation des espaces de culture et de plantation et donc la réduction des espaces de pâturage, la faible disponibilité des aliments pour bétail, les coûts élevés des intrants vétérinaires et des équipements, le manque de financement, ainsi que la concurrence accrue des produits importés limitent la performance du secteur et il faut y ajouter le déficit d'infrastructures de stockage, de transformation et de commercialisation (GIZ, 2020). Cette situation oblige le pays à importer 83% de ses besoins en produits laitiers hors de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et 59% de sa consommation en viande bovine et 32% en viande de petits ruminants, provenant essentiellement des pays du Sahel. En 2019, la valeur des importations de viandes, abats et produits laitiers a atteint 400 milliards de XOF par an, traduisant une forte dépendance aux marchés extérieurs, aggravée par la crise sécuritaire qui touche les pays fournisseurs (MIRAH, 2022).
26. **Production halieutique.** Le secteur de la pêche représente une contribution mineure au PIB national, estimée à 0,5% (FAO, 2023). Le secteur joue un rôle important pour la sécurité alimentaire mais reste sous-développé par rapport au potentiel national. La Côte d'Ivoire demeure le troisième importateur net de produits halieutiques en Afrique, après l'Égypte et le Nigéria, les importations couvrant près de 86% de la consommation nationale. La production nationale affiche toutefois une croissance modérée mais constante, passant de 74 800 tonnes en 2014 à 81 239 tonnes en 2023, soit un taux de croissance annuel moyen de 0,9%. Selon le Ministère des ressources animales et halieutiques, la filière, en 2023, a généré environ 100 000 emplois directs et 580 000 emplois indirects, avec une forte participation des femmes qui occupent près du tiers des postes du secteur.
27. **Vulnérabilité au changement climatique.** La Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique (144^e sur 169 pays selon l'indice ND-GAIN) (Gouvernement de Côte d'Ivoire, 2022). Le pays est exposé à des précipitations plus variables, des températures plus élevées et des risques accrus d'inondations et de sécheresses, en particulier dans les régions du nord et du sud. Les projections climatiques montrent que les zones propices à l'agriculture pourraient être réduites de moitié, fragilisant la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les moyens de subsistance des petits producteurs (Banque mondiale, 2023). Le taux annuel de déforestation de 2,8% en 2019 risque de s'accroître davantage (Banque mondiale, 2022). Bien que des politiques de gestion durable des ressources naturelles soient mises en œuvre, le pays peine à mobiliser le financement nécessaire à la mise en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique dont le coût est estimé à 22 milliards d'USD d'ici 2030 (Banque mondiale, 2023). Dans le secteur agricole, le coût de l'inaction face au changement climatique est estimé à l'équivalent de 9% du PIB agricole (Banque mondiale, 2023).
28. **Finance rurale.** L'accès au financement des petits producteurs et des PME agroalimentaires reste une contrainte majeure en Côte d'Ivoire. En 2016, 6% du crédit bancaire et 9,5% du crédit des systèmes financiers décentralisés ont été

dédiés à l'agriculture et ces crédits sont essentiellement orientés vers les producteurs de cultures de rente (Banque mondiale, 2016). L'offre de services financiers pour les producteurs reste peu diversifiée, principalement dominée par le crédit de campagne aux cultures de rente, le crédit solidaire pour les groupements de femmes, l'épargne et le crédit de commercialisation pour les coopératives. Les taux d'intérêts annuels alors appliqués par les systèmes financiers décentralisés sont plafonnés à 24% et, malgré cela, beaucoup d'institutions de microfinance (IMF) restent peu performantes et certaines ont fait l'objet de redressement judiciaire. Les agro-industriels et les exportateurs des produits agricoles ont accès aux crédits des banques commerciales et certains d'entre eux préfinancent les producteurs de leurs filières. Le manque d'informations sur la gouvernance des coopératives des producteurs agricoles et le risque élevé en agriculture limitent toutefois la propension des acheteurs à développer des arrangements contractuels avec les organisations professionnelles agricoles (OPA). Les petites entreprises et coopératives en aval des filières sont méconnues et, de ce fait, ont peu accès au crédit bancaire.

Stratégie agricole et financement du secteur

29. Le cadre stratégique de développement de la Côte d'Ivoire place la transformation structurelle de l'économie, en particulier la modernisation du secteur agrosylvopastoral et halieutique, au centre de ses priorités. Cette ambition s'est traduite par plusieurs politiques majeures, dont la Stratégie nationale de développement rural (2012-2020), les Programmes nationaux d'investissement agricole (PNIA 1 2012-2016 et PNIA 2 2018-2025) ainsi que la Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA 2022-2026). Ces instruments sont alignés sur les Plans nationaux de développement successifs (2012-2015, 2015-2020, 2021-2025), assurant la cohérence des interventions sectorielles avec les priorités nationales. Ces politiques traduisent une vision commune visant à moderniser l'agriculture orientée vers le marché tout en soutenant les petits producteurs, en favorisant une croissance inclusive, en créant des emplois décents, en réduisant les inégalités rurales et en renforçant la durabilité environnementale. Les priorités incluent l'amélioration de la productivité (mécanisation, semences améliorées), la professionnalisation des acteurs, la transformation locale via l'agro-industrie, le renforcement de la résilience climatique, ainsi que des initiatives comme l'agriculture zéro-déforestation et la quête d'une autosuffisance alimentaire. Ces orientations sont déclinées au niveau local à travers les Plans régionaux d'investissement agricole (PRIA) et divers mécanismes de décentralisation des politiques rurales.
30. Le secteur agricole ivoirien a bénéficié d'investissements notables tant nationaux qu'étrangers, particulièrement depuis le lancement du PNIA 2. Les dépenses publiques allouées au secteur qui avaient été évaluées à 61 milliards de XOF sur la période 2010-2015, ont atteint près de 300 milliards de XOF (environ 500 millions d'USD) en 2022 (BAD, 2022). Malgré cette progression, le financement reste insuffisant puisqu'il ne représente que 3,2% des dépenses publiques, bien en deçà des 10% recommandés par les engagements de Maputo (2003) et de Malabo (2014)⁷. Cette dynamique est appuyée par des initiatives gouvernementales et privées, soutenues par des banques et fonds de développement (comme le FIDA, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque européenne d'investissement, le Fonds pour le développement international (OFID), etc.) ainsi que des partenaires bilatéraux (Agence française de développement (AFD), le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), etc.), des fonds

⁷ L'engagement de Malabo est le fruit d'une réunion des chefs d'État de l'Union africaine en 2014, au cours de laquelle les États membres se sont engagés à favoriser un développement axé sur l'agriculture afin de réduire la pauvreté et de mettre fin à la faim en Afrique d'ici 2025. L'engagement de Maputo, pris par les chefs d'État africains, consiste à consacrer 10% de leur budget national à l'agriculture.

pour l'environnement et le climat et des agences onusiennes, visant à renforcer le secteur à travers des projets coordonnés de développement. La contribution au financement de l'aide publique au développement figure en annexe X⁸.

31. La gouvernance du secteur agricole repose sur un ensemble d'acteurs publics et privés, coordonnés par le MINADER et le Ministère des ressources animales et halieutiques (MIRAH). Les institutions d'appui technique (Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER), Centre national de recherche agronomique (CNRA), Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles [FIRCA]) et les structures de régulation des filières (Conseil du café-cacao, Conseil du coton et de l'anacarde) assurent la mise en œuvre opérationnelle des politiques agricoles, en étroite collaboration avec les collectivités locales et les organisations de producteurs. L'annexe XII présente une cartographie détaillée des parties prenantes.
32. La mise en œuvre des interventions de développement agricole en Côte d'Ivoire repose également sur plusieurs hypothèses liées au contexte externe. Celles-ci incluent notamment la stabilité relative du cadre macroéconomique et des marchés agricoles, la continuité des politiques publiques sectorielles ainsi que la capacité des institutions nationales et des acteurs des filières à mettre en œuvre les interventions prévues. Dans un contexte marqué par les effets de la crise post-électorale, de la pandémie de covid-19 et des chocs économiques récents, ces facteurs auraient pu influencer la mise en œuvre et les résultats des projets indépendamment de leur conception.

B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

33. Au cours de la période couverte par l'évaluation, le FIDA a articulé son partenariat avec le Gouvernement de la Côte d'Ivoire autour de trois documents stratégiques pays: le COSOP 2010-2015, la Note de stratégie de pays 2016-2018 et le COSOP 2020-2025. Le tableau 5 illustre les éléments clés de ces documents stratégiques.
34. **Le COSOP 2010** a été conçu pour renforcer la stratégie de réduction de la pauvreté de la Côte d'Ivoire. Il s'est axé sur le renforcement durable de la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs en mettant l'accent sur deux piliers principaux: (i) le renforcement des capacités des organisations de producteurs; (ii) l'accès des petits producteurs à des services efficaces de production, aux technologies appropriées et aux marchés.
35. **La NSP 2016** a été développée comme document intermédiaire en attendant le développement du COSOP suivant. La Note était stratégiquement alignée sur la première phase du Programme national de développement de la Côte d'Ivoire. Elle a mis l'accent sur deux piliers majeurs: (i) la professionnalisation des OPA; (ii) le développement des filières agricoles pro-pauvres vivrières et horticoles.
36. **Le COSOP 2020** correspond à la deuxième phase du Programme national de développement de la Côte d'Ivoire. Il vise à améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales en diversifiant la production, en augmentant les revenus, en renforçant la résilience face aux chocs et en créant des emplois dans le secteur privé. Le COSOP a introduit comme nouvel axe la promotion des microentreprises et des PME et a mis au centre de ses résultats le renforcement de la résilience des producteurs aux chocs climatiques. À la différence du COSOP 2010, les projets mis en œuvre dans le cadre de ce COSOP ont intégré des composantes d'accès à la finance rurale.

⁸ L'appui financier des partenaires au cours de l'année 2022 s'est matérialisé par la signature de cent quatre (104) conventions de financement portant sur un montant total de 4 260,9 milliards de XOF contre 2 525,3 milliards de XOF en 2021 et 1 700 milliards en 2016. Les ressources mobilisées en 2022 se décomposent en appuis budgétaires pour un total de 702,8 milliards de XOF (16,5%) et en appuis programmes/projets pour un total de 3 558,1 milliards de XOF (83,5%) (MEF, 2022).

Tableau 5

Objectifs de la stratégie et du programme de pays du FIDA en Côte d'Ivoire

	COSOP 2010-2015*	Note de stratégie de pays 2016-2018	COSOP 2020-2025
Objectif général et finalité	Conformément aux axes stratégiques définis dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), le Plan national de développement (PND) et le PNIA, renforcer de manière durable la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs vivriers et maraîchers.	À travers le développement des chaînes de valeur agricoles, accroître durablement les revenus et les opportunités d'emploi des populations rurales et réduire la pauvreté rurale.	Améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales en diversifiant la production, en augmentant les revenus, en renforçant la résilience aux chocs et en créant des emplois dans le secteur privé.
Objectifs stratégiques	1. Renforcer la capacité de participation des organisations des producteurs aux processus locaux et nationaux de programmation et de décision. 2. Améliorer l'accès des petits producteurs aux services efficaces de production, aux technologies appropriées et aux marchés.	1. Renforcer les capacités des organisations professionnelles agricoles du secteur vivrier et horticole à fournir des services à leurs membres et influencer les politiques agricoles 2. Appuyer les filières vivrières et horticoles pro-pauvres dans la création d'emplois et de richesses en vue de réduire la pauvreté en milieu rural, en prenant en compte le genre, la résilience face au changement climatique et la sécurité nutritionnelle.	1. Améliorer les politiques nationales et renforcer les institutions et les partenariats. 2. Accroître la productivité et renforcer la résilience des petits producteurs face aux changements climatiques. 3. Renforcer la création de valeur ajoutée et l'accès aux marchés.

Sources: COSOP 2010-2015, Note de stratégie de pays 2016-2018, COSOP 2020-2025.

37. **Investissement du FIDA sur la période d'évaluation.** La présente évaluation de la stratégie et du programme de pays prend en compte les six projets mis en œuvre entre 2013 et 2024, pour un coût total de 502,73 millions d'USD comprenant une contribution financière du FIDA qui s'élève à 207,91 millions d'USD, tel qu'illustré dans le tableau 1. Parmi ces projets, trois ont été clôturés: le Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAREP); le Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM) et le Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest (PROPACOM-Ouest). Trois autres projets sont en cours: le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADFA), le Programme d'urgence agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI) et le Projet de pôle agro-industriel dans le Nord-Est (2PAI Nord-Est). Les deux derniers projets ont été conçus dans le cadre du COSOP 2020, le PADFA dans celui de la Note stratégique de 2016-2019 et les deux PROPACOM dans le cadre du COSOP de 2010. Le PRAREP, quant à lui, a été conçu avant ces documents stratégiques qui encadrent la période couverte par l'évaluation.
38. **Portefeuille des dons.** Depuis 2013, un total cumulé de 20,02 millions d'USD a été alloué à 11 dons (dont 9 régionaux et 2 nationaux)⁹. Cette contribution soutient l'élaboration de stratégies nationales, le renforcement des organisations de producteurs agricoles, l'insertion professionnelle des jeunes, la résilience climatique, le soutien à l'agriculture familiale, l'autonomisation des femmes et l'inclusion financière.
39. **Gestion du programme de pays.** Le portefeuille du FIDA est dirigé par le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER) et le Ministère de l'économie et des finances (MEF). Depuis 2010, le FIDA supervise directement les

⁹ Au sein de ce portefeuille, les fonds sont alloués au Ministère de l'environnement et du développement durable; à Abidjan Legacy; à l'Agence pour le développement de la filière riz; à Africa Rice; au Réseau des organisations d'agriculteurs et de producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest; au Forum rural mondial; à AGRICORD; au Groupe consultatif d'aide aux plus pauvres, à l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, à l'Organisation internationale du travail pour le don ProAgro Youth et à l'Institut international d'ingénierie pour l'eau et l'environnement.

projets du portefeuille pays, en collaboration avec la partie gouvernementale (MINADER, MEF, autorités déconcentrées). Avant 2016, le chargé du portefeuille pays était basé à Rome et participait aux missions de supervision et conception de projets. En 2016, le FIDA a ouvert un bureau national à Abidjan et y a ensuite inauguré, en février 2024, son bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Dans sa mission de gestion du portefeuille, le directeur de pays est appuyé par une coordinatrice de programme, une responsable de la communication et de la gestion des savoirs (recrutée en 2024) et une assistante de programme, avec le concours ponctuel de consultants et de volontaires des Nations Unies, notamment pour le suivi des partenariats, la communication et la gestion des savoirs. Sur la période de l'évaluation, le portefeuille a été géré par quatre directeurs dont deux n'ont exercé qu'un an chacun.

Points clés

La Côte d'Ivoire est un pays côtier d'Afrique de l'Ouest couvrant une superficie de 322 463 km². Sa population était estimée en 2021 à 29,4 millions d'habitants dont 52,5% vivaient en milieu urbain suite à une urbanisation croissante.

Malgré les effets des crises politiques, le pays a connu durant la période de l'ESPP l'une des croissances les plus dynamiques du continent, avec un PIB réel d'environ 6,7% sur la période 2012-2019, suivi d'un rebond rapide après la pandémie (2021-2023), porté en partie par l'agriculture qui contribuait à 14,4% du PIB en 2023 et employait près des deux tiers de la population active. Le pays reste cependant confronté à de fortes disparités sectorielles et régionales, à l'informalité de l'économie et à la précarité des emplois, à une forte dépendance au cacao, à une vulnérabilité climatique, ainsi qu'à une concentration géographique des industries et des services.

Le secteur agricole constitue un pilier majeur de l'économie ivoirienne, impliquant directement plus de 45% de la population active. Il regroupe une large diversité de cultures vivrières et d'exportation, d'élevages et d'activités aquacoles. En 2023, le bilan rizicole était déficitaire, la production halieutique (81 200 tonnes) ne couvrait que 33% des besoins nationaux et le pays restait dépendant des importations de viande.

Sur la période couverte par l'évaluation (2013-2024), six projets financés par le FIDA ont été mis en œuvre, dont trois étaient clôturés au moment de l'exercice d'évaluation et trois sont encore en cours d'exécution.

Au cours de cette même période, le FIDA a structuré son partenariat avec le Gouvernement de la Côte d'Ivoire autour de trois documents de stratégie pays.

La période évaluée a également été marquée par une forte rotation au niveau de la direction pays, avec quatre directeurs de pays, dont deux n'ont exercé qu'un an chacun.

III. Performance du programme et impact sur la pauvreté rurale

A. Pertinence

40. La pertinence apprécie la mesure dans laquelle les objectifs des projets sont en ligne avec les priorités du pays, les objectifs globaux du FIDA et les besoins des bénéficiaires. Elle évalue aussi la qualité de la conception des projets pour l'atteinte des objectifs prévus, les stratégies et approches de ciblage, ainsi que l'adéquation des arrangements institutionnels et des changements intervenus lors de la mise en œuvre.

Pertinence des objectifs

41. **Les objectifs stratégiques du programme de pays sont bien alignés sur les stratégies et politiques nationales relatives au secteur agricole d'une part, sur le cadre stratégique général du FIDA d'autre part.** Ils ont évolué dans le même sens que ceux-ci. La grande majorité des acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux et des partenaires techniques et financiers (PTF) interviewés s'accordent sur la pertinence des domaines d'intervention des projets du FIDA par rapport aux défis et priorités nationales de la Côte d'Ivoire.
42. En effet, le premier COSOP (2010-2015) (tableau 5) visait la relance d'une agriculture familiale qui avait perdu ses actifs productifs et l'accès aux services économiques essentiels à la production. Ceci était bien aligné sur la Stratégie de réduction de la pauvreté du pays (2009-2015) et sur le Plan national de développement 2012-2015 qui étaient centrés sur la relance de l'économie par l'investissement et le rétablissement de l'accès aux services de base et de la sécurité. Ils reflétaient également la finalité et les objectifs du quatrième cadre stratégique du FIDA (2010-2015) axé sur la réduction de la pauvreté rurale et la sécurité alimentaire.
43. La NSP (2016-2018) a consacré l'appui à des chaînes de valeur pro-pauvres comme stratégie de sortie de la pauvreté en s'appuyant sur des organisations agricoles professionnalisées. Ceci est une traduction locale du cinquième cadre stratégique du FIDA (2015-2025), qui cible la transformation inclusive et durable des zones rurales en investissant plus et mieux dans des formes d'intégration des petits producteurs au marché, et de façon plus avisée, en faisant bon usage des innovations, des partages des expériences, des partenariats et en contribuant au développement des politiques publiques pro-pauvres. Cette orientation rejoignait celle du PND 2016-2020 (MPD, 2016b) qui visait la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et la transformation des produits agricoles.
44. Le COSOP 2020-2025 a conservé les fondements du premier COSOP – amélioration de la productivité, de la diversification et de la résilience des petites exploitations agricoles – tout en reprenant l'approche de la NSP en faveur de l'accès aux marchés, de la création de la valeur ajoutée, en promouvant la professionnalisation des organisations agricoles, l'emploi et en réduisant les inégalités de genre. Il a introduit un troisième objectif, portant sur le renforcement des politiques publiques et des institutions via des partenariats. Ces orientations contribuent aux objectifs du PND 2021-2025 (MPD, 2021a) qui vise à la fois une industrialisation par le développement de grappes agro-industrielles (agropoles) et un développement socialement et géographiquement équilibré.
45. **Les objectifs des projets répondent aux besoins prioritaires des bénéficiaires dans un contexte changeant.** L'appui du FIDA à l'augmentation de la production vivrière, à travers l'amélioration de l'accès aux aménagements hydroagricoles, aux intrants (semences certifiées, engrais et produits phytosanitaires) et aux équipements agricoles ainsi que le renforcement des

capacités techniques des producteurs, est d'une importance capitale pour la sécurité alimentaire des ménages ruraux des zones d'intervention. En effet, la crise post-électorale de 2010 avait provoqué la diminution du capital productif des ménages ruraux dans les régions du nord et du nord-est, accentuant leur vulnérabilité, leur insécurité alimentaire et leur précarité (FIDA, 2019a).

46. Les appuis du FIDA dans le cadre des projets PRAREP, PROPACOM et PROPACOM-Ouest, repris par le PUA-CI et le PADFA, constituent une réponse pertinente aux besoins de réhabilitation et de recapitalisation du potentiel productif des ménages ruraux. Ils visent à restaurer les bases de la sécurité alimentaire et du développement d'activités génératrices de revenus de diversification. Ils ont permis la structuration des organisations paysannes et des interprofessions, l'accès des transformateurs aux équipements post-récolte de transformation, au marché et au financement pour le développement des chaînes de valeur. Le projet le plus récent (2PAI-NE), encore en conception, vise à intégrer les petits producteurs et les petits entrepreneurs en aval dans des agropoles en développement et dans une interaction gagnant-gagnant avec de grandes entreprises.
47. **Le portefeuille a très peu investi dans l'élevage, l'aquaculture et la pêche, manquant ainsi une opportunité de renforcer la sécurité alimentaire et la diversification des moyens de subsistance ruraux.** L'élevage est très peu pris en compte, bien qu'il joue un rôle central dans les systèmes pastoraux et agropastoraux du nord et du centre de la Côte d'Ivoire, où plus de la moitié des ménages ruraux possèdent du bétail. Malgré cette importance, il demeure marginal dans les interventions (voir la section Contexte) (FAO, 2022) et dans les politiques, le pays n'ayant adopté une politique spécifique assortie de stratégies sectorielles qu'en 2022 (MIRAH, 2022). Le COSOP 2020 a élargi le champ d'intervention du FIDA, permettant l'intégration progressive de l'aquaculture, de l'aviculture et de l'élevage de petits ruminants dans les projets. Le petit élevage et la pisciculture n'ont été intégrés qu'à petite échelle dans les AGR de diversification promues par le PUA-CI et le 2PAI-NE, surtout pour les jeunes et les femmes. Au moment de la réalisation de l'évaluation, un projet spécifique dédié à l'aquaculture était en cours de conception. Durant la période de l'ESPP, au regard du potentiel du pays en ressources animales et halieutiques, en particulier dans les zones d'intervention du FIDA, cela constitue une opportunité manquée de mieux répondre aux enjeux de sécurité alimentaire, de diversifier les moyens de subsistance et d'accroître la résilience des systèmes de production agricoles tout en renforçant l'intégration agriculture-élevage, facteur de durabilité dans les exploitations agricoles.

Pertinence de la conception des projets

48. **Le portefeuille a adopté une approche participative prenant en compte les parties prenantes.** Lors de la phase de conception, les études sur la pauvreté et l'insécurité alimentaire, sur le changement climatique et sur certaines filières ont été prises en compte et d'autres ont été planifiées au cours des projets¹⁰. Toutefois, la mission n'a pas trouvé trace d'évaluations *ex ante* des besoins qui puissent orienter la conception des interventions. Une fois les grandes orientations et zones d'intervention identifiées, des consultations thématiques ont été menées avec les parties prenantes publiques, privées, ainsi qu'avec les bénéficiaires potentiels, y compris les OPA. Ces consultations ont permis de recueillir les besoins, d'identifier les priorités locales et d'analyser les risques associés. En outre, la consultation avec les parties prenantes se tient aussi en cours de projet et pendant la revue à mi-parcours à travers des plateformes régionales multi-acteurs regroupant les acteurs des filières retenues ou est formalisée sous la forme d'un plan de participation des parties prenantes (4P).

¹⁰ Il s'agit par exemple des études disponibles à l'ONDR, au Centre AfricaRice et au CNRA sur la mangue (Touré, 2012), l'oignon (RONGEAD, 2014) et le maraîchage (Étude sur l'état des lieux de la valorisation et de la mise en marche des vivriers dans la zone d'intervention du PROPACOM) qui ont servi à la conception du PADFA.

49. **Le choix ou l'abandon des certaines filières d'un projet à l'autre n'a pas été suffisamment justifié.** Les choix d'appuyer le riz et les cultures maraîchères, et d'investir dans les aménagements hydroagricoles pour améliorer la production et la sécurité alimentaire ont été pertinents. Dans la plupart des zones visitées par la mission, les entretiens ont révélé que le manioc et l'igname étaient les principaux aliments de base des ménages mais que l'accès à des boutures et semences améliorés restait difficile pour les producteurs. La discontinuité des appuis aux filières igname, manioc, maïs et mangue a nui à la construction des filières semencières, au développement d'innovations basées sur des collaborations alors discontinues avec les chercheurs, à l'amélioration de la productivité de ces cultures chez les producteurs vulnérables sans accès à des aménagements, et au renforcement durable des organisations de producteurs, alors souvent appuyées sur de courtes durées (tableau 6)¹¹. Les disponibilités en intrants agroécologiques susceptibles de remplacer pesticides et herbicides ont été également réduites. Le maraîchage a toutefois bénéficié d'un appui continu sur tous les projets. Le nouveau projet en conception (2PAI Nord-Edt) a diversifié à nouveau la palette des spéculations appuyées.

Tableau 6

Produits et filières soutenus par les projets

Projets	Riz	Igname	Manioc	Maïs	Soja	Mangu e	Maraîch age	Avicult ure	Petit éleva ge	Piscicu lture
PRAREP	X	X	X				X			
PROPAC OM	X			X			X			
PROPAC OM- Ouest	X		X	X			X			
PADFA	X					X	X			
PUA-CI	X			X			X		X	X
2PAI-NE	X	X		X	X		X	X		

Source: Compilation par l'ESPP à partir des documents des projets (conception, supervision et achèvement).

50. **Les questions de nutrition ont été prises en compte de manière progressive, avec une intégration plus systématique dans les projets les plus récents.** Tous les projets visent à améliorer l'accès à une alimentation plus stable et diversifiée, grâce au maraîchage par exemple. Cependant, la prise en compte de filières pro-pauvres comme l'igname et le manioc, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux des régions d'intervention, a été discontinuée, comme mentionné dans les paragraphes précédents. De plus, la composante éducation nutritionnelle pour des changements de comportements alimentaires n'a été intégrée que dans les projets récents (PADFA, PUA-CI, 2PAI-NE). Le 2PAI-NE a fait de la nutrition un axe transversal dès sa conception, notamment par des approches de communication pour le changement social et comportemental (CCSC) et en appuyant la transformation des produits locaux comme l'igname ou le soja et la production d'aliments à haute valeur nutritionnelle. Les effets de cette approche intégrée sur les connaissances, mentalités et pratiques alimentaires (KAP) et sur la diversité du régime alimentaire

¹¹ Les cultures d'igname et de manioc, très importantes pour la sécurité alimentaire, ont été prises en compte par le PRAREP mais pas par le PROPACOM qui a préféré appuyer le maïs. Le PROPACOM-Ouest a réintégré le manioc aux côtés du maïs et pris en compte leurs transformations, dès lors que les OPA vivrières bénéficiaient des débouchés facilitant une contractualisation. Le PADFA a réduit l'éventail des vivriers (au seul riz) et a introduit une culture pérenne de rente pour appuyer le post-récolte et promouvoir des partenariats commerciaux en aval. Le 2PAI-NE, au contraire, a élargi la gamme des produits et filières promus en réintégrant l'igname ainsi que l'élevage avicole et les cultures contribuant à la provende (maïs et soja), sans reprendre la mangue promue par le PADFA.

dans les ménages ne seront observables qu'à moyen terme, si l'approche est conduite dans la durée.

51. **Pertinence des approches déployées et thématiques appuyées.** Le tableau 7 présente les approches majeures de mise en œuvre du programme de pays, leur pertinence ainsi que les défis rencontrés.

Tableau 7

Éléments de pertinence des approches des projets

Approche	Éléments justificatifs de la pertinence	Défis
Renforcement des capacités de production agricole et de sa résilience	Reconstitution/protection du capital productif des producteurs appauvris après des chocs et relance de l'agriculture vivrière.	Au-delà des subventions initiales des projets, relais des institutions financières mal assuré du fait de leur faiblesse.
	Aménagement des bas-fonds comme ressources dont l'amélioration aura le plus d'effets sur la productivité des exploitations.	Identification par essai et erreur des approches d'aménagement adaptées; capacités publiques d'entretien limitées.
	Promotion de pratiques agroécologiques, de gestion durable des sols et des eaux et d'adaptation au changement climatique.	Innovations en cours de diffusion, échelle encore faible.
Promotion de filières/chaînes de valeurs inclusives	Intégration des producteurs dans des marchés en aval et en amont par la promotion d'infrastructures post-récolte.	Opérateurs de l'approvisionnement inopérants, fragmentés et à renforcer; maillons de la transformation et du commerce très peu structurés et faibles à la base.
	Organisation des relations contractuelles dans les chaînes de valeur par l'approche 4P pour sécuriser les débouchés.	
	Développement d'agropoles.	
Approche participative autour des OPA	Participation organisée autour des organisations de producteurs, plus viables et durables que des comités villageois.	OPA peu structurées, dépendantes des appuis extérieurs, non fédérées, demandant un accompagnement dans la durée.

Source: Élaboration de l'ESPP à partir de la revue documentaire.

52. **Le renforcement des capacités productives et le développement des chaînes de valeur constituent des axes d'intervention pertinents et cohérents avec les priorités nationales.** Dès le premier COSOP, les actions ont visé à intégrer les petits producteurs dans des filières inclusives, d'abord en reconstituant les actifs productifs dans un contexte post-crise, puis en favorisant la diversification des revenus à travers la promotion des AGR et la structuration de microentreprises locales. Parmi ces actions, les subventions aux semences, autres intrants et petits équipements ont permis de restaurer la capacité de production des exploitations fragilisées, notamment après la crise de la covid-19¹². Ces appuis, combinés aux conseils techniques, à la réhabilitation des bas-fonds rizicoles et à l'introduction progressive de pratiques climato-intelligentes, renforcent la résilience environnementale et économique des systèmes de production. Cette approche intégrée évolue aujourd'hui vers la mise en place de pôles agricoles de développement, en ligne avec la politique nationale de promotion des clusters industriels.
53. **La promotion des AGR répond aux besoins immédiats des producteurs et soutient la reprise économique dans les zones rurales.** Les microprojets à cycle court (aviculture, maraîchage, pisciculture, petits ruminants) favorisent la diversification et la sécurité alimentaire locales. Toutefois, l'absence d'analyses *ex ante* et d'études de faisabilité limite parfois la pertinence des investissements et la

¹² Ces interventions ont principalement visé à améliorer l'accès aux semences améliorées, aux intrants agricoles et aux équipements de production, à travers des fonds de subvention mis en place dans le cadre du PRAREP, du PROPACOM et du PROPACOM-Ouest. Le PADFA et le PUA-CI, avec sa composante d'urgence, ont poursuivi ces objectifs pour éviter une décapitalisation après les chocs liés à la covid-19 et à la guerre en Ukraine. Toutefois, les dons en nature, bien qu'essentiels dans le contexte d'urgence, ont alors concurrencé les mises en marché de semences par des entreprises semencières naissantes

capacité à cibler les activités les plus adaptées aux besoins économiques et aux opportunités locales.

54. **Le principe d'un soutien à la structuration des OPA est approprié mais ambitieux.** Dans de nombreuses zones vivrières, les OPA étaient initialement faibles ou inexistantes, nécessitant le recours aux comités villageois pour identifier les bénéficiaires. Les projets ont progressivement accompagné la formation et la structuration verticale des groupements en coopératives capables de gérer les infrastructures et d'offrir des services économiques. Toutefois, il n'existe pas de stratégie explicite de renforcement progressif et de capitalisation qui assure un appui continu à ces organisations d'un projet à l'autre pour qu'elles parviennent à un niveau de maturité leur permettant d'offrir des services adéquats à leurs membres¹³. Ainsi, les attentes en matière d'autonomisation étaient ambitieuses au regard de la situation de départ et l'accompagnement a été limité dans le temps.
55. **L'inclusion des petits producteurs dans les chaînes de valeur qui repose sur la promotion de partenariats multipartites (modèles 4P) est adéquate** et vise à améliorer l'accès au financement et aux marchés. Ces dispositifs, comme ceux du 2PAI-NE, associent producteurs, PME et institutions financières à travers des mécanismes innovants (fonds de garantie, assurance agricole, cofinancement). En revanche, l'implication des grandes entreprises dans les agropoles reste incertaine, ce qui peut limiter l'adéquation globale et l'inclusivité de cette approche.
56. **Enfin, l'approche de financement reste insuffisamment adaptée au contexte du système financier national.** Les institutions financières, assez fragiles, sont peu enclines à proposer de services financiers aux producteurs, même organisés, du fait des risques agricoles et financiers. Les COSOP mettaient l'accent sur la nécessité d'approches publiques et concertées de renforcement de ces institutions et de prise en compte des risques, mais cela ne s'est pas répercuté sur les stratégies des projets successifs. Plusieurs études analytiques (notamment Desjardins et McKinsey) ont été conduites pour préparer une stratégie de financement agricole, mais leur traduction opérationnelle reste encore limitée¹⁴. Les projets ont tenté d'instaurer des mécanismes de financement assez disparates, et les ont reconduits ou abandonnés sans en faire le diagnostic (annexe XIV). Les lignes de crédit via les systèmes financiers décentralisés (SFD), les fonds de garantie et l'assurance agricole, conçus pour atténuer le risque perçu par les institutions financières et stimuler l'investissement privé, ont été réintroduits à nouveau dans le 2PAI-NE. Les instruments récents ne ciblent plus seulement les producteurs mais aussi les agrégateurs, les micro, petites et moyennes entreprises agricoles (MPMEA) et les SFD qui bénéficient de soutiens à l'investissement et du préfinancement de la production. L'approche est cohérente sur le plan conceptuel, mais sa faisabilité et donc sa capacité à renforcer l'inclusion financière des petits producteurs restent à démontrer.

Pertinence du ciblage

57. **Le ciblage des zones à fort potentiel de production apparaît pertinent mais risque d'exclure certains producteurs vulnérables.** Les vallées du Bandama, des Savanes et de Zanzan, qui couvrent environ un tiers du territoire national et 20% de la population, ont été retenues comme régions prioritaires pour leur forte incidence de pauvreté dès les premières interventions (zone du PRAREP). Ces régions, successivement couvertes par le PROPACOM et partiellement par le PADFA et le

¹³ Cette continuité signifie une stratégie explicite de renforcement progressif et de capitalisation qui justifierait un appui continu aux mêmes filières dans les mêmes zones jusqu'à leur autonomisation.

¹⁴ Des études ont toutefois été conduites qui pourront être capitalisées: étude d'identification des besoins en services financiers des petits exploitants agricoles des filières vivrières, réalisée dans le cadre du PROPACOM-Ouest par Desjardins, et étude de faisabilité de la mise en place d'une banque agricole ou de fonds dédiés au financement de l'agriculture, appuyée par le PADFA et réalisé par le cabinet McKinsey

2PAI-NE, ont été élargies ensuite par le PROPACOM-Ouest et le PUA-CI pour inclure des régions à forte vulnérabilité climatique. À l'intérieur des régions ciblées, la sélection géographique des zones d'intervention repose sur un équilibre entre la concentration de la pauvreté et de la vulnérabilité climatique, et le potentiel de production agricole. Les interventions du PRAREP et du PROPACOM s'orientent prioritairement vers les zones propices aux aménagements hydroagricoles et celles du PADFA et 2PAI-NE vers les principaux bassins de production des cultures retenues comme prioritaires. Le ciblage des zones d'intervention constitue ainsi un premier filtre qui, bien qu'il optimise les investissements productifs, risque d'exclure les producteurs vulnérables situés en dehors de ces zones, alors même que la stratégie de ciblage du FIDA vise en priorité les producteurs les plus vulnérables.

58. **Le ciblage des groupes prioritaires s'est affiné et complexifié progressivement et a permis une prise en compte de plus en plus adéquate de leurs besoins hétérogènes.** Cette évolution s'aligne avec la politique du FIDA en matière de ciblage des populations rurales pauvres, notamment les petits producteurs, avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes. Dans les projets les plus anciens, mis en œuvre dans un contexte de relance post-crise, le ciblage a connu des limites liées à des contraintes structurelles, notamment la faible maturité des organisations paysannes, l'absence d'outils de diagnostic organisationnel et une application inégale des critères de sélection¹⁵. À partir du PADFA, apparaissent des mécanismes de ciblage direct de jeunes et de femmes par quota et des mécanismes d'autociblage des OPA qui expriment leurs besoins et contribuent à leurs investissements par des contreparties. Le PUA-CI a, quant à lui, ciblé des OPA qui identifient leurs besoins sur la base d'une analyse de leurs contraintes (autociblage); elles sont bénéficiaires dès lors qu'elles sont prêtes à prioriser les plus vulnérables (femmes, jeunes, veuves et personnes en situation de handicap). Le 2PAI-NE vise trois catégories de groupes cibles; les petits producteurs vulnérables (dont les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap) et les PME rurales sont appuyés par le FIDA tandis que les grandes entreprises agroalimentaires sont appuyées par la BAD. Le ciblage des deux premières catégories combine les quotas et l'autociblage; les producteurs sont aussi pris en compte par leurs acheteurs qui sont, eux, sélectionnés par le projet et bénéficient alors de crédits à la production (annexe VIII). Les aspects relatifs aux questions de genre sont traités dans la section Égalité de genre et renforcement des femmes.
59. **Si le portefeuille intègre les jeunes dès la conception, ce sont les projets récents qui ont mis en œuvre des interventions spécifiques pour garantir leur participation.** Cette évolution s'inscrit dans une trajectoire plus large, l'insertion des jeunes n'étant devenue une priorité explicite qu'à partir de 2015, tant au niveau des politiques nationales que du FIDA, ce qui explique sa prise en compte plus structurée dans les projets récents. Les projets PADFA et 2PAI-NE promeuvent non seulement une augmentation des quotas au sein des OPA (jusqu'à 50%) mais aussi un parcours d'autonomisation basé sur des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat collectif: formation professionnelle, identification d'activités économiques spécifiques, fourniture de kits de démarrage ainsi qu'un appui à l'organisation en entreprises collectives agricoles, d'élevage ou de prestations de services innovants.
60. **La prise en compte des personnes en situation de handicap, mentionnée dans les critères de vulnérabilité des projets récents (PUA-CI et 2PAI-NE),**

¹⁵ Le ciblage social était peu marqué dans les dons de kits agricoles du PRAREP et la nature des kits ne prenait pas en compte les spécificités de genre et d'âge. Le PROPACOM a cherché à cibler les femmes et les jeunes filles, les jeunes producteurs, les jeunes sans emplois et les anciens. Le PROPACOM-Ouest a délibérément ciblé les OPA, mais sans mécanisme d'évaluation préalable de leur fonctionnalité.

est insuffisante au stade de la conception d'actions ciblées. Le COSOP 2020-2025 mentionne l'inclusion des personnes en situation de handicap parmi les groupes cibles prioritaires, prévoyant la mise en place de stratégies spécifiques pour répondre à leurs besoins particuliers. Cependant, cette orientation ne s'est pas totalement traduite en interventions concrètes. Aucune action ciblée n'a été observée et aucun partenariat structuré avec des organisations spécialisées n'a été établi, réduisant la capacité des projets à répondre aux besoins particuliers de ces groupes. Ainsi, malgré leur identification dans les mécanismes de ciblage, l'opérationnalisation de l'inclusion des personnes en situation de handicap est faible.

Arrangements institutionnels et adaptations en cours de mise en œuvre

61. **Globalement, les arrangements avec les institutions publiques sont pertinents mais le renforcement institutionnel a été peu pris en compte.** Le Ministère de l'agriculture, du développement rural et des productions vivrières (MINADERPV) est resté en charge du pilotage de la mise en œuvre des projets avec l'appui d'organismes techniques nationaux tout au long de la période, et cette continuité a favorisé le suivi de l'activité par l'État malgré la mobilité des responsables. Seul le PUA-CI a été placé sous la tutelle d'un autre ministère, alors chargé du programme d'urgence (PURGA) puis rattaché au Ministère des finances et du budget. Le 2PAI-NE, à caractère multisectoriel, présente un pilotage plus complexe avec une palette d'institutions publiques.
62. L'analyse comparée des dispositifs de mise en œuvre (annexe XIII) met en évidence une relative homogénéité des organismes techniques nationaux mobilisés dans les projets antérieurs, principalement l'ANADER, le CNRA et l'Office national pour le développement rizicole (ONDR), tous relevant du MINADER, tandis que les projets plus récents se caractérisent par une diversification accrue des partenariats, associant ONG, interprofessions, prestataires privés et structures à pilotage interministériel. Cette évolution traduit une ouverture vers de nouveaux modes de collaboration, mais les opportunités d'un renforcement institutionnel systématique des structures publiques techniques ont été insuffisamment exploitées (voir également la section sur le partenariat).
63. **De nombreux ajustements pertinents ont été opérés en cours d'exécution, en réponse à des planifications trop optimistes.** Tous les projets ont connu des modifications ou ajustements en cours de mise en œuvre. Faute de cofinancement, le PRAREP a dû abandonner sa composante de réhabilitation des périmètres et le budget du PROPACOM-Ouest a été fortement restructuré à la baisse. Les retards de démarrage et de réalisation des infrastructures ont conduit à réduire les valeurs cibles à atteindre et à étendre les durées des projets (six mois pour le PROPACOM-Ouest). Des résultats attendus ont été révisés à la baisse et les ressources réallouées à mi-parcours à d'autres lignes, voire à un nouveau projet en cours de planification. Cette souplesse est à l'actif du FIDA mais de tels défauts de conception par excès d'ambition sont à éviter.
64. **En conclusion,** la pertinence du portefeuille repose sur un alignement fort avec les politiques nationales et les stratégies du FIDA, ainsi que sur une adéquation générale aux besoins des bénéficiaires, incluant les jeunes, les femmes et les OPA. Les investissements et les interventions – appui aux semences et intrants, promotion des AGR, inclusion dans les chaînes de valeur et consolidation des OPA – ont été progressivement adaptés aux besoins locaux, au contexte post-crise et aux priorités des filières, avec des ajustements pertinents en cours de mise en œuvre. Toutefois, la pertinence reste affectée par l'absence d'études *ex ante* susceptibles d'orienter la conception, la discontinuité du soutien aux filières autres que le riz et le maraîchage et aux organisations, en particulier aux OPA, l'absence de mécanismes financiers durables, la faible prise en compte de l'élevage et de la

pêche ainsi que par la conception parfois trop ambitieuse du volet aménagements. L'EPP juge la pertinence **plutôt satisfaisante (4)**.

B. Cohérence

65. Cette section apprécie la cohérence des interventions du FIDA en Côte d'Ivoire. Elle inclut la cohérence externe avec les partenaires intervenant en appui au secteur et la cohérence interne entre les projets. Les activités hors prêts sont également appréciées dans cette section, plus spécifiquement la gestion des savoirs, le développement de partenariats et l'engagement dans le dialogue sur les politiques agricoles.

Cohérence externe

66. **Le FIDA conserve des avantages comparatifs grâce à son approche de proximité, intégrée et participative** et son positionnement stratégique parmi les acteurs du secteur agricole en tant que partenaire pro-pauvres et réactif dans les situations de crise. Son approche pro-pauvres visant à renforcer durablement les capacités locales et à faciliter l'accès aux services agricoles et débouchés commerciaux de producteurs souvent marginalisés le distingue des autres banques multilatérales de développement et fonds plus orientés vers la croissance que vers l'atteinte des plus vulnérables. Déjà présent dans le pays, le FIDA avait repris ses activités dès la fin de la crise post-électorale de 2009 (conception du PRAREP), réduisant la période sans appui et contribuant à la relance des productions vivrières et la protection des actifs agricoles des producteurs pauvres. Bien que la Côte d'Ivoire soit soutenue par de nombreux partenaires techniques et financiers (annexe XI), le FIDA conserve une position stratégique spécifique, ciblant des domaines et zones d'intervention moins couverts par d'autres bailleurs¹⁶. Toutefois, les PTF en Côte d'Ivoire étant très nombreux, ce positionnement n'est pas immuable.
67. **Plusieurs opportunités de complémentarité pour plus d'impact sont restées peu exploitées.** Par exemple, les coopérations française et japonaise interviennent respectivement dans l'appui budgétaire aux filières vivrières et dans l'appui technique à la riziculture et à l'aquaculture au centre du pays mais les possibilités de synergie ont été peu explorées (encadré 1). De même, le FIDA et la BAD auraient pu conduire des actions conjointes plus systématiques, compte tenu de leurs interventions dans des zones et sur des cultures similaires, avec des thématiques proches (aménagements hydroagricoles, structuration de l'aval des filières) et complémentaires (le FIDA ciblant les petits producteurs et les micro et petites entreprises de l'aval). Cette complémentarité n'a pas été pleinement exploitée dans les deux premiers pôles agro-industriels soutenus par la BAD (2PAI Bélier et Nord), mais elle a été mieux intégrée dans la conception conjointe du 2PAI-NE, où une répartition claire des cibles et des rôles a été établie selon les spécificités de chaque partenaire.

Encadré 1

Des opportunités de coopération sous exploitées avec l'AFD et la JICA

L'AFD soutient les filières vivrières avec des approches voisines de celle du FIDA mais sans grand partage d'expériences. Depuis 2013, des projets d'appui à la relance des filières agricoles (maïs, soja, porc, pisciculture, maraîchage et coton), puis aux chaînes de valeur durables (aviculture, porc, maïs et maraîchage) sont mis en œuvre dans tout le pays. Les approches d'intervention englobent l'accès aux semences et intrants, des aménagements hydroagricoles, la sécurisation foncière, un fonds compétitif pour l'innovation, un système national de contrôle de la sécurité des aliments appuyé par un fonds d'appui à l'investissement des entreprises agroalimentaires assorti d'un fonds de garantie sur le crédit. Certaines zones de la composante foncière du PARFACI de l'AFD (mise en œuvre de la loi sur

¹⁶ La majorité des PTF appuie principalement les filières d'exportation (anacarde, cacao durable, etc.), tandis que ceux qui soutiennent également les filières vivrières interviennent plutôt au sud du pays (Banque mondiale, coopération allemande). L'annexe XI présente les régions et thématiques des appuis des PTF du secteur agricole en Côte d'Ivoire, période 2013-2024.

le foncier rural) ont été des zones d'intervention du FIDA mais les possibilités de synergie ont été peu explorées (MdA, 2014).

La **JICA** intervient au centre du pays (Bélier et Gbeke) dans l'appui à la riziculture (PRORIL), aux services mécanisés et à l'aquaculture avec des projets de taille limitée qui ont identifié une gamme de bonnes pratiques et d'équipements adaptés. Il y a eu quelques échanges d'expériences avec le PADFA mais la synergie n'a pas pu être développée.

Source: Site web des agences et entretiens conduits durant la mission de l'ESPP.

68. **La coordination globale entre les interventions des PTF reste insuffisante.** Le pilotage central par le MINADER ne permet pas encore une articulation efficace entre les projets et la coordination interministérielle demeure limitée. Cela entrave la mise en œuvre cohérente d'approches multisectorielles et pourrait provoquer une dispersion des efforts publics. Par ailleurs, les enseignements des projets sont rarement partagés ou intégrés dans la conception de nouvelles interventions. Chaque projet fonctionne avec sa propre unité de gestion, souvent en silo, avec une faible capitalisation collective sur des enjeux stratégiques communs entre les différents partenaires.
69. **Le partage des tâches entre agences du système des Nations Unies n'est que partiellement cohérent.** Leurs domaines respectifs de compétences se superposent car ils semblent insuffisamment délimités. Ainsi, à la suite de la covid-19, les projets du FIDA se sont lancés dans l'aide d'urgence sans profiter des mécanismes de transfert aux plus vulnérables mis en place par le Programme alimentaire mondial (PAM), tandis que ce dernier promeut des pratiques d'adaptation climatique sensibles au genre et offre aux femmes et aux jeunes l'accès à des actifs productifs dans des zones également couvertes par le FIDA. En outre, la complémentarité potentielle entre les appuis aux organisations de producteurs soutenues par le FIDA et ceux des projets de restauration des écosystèmes en zones de savane de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et entre les groupements maraîchers du FIDA et les cantines du PAM n'a pas été exploitée. Ces exemples illustrent plus largement un manque de coordination opérationnelle et stratégique entre agences onusiennes; la coopération a été observée quand une des agences a bénéficié d'un don, facilitant la conclusion de partenariats stratégiques (don du FIDA dans le cas de ProAgro Youth conduit par l'OIT).
70. **L'ouverture du bureau de pays a renforcé la présence institutionnelle et la visibilité du FIDA en Côte d'Ivoire, mais a peu favorisé le développement de synergies avec les autres partenaires.** Cette proximité a facilité les échanges techniques avec les autorités nationales et certains partenaires, et permis une participation plus régulière aux mécanismes de coordination existants dans un contexte où la collaboration entre PTF et agences onusiennes demeure insuffisante. Toutefois, comme expliqué plus loin, cette présence n'a pas encore traduit son potentiel en résultats tangibles en matière de dynamisation des partenariats ou de renforcement de la cohérence externe. Les synergies opérationnelles avec les autres acteurs, dont la mise en place demande des temps longs, restent embryonnaires, et l'influence du FIDA sur le dialogue politique agricole demeure en deçà des attentes, malgré les opportunités offertes par la présence locale. Leur mise en œuvre étant récente, leurs effets devraient se matérialiser progressivement au-delà de la période évaluée.

Cohérence interne

71. **Le portefeuille du FIDA a globalement suivi une évolution cohérente entre les objectifs et orientations stratégiques des différents cadres successifs (les deux COSOP et la NSP)** avec des objectifs progressant de la relance post-crise vers la transformation structurelle de l'agriculture. Les projets successifs ont élargi leur ambition, passant de la relance rapide des productions vivrières à la

structuration de chaînes de valeur des productions vivrières et de rente et au renforcement des OPA associées à des entreprises en aval (PROPACOM, PROPACOM-Ouest, PADFA, 2PAI-NE). Cette évolution était en ligne avec le contexte des marchés, les politiques agricoles nationales et l'émergence d'acteurs de l'aval, renforçant la cohérence interne du portefeuille. Les objectifs ambitieux ont parfois précédé la maturation des organisations partenaires, en particulier des OPA. Cette transformation a été ralentie par l'émergence d'un nouveau contexte d'urgence liée à la covid-19 et par le retour à des interventions d'aide d'urgence dont la transformation post-crise en projet de développement n'a pas été mise en cohérence avec les autres projets du FIDA (PUA-CI).

72. **Les approches techniques et programmatiques ont également évolué sur la base des retours d'expérience, mais certaines leçons restent insuffisamment capitalisées.** Partant des expériences des projets antérieurs, les choix d'aménagement et les besoins en études préliminaires ont été ajustés, avec une attention plus soutenue à la gestion individuelle et collective des périmètres. Des innovations ont intégré l'adaptation au changement climatique, notamment par le développement de systèmes d'information agrométéorologiques alors que peu de leçons ont été tirées en matière de conservation des eaux et des sols, qui avait reçu peu d'attention. Les leçons tirées des expériences en termes de nutrition ont amené à en faire une composante transversale du projet en cours de conception. Toutefois, la cohérence entre projets a été parfois affectée, notamment dans le cas du PUA-CI transformé en projet de développement sans révision suffisante de sa conception, ce qui l'a amené à déployer des approches peu compatibles avec celles du PADFA¹⁷.

Contributions des dons

73. **Les dons se sont révélés cohérents avec les priorités stratégiques du portefeuille.** Les dons couvrent des thématiques en cohérence avec les objectifs des COSOP et de la Note de stratégie entre 2013 et 2024, notamment le soutien à l'agriculture familiale, l'autonomisation des femmes, le renforcement des OPA et l'engagement politique de ces organisations, l'insertion professionnelle des jeunes, le renforcement de la résilience des producteurs agricoles face au changement climatique et la finance climatique¹⁸. À titre d'exemple, des dons attribués à AfricaRice ont contribué à la recherche-développement sur des pratiques novatrices d'aménagement à faible coût (Smart Valley) et d'irrigation (Alternate Wetting), et un autre a permis d'élaborer un atlas des bas-fonds. Le micro-don accordé à l'ADERIZ a appuyé l'élaboration de la stratégie nationale de développement du secteur rizicole (2020-2030). Le don octroyé pour l'Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF) a favorisé en Côte d'Ivoire une mobilisation politique et sociale majeure à travers la création en 2013 de la Plateforme d'action nationale pour l'agriculture familiale en Côte d'Ivoire (PANAFCI). Rassemblant organisations paysannes, ONG, centres de recherche et acteurs publics, cette plateforme a instauré un dialogue inclusif visant à influencer les politiques nationales en faveur de l'agriculture familiale. Le don AgriCord a permis la participation des organisations paysannes ivoiriennes à la conduite de programmes publics comme le Programme d'appui à la relance des filières agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI) et le programme Filières agricoles durables en Côte d'Ivoire (FADCI) financé par le Contrat de désendettement et de développement (C2D) entre la Côte d'Ivoire et la France¹⁹.
74. **Les synergies actives entre dons et projets du portefeuille sont globalement faibles et le partage des leçons d'expérience des dons pour**

¹⁷ Certaines pratiques de distribution gratuite d'intrants ont perduré alors que d'autres projets favorisaient le financement à coût partagé et le soutien au développement de chaînes de valeur semencières.

¹⁸ Onze dons, dont deux nationaux et neuf régionaux, ont été recensés (voir tableau en annexe V).

¹⁹ Le nouveau Projet d'appui au renforcement des capacités d'adaptation et de résilience des communautés rurales face au changement climatique dans le bassin du Bandama (PACCB), lancé par le FIDA en juin 2025 et sur financement du fonds d'adaptation, prévoit une coopération avec le PNUD et la FAO.

une éventuelle mise à l'échelle par les projets est rare. Seul un don prévoyait d'interagir avec les projets du portefeuille, à savoir ProAgro Youth (qui visait l'insertion des jeunes dans les pôles agroalimentaires, avec des enseignements destinés aux projets FIDA). Les synergies ne sont systématiques que pour les dons gérés directement par les projets (ASAP ou RPSF)²⁰. N'étant pas institutionnalisée, la prise en compte ex-post des leçons à tirer de ces dons par les projets reste faible. Une meilleure coordination entre les dons et les projets du portefeuille et une prise en compte plus systématique de leurs leçons pourraient en augmenter l'impact.

Activités hors prêts: gestion des connaissances, participation à l'élaboration des politiques, établissement de partenariats

Gestion des connaissances

75. **La gestion des connaissances constitue un enjeu reconnu dans les COSOP et les projets, avec des initiatives variées mais à portée limitée pour les capitaliser, les diffuser et les valoriser.** Les orientations des documents stratégiques élaborées par le FIDA en Côte d'Ivoire quant à la gestion des connaissances (encadré 2), ont été globalement bien reflétées dans la conception et la mise en œuvre des projets. Les initiatives menées ont permis d'élaborer des fiches de capitalisation, des supports variés (vidéos, brochures, newsletters) et des outils numériques interactifs tels que les groupes WhatsApp, particulièrement appréciés par les producteurs pour l'échange d'informations agricoles en temps réel; ces supports se sont multipliés dans les projets récents (documentaires, notes d'orientation, groupe WhatsApp, etc., voir l'annexe VII)²¹. Des initiatives complémentaires telles que des webinaires thématiques, des publications d'articles et la production de supports audiovisuels ont également contribué au partage d'expériences entre projets et partenaires. Parallèlement, des ateliers nationaux et internationaux ont également favorisé les échanges d'expériences entre bénéficiaires, partenaires et institutions, renforçant la visibilité des projets et facilitant l'appropriation des bonnes pratiques. Selon les témoignages recueillis auprès des bénéficiaires, ces rencontres ont été l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques agricoles et d'établir des liens avec d'autres producteurs, fournisseurs et commerçants. Cependant, dans leur ensemble, les initiatives menées font le point sur des expériences délimitées plutôt que sur des approches stratégiques et n'ont pas encore induit un passage à l'échelle des expériences qui soit porté par les institutions nationales.

Encadré 2

Stratégies et approches de gestion des connaissances dans les COSOP et NSP

Dans le COSOP 2010-2015, une stratégie de gestion des connaissances a été formulée autour de plusieurs axes: la mise en place d'outils et de systèmes d'information, notamment un système de suivi-évaluation (SE); la participation à des réseaux thématiques; le partage d'expériences au sein de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre; les échanges entre projets, qu'ils soient financés par le FIDA ou non et le développement de mécanismes de communication.

La Note de stratégie pays 2016-2019 précise que la gestion des connaissances vise principalement à identifier, développer et promouvoir des approches efficaces et innovantes susceptibles d'être mises à l'échelle.

Le COSOP 2020-2025 prévoit la production de notes d'apprentissage sur des thématiques telles que le développement des filières ou la résilience face au changement climatique, à

²⁰ Par exemple, le don provenant du mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF) mis en œuvre par le PADFA a joué un rôle crucial en offrant un appui rapide aux producteurs ruraux durant la crise de la covid-19. Il a facilité la distribution d'intrants agricoles, la mise à disposition d'équipements indispensables, ainsi que la conduite de campagnes de vaccination pour les petits ruminants. Ces actions ont contribué à renforcer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des ménages les plus fragiles en cette période particulièrement difficile.

²¹ Par exemple, la mission a pu dénombrer neuf documents de capitalisation, deux documentaires, une note d'orientation, un groupe WhatsApp et quatre visites d'échanges d'expériences au niveau du PADFA, cinq fiches techniques, trois documents de capitalisation, une note d'orientation, cinq fiches de partage d'expériences et des portraits d'agriculteurs dans le cadre du PUA-CI.

diffuser auprès des parties prenantes via les canaux institutionnels de communication. Les leçons seront tirées des expériences de terrain et des données issues des projets, en particulier grâce aux systèmes de suivi-évaluation, y compris les évaluations d'impact du FIDA. Enfin, la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) est également considérée comme un levier stratégique pour faciliter les transferts de connaissances, de technologies et de savoir-faire.

Source: COSOP 2010, NSP 2016, COSOP 2020

76. **À travers les coopérations Sud-Sud et triangulaires, le FIDA en Côte d'Ivoire a facilité des échanges de bonnes pratiques.** Il s'agit notamment d'un voyage d'étude au Nigéria sur l'aquaculture (ProSCAWA)²² et de la Route d'apprentissage avec la Colombie et le Sénégal axée sur l'autonomisation des femmes rurales. Si ces initiatives ont permis d'identifier des opportunités de répliquabilité, les résultats concrets restent à venir, notamment pour la Route d'apprentissage récemment conclue. En outre, dans le cadre de la collaboration avec la fondation Saemaul, un voyage d'étude a été effectué en Corée du Sud autour du changement de mentalité, du renforcement des capacités des OPA et de la promotion de l'agroécologie. Cette initiative a permis l'adoption de pratiques agroécologiques par les producteurs, notamment le compost (voir la section Capital humain)
77. **Malgré des avancées, la gestion des connaissances est restée peu structurée, ce qui a limité la capitalisation et l'utilisation des enseignements issus des projets pour la prise de décision.** Une évaluation sur les pratiques de gestion des connaissances du FIDA, menée par le BIE sur la période 2016-2023, a souligné que les pratiques de capitalisation étaient mal organisées, la production de connaissances, peu exploitable, et les résultats insuffisamment valorisés dans l'amélioration des projets ou des politiques agricoles, malgré la création d'outils et l'organisation d'échanges d'expériences (FIDA, 2024a). Plusieurs facteurs expliquent cette situation, notamment l'absence d'un budget dédié, d'une stratégie claire et de ressources humaines spécialisées au sein du bureau de pays, ainsi que le démarrage tardif de certains projets qui a limité la prise en compte des leçons à en tirer. Toutefois, l'intégration récente d'une responsable communication et gestion des connaissances a amorcé des avancées, avec notamment la validation et la diffusion de fiches de capitalisation. Ces évolutions témoignent d'efforts récents pour structurer davantage la gestion des connaissances, dont les effets devraient se matérialiser progressivement au-delà de la période évaluée. La stratégie régionale en cours d'approbation pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre est perçue comme une opportunité de renforcer ces actions et d'améliorer la capitalisation des expériences à l'échelle nationale, même si le développement des compétences internes reste un défi, amplifié par des retards dans l'opérationnalisation de cette stratégie et des capacités techniques qui auraient besoin d'être renforcées davantage.

Partenariats

78. **Le partenariat stratégique avec le Gouvernement est globalement positif et bien établi.** Les discussions avec différents acteurs ont mis en exergue des relations satisfaisantes avec les institutions gouvernementales, en particulier les ministères de tutelle (MINADER et MBF). Par ailleurs, les acteurs gouvernementaux ont aussi mis en avant le rôle primordial du FIDA pour accompagner le pays dans les stratégies et politiques de développement agricole durable. Le dialogue entre le FIDA et d'autres ministères sectoriels, tels que le Ministère des eaux et forêts, le MIRAH, le Ministère de l'environnement et la Présidence de la République, s'est

²² Entre 2020 et 2022, le projet ProSCAWA, conduit au Ghana et au Nigéria grâce au mécanisme Chine-FIDA, a permis le transfert d'une technologie d'aquaculture en cage vers de petits producteurs, générant plus de 250 emplois, une hausse des revenus et une meilleure sécurité nutritionnelle, notamment chez les enfants. Le projet a aussi favorisé l'autonomisation des jeunes et des femmes.

développé progressivement et mériterait une consolidation et des actions concrètes²³. Par ailleurs, une cellule de coordination et de suivi du portefeuille FIDA, prévue pour renforcer la cohérence du partenariat et assurer une vision stratégique commune, n'a pas encore été mise en place. Elle aurait permis d'instaurer un cadre de concertation régulier, de favoriser l'harmonisation des approches et de diffuser plus largement les enseignements tirés des projets, tout en apportant un appui structurant face aux défis systémiques identifiés (voir la section Performances des partenaires).

79. **Le programme a promu un partenariat opérationnel de faire-faire mais ne s'est pas suffisamment soucié des capacités des prestataires, d'où leur forte instabilité.** Le choix des partenaires de mise en œuvre issus de structures publiques ou semi-publiques (ANADER, FIRCA, ADERIZ, CNRA) était pertinent. Ces structures étaient déjà actives dans les zones couvertes par le projet et avaient déjà eu des expériences avec des projets antérieurs financés par le FIDA. Toutefois, le partenariat avec ces structures était basé sur la prestation de services et n'intégrait pas suffisamment d'appuis institutionnels pour renforcer leurs capacités d'intervention sur le terrain. Bien que de nombreux accords aient été établis avec les structures publiques et parapubliques, la majorité n'a pas été maintenue d'un projet à un autre, en raison de capacités souvent surévaluées, de faibles performances et d'un manque de mécanismes correctifs efficaces. C'est le cas notamment des partenariats avec l'ANADER et le FIRCA, dont les contrats ont été interrompus, donnant l'image de prestations à court terme plutôt que partenariats stratégiques. Plutôt que de renforcer ces institutions, les projets ont diversifié les partenariats avec l'entrée des prestataires privés dans les dispositifs de formation et d'encadrement, mais à nouveau sans stratégie de renforcement de leurs capacités.
80. **Plusieurs PTF opèrent sur des questions similaires à celles du FIDA sans suffisamment d'engagements conjoints.** L'engagement sur les politiques foncières avec la Banque mondiale n'a pas été conclu mais une collaboration effective avec Helen Keller International a eu lieu en matière de nutrition dans le cadre du PADFA. Des discussions avec l'AFD pour l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion des périmètres hydroagricoles sont en cours et leurs résultats restent à concrétiser.
81. **Le partenariat entre les agences du système des Nations Unies n'est pas pleinement optimisé, malgré des cadres de coopération existants.** Le FIDA travaille avec les agences onusiennes dans le cadre de coopération pour le développement durable (CCDD) 2019-2025 et 2026-2030, participant aux réunions techniques et aux groupes sectoriels Agriculture et Environnement. La collaboration se traduit par des initiatives dans des zones fragiles comme la région du Zanzan, où le PAM intervient avec des études, outils et actions d'urgence dans le cadre du 2PAI-NE. Des collaborations sont envisagées pour améliorer la pérennisation des cantines scolaires et pour la mise à l'échelle d'innovations agricoles, comme l'agriculture intelligente face au climat portée par la FAO et l'assurance agricole développée par le PAM. Toutefois, malgré une note stratégique annexée au COSOP, le partenariat stratégique reste insuffisamment concret, notamment en raison de chevauchements structurels dans les domaines d'intervention (aide d'urgence ou interventions de développement) du FIDA et du PAM (voir la section Cohérence externe). Une volonté réelle de complémentarité et de structuration, particulièrement dans les domaines du climat, de la nutrition et de la résilience est dénotée, dont les effets devraient se concrétiser dans la prochaine phase de programmation. Les constats soulignent le besoin urgent de renforcer la gouvernance stratégique et d'instaurer des mécanismes formels pour une meilleure coordination et un partage

²³ Le Ministère de l'environnement et des eaux a participé à la mise en œuvre d'une composante du PROPACOM-Ouest. Un projet avec le MIRAH est prévu et la note de conception est en cours de préparation au moment de la rédaction du rapport.

des tâches, d'autant plus que des défis persistent sur le financement de projets communs, tel qu'indiqué dans la revue du COSOP 2020.

82. **Une évolution vers des partenariats plus structurants avec le secteur privé est en cours, mais reste fragile et marquée par des expériences passées inégales.** Les premières initiatives ont mis en évidence les limites opérationnelles et la faible durabilité des collaborations, par exemple les partenariats semenciers du PRAREP ou les clusters du PADFA (AFRICA-AGRECO) et du 2PAI-NE (centres semenciers avec les OPA). Dans le secteur financier, seules quelques institutions comme UNACOOPEC ont perduré, tandis que de nouveaux acteurs (UPROMAT, ADVANS CI) commencent à être intégrés. Les projets amorcent un changement de paradigme, passant de la simple fourniture de services à des modèles gagnant-gagnant ancrés dans les chaînes de valeur qui se structurent avec des opérateurs privés. Des partenariats sont alors construits autour d'infrastructures post-récolte, comme ceux noués avec les entreprises de transformation ITIA (mangues bio) et ISMO (mangues séchées) et avec des coopératives de producteurs (ROCFED, coopérative de mangues financée par ABC Fund). Des discussions sont en cours avec OLAM dans la filière anacarde (2PAI-NE) mais certains grands partenaires approchés se sont vite rétractés (Coca Cola, Dreyfus) tandis que la majorité des partenariats se noue avec de très petits opérateurs eux-mêmes sous contraintes (voir la section Efficacité). La construction de relations contractuelles durables basées sur un respect des engagements mutuels et des normes de qualité est un long processus. Ainsi, cette transition vers des partenariats public-privé, encore fragile, nécessite un accompagnement rigoureux, une évaluation réaliste des capacités des partenaires et une meilleure articulation entre les acteurs pour assurer leur stabilité et leur efficacité.

Engagement dans le dialogue sur les politiques agricoles

83. **Le dialogue politique, pourtant identifié comme stratégique, demeure un point faible de l'engagement du FIDA en Côte d'Ivoire.** Intégré comme l'un des trois objectifs du COSOP 2020-2025, le renforcement des politiques publiques dans les domaines du foncier, du financement agricole et de l'appui aux filières s'est peu concrétisé jusqu'à présent. Les projets ont contribué à l'application des politiques publiques, mais sans répercussion visible sur la production de ces politiques. Ils ont facilité le dialogue entre leurs diverses parties prenantes aux niveaux régional et national, au sein de cadres de concertation et entre acteurs de filières au sein de plateformes interprofessionnelles (riz, mangue, maraîchage). Certains thèmes identifiés comme prioritaires par les COSOP, tel que la mise en application de la loi sur le foncier rural, ont été répercutés sur les projets qui se sont donnés comme objectif d'organiser des campagnes de sensibilisation (permettant d'établir 20 certificats fonciers au niveau du PADFA), mais sans répercussion visible au niveau des politiques publiques. Certains dons ont permis aux OPA de participer à des processus de planification à une échelle plus large, notamment à l'élaboration de la stratégie rizicole nationale et à la conception des projets financés sur contrat de désendettement C2D.
84. **Des efforts substantiels récents ont ciblé des politiques sectorielles, mais leurs résultats sont en gestation.** Le PADFA a contribué à la définition d'un protocole phytosanitaire contre la mouche des fruits, sans qu'il ait, à ce jour, pu être intégré aux politiques nationales. Le FIDA a contribué à l'élaboration du PND. Il a également apporté une expertise technique reconnue au programme nutritionnel du Gouvernement via le groupe de donateurs travaillant avec le Conseil national pour la nutrition, l'alimentation et la petite enfance (CONNAPE). Il soutient par ailleurs le programme social d'accélération de la production vivrière et de la transformation en Côte d'Ivoire (PROSVIT-CI) en lien avec le cabinet du Premier ministre. Malgré ces contributions, l'ESPP n'a pas pu établir de preuves suffisantes

de résultats concrets à ce stade, mettant en évidence que l'action du FIDA dans le dialogue politique a été limitée, dispersée et sans stratégie clairement déployée.

85. **Conclusion sur la cohérence.** Il existe une bonne cohérence entre les objectifs stratégiques du FIDA en Côte d'Ivoire et les orientations nationales de développement agricole, ainsi qu'une évolution progressive et logique des thématiques opérationnelles du portefeuille, passées de la relance post-crise à la consolidation des chaînes de valeur agricoles. L'évaluation relève également un alignement global avec les priorités gouvernementales. Cependant, plusieurs faiblesses demeurent, notamment la prise en compte limitée des leçons tirées des projets antérieurs dans la conception des interventions successives, la coordination insuffisante avec les autres partenaires pour assurer une réelle complémentarité des approches et la synergie limitée entre dons et projets du portefeuille. De plus, la valeur ajoutée du FIDA, historiquement liée à son approche pro-pauvres et de proximité, apparaît moins marquée dans un contexte de concurrence accrue entre bailleurs de plus en plus présents. Par conséquent, la cohérence du portefeuille est appréciée comme **plutôt insuffisante (3)**.
86. **Conclusion sur la gestion des connaissances.** La gestion des connaissances s'améliore en interne dans les projets du FIDA mais les leçons sont rarement tirées à temps et partagées. La capitalisation porte plutôt sur des expériences spécifiques que sur des approches stratégiques. L'évaluation juge cette dimension **plutôt insuffisante (3)**.
87. **Conclusion sur le partenariat.** Des dynamiques récentes de partenariats sont observées, dont les effets devraient se matérialiser au-delà de la période évaluée. Toutefois, au cours de la période évaluée, le développement des partenariats s'avère fragmenté. Le partenariat avec le Gouvernement est solide et reconnu au niveau central mais les relations avec les partenaires publics de mise en œuvre sur le terrain incluent peu de renforcement de compétences. Les collaborations avec les PTF et le secteur privé demeurent fragmentées, souvent instables et sans résultats consolidés, malgré quelques initiatives encourageantes et récentes dans les filières mangue et anacarde. La coopération avec la FAO et le PAM demeure insuffisamment structurée et exploitée, en dépit d'un potentiel de complémentarité reconnu. L'évaluation juge le développement des partenariats **plutôt insuffisant (3)**.
88. **Conclusion sur l'engagement sur les politiques.** Les documents stratégiques du FIDA en Côte d'Ivoire ont intégré le dialogue politique comme objectif à travers des thèmes pertinents au regard des enjeux du secteur. Seuls certains dons ont permis aux OPA de contribuer à l'élaboration de politiques et stratégies tandis que les projets se sont limités à appliquer des politiques existantes et à animer des cadres de concertation, sans effet concret sur la formulation des politiques publiques. Les initiatives sont récentes, dispersées et sans résultats soutenus. L'évaluation juge donc l'engagement sur les politiques **plutôt insuffisant (3)**.

C. Efficacité

89. Cette section apprécie l'atteinte, au moment de l'évaluation, des objectifs et résultats escomptés par le programme du FIDA en Côte d'Ivoire; elle couvre également le sous-domaine de l'innovation. Sur la base de la théorie du changement reconstruite par l'équipe de l'ESPP (annexe III), l'objectif de réduction de la pauvreté rurale par amélioration durable de la sécurité alimentaire et des revenus des producteurs tout en renforçant leur résilience aux chocs devrait être atteint à travers trois trajectoires d'impact: 1) l'amélioration de la production agricole et de sa résilience face aux chocs; 2) l'augmentation durable des opportunités d'emplois et de revenus à travers les chaînes de valeurs agricoles dans un environnement réglementaire favorable; 3) des OPA autonomes et professionnelles. Ces changements à moyen et long terme seront atteints à travers des interventions couvrant les thématiques suivantes: i) amélioration des capacités

de production agricole résilientes; ii) structuration et autonomisation des OPA; iii) diversification des sources de revenus; iv) meilleur accès aux marchés et aux services financiers; v) meilleure valorisation des produits agricoles; vi) réduction des pertes post-récolte; vii) bonnes pratiques nutritionnelles.

90. **L'efficacité du ciblage s'est progressivement améliorée, traduisant un apprentissage institutionnel.** La consolidation des résultats des projets sur la période 2013-2025 montre que 115 693 ménages ont été atteints sur un total de 139 349, soit près de 83% des ménages visés, ce qui constitue un résultat quantitatif important²⁴. Le nombre total de bénéficiaires directs est estimé à plus de 740 000, dont près de 46% de femmes (tableau 8). Malgré des résultats quantitatifs satisfaisants, une faible implication des acteurs locaux, un manque de transparence et une application peu rigoureuse des critères de sélection lors du ciblage ont conduit à l'inclusion d'organisations peu actives ou fictives et à une confusion parmi les bénéficiaires. Le choix de cibler les OPA collectivement, sans diagnostic préalable ni accompagnement adapté à leur niveau de maturité, a limité l'efficacité du ciblage, souvent biaisé par des préférences relationnelles. En revanche, les projets plus récents (PADFA, PUA-CI) ont significativement renforcé l'efficacité du ciblage en adoptant des approches participatives et transparentes, impliquant directement les OPA, les acteurs locaux et les communautés dans le processus de sélection²⁵. Ces projets ont aussi favorisé une meilleure inclusion des groupes marginalisés, grâce à des procédures validées localement et à des mécanismes de recours garantissant équité et légitimité. Ce constat a d'ailleurs été confirmé par les bénéficiaires eux-mêmes lors de la mission d'évaluation.

Tableau 8

Nombre de bénéficiaires touchés (2013-2025)

Projet	Bénéficiaires directs		Ménages					
	Prévu	Touché (Réalisation %)	Femme Prévu (%)	Femme Touché (%)	Jeune Prévu (%)	Jeune Touché (%)	Prévu	Touché (Réalisation%)
PRAREP	150 000	ND ²⁶	ND ²⁷	39	ND	ND	21 000	19 122 (91%)
PROPACOM	175 000	119 931 (69%)	40	30-60 ²⁸	ND ²⁹	ND	25 000	17 133 (69%)
PROPACOM -Ouest	50 743 ³⁰	45 850 (90%)	40	43	30	30 ³¹	7 249	6 550 (90%)
PADFA	108 000 ³²	91 855 (85%)	50	47	30	17	32 500	31 445 (97%)
PUA-CI	53 600	37 537 (70%)	50	49	25	40	53 600	41 443 (77%)
Total							139 349	115 693 (83%)

Source: Compilation de l'ESPP à partir des données des documents de projets.

91. **Malgré une volonté affichée d'inclure les jeunes dans les projets, leur insertion économique durable a été freinée dans les premiers projets par**

²⁴ Ce pourcentage inclut les PRAREP, PROPACOM et PROPACOM-Ouest qui sont des projets achevés, ainsi que le PADFA et le PUA-CI qui sont encore en cours d'exécution. Les données en termes de bénéficiaires ne sont pas disponibles pour tous les projets, ainsi l'évaluation s'est limitée au total des ménages touchés.

²⁵ Critères de sélection du PADFA: (i) identification des bassins de production prioritaires; (ii) organisation de séances de sensibilisation communautaire; (iii) autociblage des bénéficiaires par les communautés elles-mêmes.

²⁶ Les cadres logiques des rapports de supervision et d'achèvement ne présentent que des données sur les ménages.

²⁷ Le document de conception du projet prévoyait des quotas de femmes et de jeunes selon le taux de pauvreté rural, mais aucun objectif chiffré n'a été établi (FIDA, 2018a).

²⁸ Les femmes représentent entre 30% et 60% des bénéficiaires selon les activités (FIDA, 2018a).

²⁹ Même si le projet visait les jeunes filles, les jeunes ruraux producteurs et les sans-emplois, la stratégie genre et jeunesse, élaborée tardivement, n'a pas été mise en œuvre et le suivi n'a pas collecté de données désagrégées par âge (FIDA, 2018a).

³⁰ PROPACOM-Ouest: les valeurs cibles du cadre logique ont été revues à la baisse lors de la revue à mi-parcours

³¹ Données spécifiques sur les jeunes non disponibles; le PCRV estime néanmoins qu'environ 30% des bénéficiaires d'intrants et d'équipements sont des jeunes.

³² PADFA: les valeurs cibles du cadre logique ont été revues à la baisse lors de la revue à mi-parcours.

l'absence de stratégie structurée, de plan d'action dédié et de mécanismes de suivi spécifiques. Lors des entretiens réalisés avec les bénéficiaires, il est apparu que bien que les jeunes soient effectivement ciblés par les initiatives des projets, globalement, leur rôle se limite souvent à celui de main-d'œuvre agricole, sans véritable autonomisation à travers des projets générateurs de revenus. Ce constat est aussi confirmé par la revue 2024 du COSOP 2020-2025 indiquant des insuffisances qui persistent en matière d'inclusion des jeunes et qui seront prises en considération par le projet récent 2PAI Nord-Est, avec des offres d'appuis plus spécifiques à cette catégorie. De plus, les rapports de supervision et d'achèvement, tout comme l'autoévaluation réalisée par le FIDA dans le pays, ne mettent en évidence aucun effet sur cette catégorie de bénéficiaires, en raison de l'absence d'un système de suivi-évaluation désagrégé selon le statut social des bénéficiaires, limitant ainsi l'identification des leçons à tirer des interventions. En effet, dans ces projets encore récents ou en cours d'exécution, la prise en compte des jeunes repose principalement sur des indicateurs agrégés de portée, ce qui limite l'observation d'effets tangibles en matière d'insertion économique durable à ce stade.

Amélioration de la production agricole

92. **L'amélioration de l'accès aux semences, intrants et services agricoles a contribué à relancer la production après les crises successives, bien que les résultats escomptés aient été partiellement atteints.** Les projets ont répondu à la dégradation du capital productif des producteurs en fournissant des semences améliorées, des engrais, des pesticides et du matériel agricole. Toutefois, les taux de réalisation ont été très variables selon les projets et les types d'intrants: les appuis en semences certifiées et en équipements ont souvent été en deçà des prévisions, tandis que les apports en engrais ont enregistré de meilleures performances. L'appui-conseil est également resté insuffisant, avec des taux d'atteinte oscillant entre 32% et 52% selon les projets, limitant l'adoption durable des bonnes pratiques agricoles. Peu de producteurs ont bénéficié d'un accompagnement technique suffisant de l'ANADER, dont les moyens étaient contraints, même si les formations réalisées ont permis une amélioration ponctuelle des pratiques culturales. Certains projets initiaux (tels que PRAREP et PROPACOM) ont été mis en œuvre dans un contexte post-crise marqué par des capacités institutionnelles affaiblies, tandis que les projets plus récents ont été affectés par d'autres contraintes, notamment liées à la covid-19 et aux perturbations des marchés. Ces résultats, globalement contrastés, montrent que si l'appui a contribué à relancer l'activité productive, il n'a pas permis d'atteindre une couverture suffisante ni une intensité d'appui à la hauteur des besoins.
93. **Ces performances en deçà des attentes s'expliquent en grande partie par des retards persistants de mise en place des composantes techniques et un manque de synchronisation, qui ont réduit l'efficacité des appuis en intrants et formations.** Dans plusieurs projets, les semences et intrants ont été livrés en dehors des périodes de semis ou avant la finalisation des aménagements, entraînant des pertes et une faible utilisation, comme dans le cas du PROPACOM (intrants livrés avant la finalisation des aménagements et souvent mal stockés) ou du PUA-CI (4% des semences de riz et 25% des semences de maïs ont été utilisées) (FIDA, 2023f). Les appuis en semences certifiées ont souvent été ponctuels (sur une campagne) et difficiles à reconstituer, en raison de leur coût, de leur disponibilité limitée et des faibles revenus des producteurs, à l'exception des OPA les mieux structurées et ayant été suffisamment sensibilisées (encadré 3)³³. De même, les formations ont été mal calées dans le calendrier agricole, dispensées trop tôt avant la mise en place des infrastructures nécessaires ou trop tard après les campagnes agricoles pour être appliquées efficacement, ce qui a réduit leur

³³ Le PUA-CI a diffusé cinq films documentaires sur la reconstitution en plus des formations et des partages d'expérience.

application comme l'ont souligné par les OPA rencontrées lors de la mission d'évaluation. Ces défaillances de planification, souvent liées aux lenteurs administratives, ont touché aussi les projets récents comme le PUA-CI et le PADFA.

Encadré 3

Taux de reconstitution des semences certifiées

PRAREP: le taux de reconstitution des semences de riz était de 0% pour la région du Bounkani contre 76% pour la vallée du Bandama et 38% dans la région des Savanes.

PROPACOM: les taux de reconstitution étaient jugés globalement faibles sur la période 2015-2016 pour le riz (30%) et le maïs (13%) dans la majorité des zones à l'exception de Korhogo avec 100% pour le maïs.

PROPACOM-Ouest: le nombre d'OPA engagées dans la reconstitution des fonds intrants était très faible. On note que 2,18% des fonds ont été reconstitués avec les COOPEC et 8% avec les OPA à travers des caisses villageoises.

Source: Compilation par l'ESPP à partir des rapports d'achèvement des projets PRAREP, PROPACOM et PROPACOM-Ouest

94. **L'appui du FIDA a permis de relancer partiellement le système semencier, bien que cet appui n'ait plus été maintenu dans la durée pour les tubercules.** Les appuis apportés par les projets au CNRA, dont les antennes avaient été saccagées durant la crise post-électorale, et aux producteurs multiplicateurs ont permis l'acquisition de semences et semenceaux de prébase et de base, leur multiplication en R1, l'installation d'unités de triage et de traitement des semences, ainsi que le rachat et la distribution des semences et semenceaux certifiés aux producteurs (PRAREP et PROPACOM). Ces interventions ont notamment permis la diffusion de variétés améliorées de riz à cycle court, de maïs et de racines et tubercules plus résilients, contribuant à l'adaptation progressive des systèmes de culture. Elles ont également amorcé une dynamique positive, mais les objectifs de production n'ont pas été pleinement atteints en raison de contraintes techniques, logistiques et financières persistantes confirmées par les entretiens avec le CNRA et les producteurs multiplicateurs, ainsi que dans les différents rapports de projet (FIDA 2018a, 2019 et 2021a). De plus, cette dynamique n'a pas été maintenue dans les projets suivants (PROPACOM, PROPACOM-Ouest, PADFA), particulièrement pour les tubercules comme l'igname et le manioc, qui n'ont pas été retenus parmi les filières cibles alors que les besoins des producteurs dans ce domaine restent importants, comme l'ont confirmé les entretiens lors de la mission terrain et les rapports de projet (voir la section Pertinence).
95. **Parallèlement, le développement d'un système semencier rizicole privé performant constitue une avancée majeure mais présente une fragilité structurelle.** Ce système privé a démontré son efficacité en matière d'amélioration de l'accès aux semences certifiées de riz, notamment grâce à la collaboration entre acteurs publics, privés et organisations de producteurs (PADFA, AfricaRice, AFRICA-AGRECO, OPA)³⁴. Toutefois, sa fragilité réside dans ce qu'il reste fortement dépendant du soutien financier du PADFA et peine à s'imposer face aux distributions gratuites de semences menées par d'autres projets (PUA-CI et 2PA-CI)³⁵.
96. **La mise en œuvre des aménagements hydroagricoles et maraîchers est largement en deçà des objectifs fixés.** Les projets n'ont atteint que 22% des

³⁴ Le PADFA a engagé en 2019 des négociations avec le CNRA pour la production de semences G3, sans succès en raison du prix proposé (4 000 XOF/kg pour les semences R1). Un accord a ensuite été conclu en 2021 avec AfricaRice à un coût inférieur. Par ailleurs, sur neuf sociétés semencières privées contactées pour produire 4 000 tonnes de R1, seule AFRICA-AGRECO a accepté de s'engager, signant une convention en 2022 fixant les prix à 800 XOF/kg pour la G4 et 700 XOF/kg pour la R1. Le programme de production a démarré en 2023 pour une durée de deux ans.

³⁵ Le Programme de production alimentaire d'urgence en Côte d'Ivoire (2PAUCI) est cofinancé par la Banque africaine de développement, la JICA et le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Il s'inscrit dans le Programme d'urgence de soutien aux filières agricoles impactées par la covid-19. Il vise à faire face à la crise alimentaire et aux perturbations de l'approvisionnement en intrants essentiels à la production alimentaire, découlant de la guerre en Ukraine.

objectifs d'aménagements hydroagricoles pour la riziculture (1 677 ha aménagés sur 7 600 ha prévus) et 19,7% pour le maraîchage (53,39 ha sur 270 ha prévus). Ces résultats s'expliquent par les retards de démarrage des projets, les lenteurs des procédures de clarification foncière et de passation des marchés ainsi que la faible performance des entreprises (tableau 9). En conséquence, les cibles ont souvent été revues à la baisse à mi-parcours. Les entretiens avec les informateurs clés ont également révélé des insuffisances de débits des forages réduisant de plus de la moitié les surfaces irrigables.

Tableau 9

Aménagements hydroagricoles prévus et réalisés et facteurs explicatifs

Projets	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Facteurs explicatifs des écarts
PRAREP	1 300 ha de périmètres rizicoles	0	0%	Non mobilisation du financement
PROPACOM	2 000 ha rizicoles	1 289 ha rizicoles	64%	Retard de démarrage; lenteurs administratives et foncières
	90 ha maraîchers	12 ha maraîchers	24%	
PROPACOM-Ouest	2 300 ha rizicoles	166,26 ha rizicoles	7%	Retard de démarrage et lenteurs administratives; faible performance des entreprises
	80 ha maraîchers	11 ha maraîchers	13%	
PADFA	2 000 ha rizicoles	222 ha rizicoles réceptionnés	11%	Retard de démarrage; lenteurs administratives; retard dans la finalisation des aménagements
	100 ha maraîchers	30,39 ha maraîchers	30%	

Source: Compilation par l'ESPP à partir des rapports de conception, supervision et achèvements des projets et notes d'entretien de l'ESPP

97. **La faible articulation entre infrastructures et activités d'accompagnement a fortement affecté l'efficacité de ces interventions.** Le séquençage des actions s'est souvent révélé inadapté: les aménagements ont été parfois livrés en toute fin de projet, voire après sa clôture, réduisant la portée des appuis techniques et du renforcement des capacités des producteurs. Lors de la mission de terrain, l'équipe a observé plusieurs travaux d'infrastructures toujours en cours et des formations encore à livrer, à moins d'un an de la clôture du projet (PADFA, PUA-CI). Cette situation souligne l'importance d'une planification rigoureuse dès la conception pour assurer la cohérence et la durabilité des interventions.
98. **Les techniques d'aménagement se sont améliorées progressivement rendant les aménagements plus productifs et plus durables.** Les aménagements sommaires pour des périmètres rizicoles au fil de l'eau, peu coûteux mais peu performants, de même que les premiers périmètres maraîchers du PROPACOM situés en bordure de cours d'eau ou de barrage sans système de pompage, ont été progressivement remplacés par des aménagements en dur avec pompage, permettant l'extension des superficies cultivées et du nombre de récoltes annuelles grâce à une meilleure maîtrise de l'eau. Certaines réhabilitations, notamment entre PROPACOM et PADFA, ont également permis des améliorations concrètes, comme le revêtement des canaux et l'extension des périmètres, contribuant à une meilleure maîtrise de l'eau.
99. **En revanche, les systèmes d'irrigation n'ont pas toujours fait l'objet d'évaluations *ex ante*, ce qui a conduit à des choix techniques parfois inadaptés.** Le goutte à goutte, par exemple, ne convient qu'à certains périmètres et son efficacité a été entravée par des contraintes techniques et une faible appropriation par les bénéficiaires; il est abandonné au profit de solutions jugées plus appropriées, comme l'ont exprimé ces derniers lors des discussions (voir la section Durabilité).

100. L'ingénierie sociale et l'appui-conseil au sein des périmètres ont progressivement évolué vers une gouvernance plus participative et ancrée localement mais leur mise en œuvre a été inférieure aux attentes.

Initialement, des projets comme le PRAREP et le PROPACOM passaient par les comités de gestion pour distribuer les kits d'intrants et d'équipements, avec une implication limitée des producteurs en matière d'entretien. Le PADFA a alors renforcé la gouvernance de ces comités et promu un appui-conseil de proximité efficace via des conseillers endogènes, capables de relayer les préoccupations des producteurs et de transmettre les contenus des formations. Cette double dynamique a permis une gestion participative des périmètres et la valorisation des intrants et des aménagements. Toutefois, l'approche reste récente et appliquée à des échelles réduites. En outre, l'absence de motivations financières ou de paiements de prestations par les OPA pour les conseillers endogènes représente un obstacle majeur à sa mise en œuvre.

101. Globalement, la relance de la production vivrière n'a pas permis d'atteindre les cibles fixées, malgré des appuis importants. Dans un contexte post-crise et post-covid-19, la fourniture de semences, d'intrants, la réhabilitation partielle des aménagements hydroagricoles et l'appui-conseil ont permis une relance de la mise en valeur des terres, en particulier pour le riz, le maïs, le manioc et l'igname (voir annexe XVI). Toutefois, les résultats sont faibles en raison des difficultés déjà évoquées, notamment la faible maîtrise de l'eau et l'accès restreint aux semences certifiées. Pour l'ensemble du programme, les objectifs d'emblavure et de production rizicoles n'ont été atteints qu'à hauteur de 64% et 75%, respectivement, tandis que le maïs enregistre de meilleurs résultats, avec 109% et 77% des objectifs d'emblavure et de production. Certains périmètres visités (PROPACOM, PROPACOM-Ouest) sont encore exploités, mais les contraintes techniques persistent.

102. L'appui catalytique à la lutte biologique contre la mouche des fruits a été efficace alors que les mécanismes de financement du traitement phytosanitaire sont à consolider. L'appui ponctuel du FIDA (PADFA) a permis le géoréférencement de 17 000 ha de vergers de manguiers, la formation de plus de 390 producteurs de mangue sur les techniques de lutte intégrée et le traitement de masse de 20 000 vergers, ainsi que la définition d'un protocole sur la lutte biologique contre la mouche des fruits. Ces appuis ont contribué à réduire de moitié les interceptions de mangues fraîches ivoiriennes sur le marché européen (de 10 à 5 entre 2015 et 2020) et à diminuer les pertes économiques de 230 à 115 millions Fcfa (FIDA, 2025d). Les observations issues des visites de terrain confirment un intérêt croissant pour cette approche au niveau national comme local. Cet appui catalytique est resté limité à une seule campagne, a été accompagné par la mise en place de mécanismes pour que les acteurs de la filière prennent en charge le financement du traitement des vergers et la mise en place d'un dispositif d'appui-conseil de proximité. Ces mécanismes, portés notamment par l'interprofession mangue et par des partenariats entre unités de conditionnement et organisations de producteurs, visaient à renforcer l'appropriation et la durabilité des actions au-delà de l'appui direct du projet. Cependant, les ressources publiques et de l'interprofession mangue pour les traitements en masse des vergers sont sporadiques. À ces défis s'ajoutent le coût du traitement biologique considéré élevé par les producteurs (environ 60 000 XOF/ha) et des pratiques d'entretien des vergers insuffisamment pratiquées³⁶.

³⁶ Inexistence de programme de traitement de masse sur la période 2021 et 2024, de ce fait les producteurs se sont débrouillés eux-mêmes. Ce n'est qu'en 2025 que l'Interprofession mangue de la Côte d'Ivoire (Inter-Mangue) a réussi à mobiliser un financement qui a permis le traitement de 4 000 ha vergers dans le cadre du Programme d'urgence de soutien aux filières agricoles impactées par la covid-19.

Diversification des revenus

103. **Le maraîchage a constitué le principal vecteur de diversification mais les résultats restent d'ampleur modeste.** Des améliorations techniques plus récentes, notamment l'utilisation des forages et de systèmes d'irrigation plus fiables sur certains périmètres (PADFA), suggèrent un potentiel de performance qui reste toutefois à confirmer à une échelle plus large. Dans ce contexte, les périmètres mis en place (PROPACOM, PROPACOM-Ouest et PADFA), ayant bénéficié principalement à des groupements de femmes, ont permis de diversifier l'alimentation, notamment à travers la production d'une diversité de fruits et légumes, et de générer des revenus sur les marchés locaux et urbains (encadré 4). Toutefois, la mission d'évaluation a constaté que l'exploitation des surfaces disponibles demeure contrainte par le manque d'eau, lié à l'ensablement des cours d'eau, au tarissement des puits en saison sèche et à l'inadaptation du système de goutte à goutte. Il est à noter que l'accès à la terre des groupements repose sur des ententes foncières avec des ayants-droits ou sur la location, ce qui ne garantit pas totalement la sécurisation foncière pour les exploitants.

Encadré 4

Aménagement et appui à la mise en valeur d'un périmètre maraîcher soutenu par le PADFA

Le Projet ASNAP (2019-2022) financé par la Banque mondiale avait comme partenaire de mise en œuvre Helen Keller International (supervision des activités de terrain) en collaboration avec le MIRAH, l'ANADER, l'ONG Wo Pile Sanga (volet nutrition) et AGRI IVOIRE ENVIRONNEMENT. Le projet soutenait le maraîchage et la production de patate douce à chair orange dans les régions de Poro et Bagoué. Lors de l'atelier de clôture du projet, le PADFA a été sollicité pour consolider les acquis et a signé une convention avec Helen Keller International en février 2023 pour couvrir la zone de Korhogo au profit de 10 groupements de production maraîchère.

Le groupement des femmes de Konmborodougou, composé de 50 membres en majorité jeunes, a reçu l'appui du PADFA : mise en place d'un forage, de panneaux solaires et de bassins, formations aux pratiques agroécologiques, aux techniques d'entretien et de maintenance, au marketing, à la mise en relation avec des commerçants, à la nutrition et à l'éducation financière, ainsi que mise en relation avec une structure de financement.

Grâce à ces appuis, les femmes rapportent: «Avant le forage, l'eau n'était pas suffisante, ce qui créait des conflits d'usage, la collecte de l'eau et l'arrosage manuel étaient pénibles, on tombait souvent malades et on ne gagnait rien»; «Au début, on cultivait en même temps que tout le monde et au moment où le marché est saturé, ce qui ne permet pas de gagner assez vite de l'argent. Actuellement, on décale la saison vers fin juillet pour récolter vers septembre et octobre, où les prix sont plus élevés. Ceci grâce à la disponibilité de l'eau et à la formation sur l'itinéraire technique, la période de commercialisation et la production de qualité avec l'utilisation des produits biologiques»; «Nous produisons deux fois dans l'année tomate, chou, oignon, aubergine, carotte, courgette, concombre, bissap. En 2024, nous avons produit et vendu 24 tonnes alors que les années passées, on ne pouvait pas produire et vendre plus de 5 tonnes», ce qui nous a permis de gagner 1 million de XOF alors qu'avant on gagnait 80 à 100 000 XOF.

Source: Élaboration de l'équipe ESPP lors de la mission d'évaluation (juillet 2025).

104. **La contribution des microprojets d'AGR est marginale, en raison de leur démarrage tardif et de contraintes financières et techniques.** En 2023, 370 OPA ont été sélectionnées avec la participation des Comités d'appui et de suivi techniques (CAST), mais seules 183 ont pu mobiliser leur apport de 20%, et mi-2024, à peine 69 avaient effectivement reçu leur financement (PUA-CI)³⁷. Les lenteurs structurelles au démarrage des projets ont limité les délais impartis à la mise en place et à l'accompagnement des AGR. L'exigence de la contrepartie de 20% exclut de fait les OPA les plus vulnérables, accentuant les inégalités d'accès (voir ci-dessous Accès aux marchés et aux services financiers). Par ailleurs, les encadrements des bénéficiaires n'en sont encore qu'à leurs débuts, sans résultats

³⁷ Les CAST ont été mis en place par arrêté interministériel n° 0766/MEF/MEMINADER/MBPE/MIRAH du 25 juillet 2022. Ils ont procédé à l'évaluation et à la sélection des dossiers de demandes de financement.

tangibles en termes de productivité ou de rentabilité, ce qui rend prématurée toute appréciation de leur efficacité. Les observations de terrain révèlent également un manque de concertation avec les bénéficiaires dans les choix techniques, une faible supervision et un suivi insuffisant, notamment pour les activités d'élevage³⁸. Ces défaillances, combinées à un encadrement encore embryonnaire, limitent fortement la productivité, la rentabilité et la viabilité de ces initiatives.

Renforcement des OPA et interprofessions

105. **Les projets ont permis une dynamique de structuration des OPA, mais leur maturité et leur autonomie demeurent insuffisantes pour qu'elles jouent un rôle économique et organisationnel.** À l'exception du PUA-CI, les projets ont appuyé la structuration et le renforcement organisationnel et technique des OPA, mais les réalisations sont demeurées largement en deçà des objectifs (PRAREP: 191 OPA sur 1 087 recensées; PROPACOM: 164 OPA sur 660 puis 147 sur 593; PADFA: 38 sur 150) (FIDA, 2017e, 2018a, 2021a et 2025d). L'évaluation du niveau de maturité (annexe XVII) montre que la majorité des OPA demeure aux niveaux 1 et 2, et que seulement 9% du total atteignent le niveau 4 d'autonomie opérationnelle³⁹. Les résultats varient fortement selon les zones: 4% à Hambol/Gbêkê, 0% à Bondoukou, 25% à Korhogo et 9% dans la zone PROPACOM-Ouest. Cette performance, très hétérogène, reflète la faible gouvernance et capacité des OPA à jouer pleinement leur rôle économique et organisationnel. Certaines OPA des filières riz et maïs parviennent à assurer l'approvisionnement en intrants, la commercialisation groupée ou l'appui-conseil via les producteurs relais, mais elles peinent encore à offrir des services essentiels tels que l'accès au crédit, la contractualisation, la transformation ou l'entretien des aménagements. Les OPA maraîchères, quant à elles, se limitent principalement à l'appui-conseil assuré par les producteurs relais.
106. **Des facteurs structurels et opérationnels ont freiné l'atteinte des objectifs de structuration.** Après la crise de 2002-2008, de nombreuses associations de jeunes et de femmes, comités de gestion et OPA avaient cessé de fonctionner. Les OPA vivrières étaient peu structurées et fonctionnelles, ayant reçu moins de soutien que les OPA des grandes filières d'exportation (FIDA, 2011). La durée des appuis, souvent comprise entre 6 et 12 mois, s'est révélée courte et inadaptée pour des OPA dont les capacités organisationnelles, techniques et économiques initiales étaient faibles. Par ailleurs, l'évaluation de leur maturité n'a pas été pleinement exploitée pour ajuster la planification et l'intensité des interventions. Les formations prévues n'ont pas été entièrement mises en œuvre, et l'analphabétisme de nombreux membres a freiné l'appropriation des contenus. Enfin, le dispositif opérationnel chargé de l'appui à la structuration était sous-dimensionné, avec un ratio trop élevé d'OPA par prestataire (entre 21 et 24 pour trois personnes) et une coordination insuffisante entre les cabinets intervenant parfois en parallèle auprès des mêmes bénéficiaires⁴⁰.
107. **Les appuis ont contribué au renforcement de la structuration des interprofessions riz, mangue et oignon.** L'interprofession oignon (reconnue officiellement en 2016) a été dotée de matériels informatiques et d'une base de

³⁸ Pour les petits ruminants (39 mortalités sur 42 livrés après deux mois de livraison, à cause de l'inadaptation de la race à l'humidité de la zone et de leur faible état de santé. Les moutons de race Djallonké, les plus adaptés dans la zone, n'ont pas été livrés), alevins (5 000 mortalités d'alevins sur 6 000 livrés en raison de la petite taille, 4 grammes au lieu de 10 grammes, ne pouvant pas s'alimenter); pour les poussins (200 mortalités sur 1 500 livrés en raison des conditions de transport et de la faible maîtrise technique). L'OPA piscicole a dû cotiser pour l'achat de nouveaux alevins sur le marché afin de poursuivre l'activité, sans compensation du projet malgré sa demande. L'OPA bénéficiaire des ovins a, quant à elle, exigé de participer au choix des races et de changer de fournisseur, ce qui lui a permis d'acquérir 53 moutons de race Djallonké adaptés à la zone.

³⁹ Maturité de niveau 1: pas de structuration (faible capacité organisationnelle, technique et économique); maturité de niveau 2: structuration moyenne (structure organisationnelle assez fonctionnelle, assez bonne capacité technique et économique dans la prise en charge des besoins des membres); maturité de niveau 3 (bon niveau organisationnel, bonne capacité technique et économique dans la prise en charge des besoins des membres) (FIDA, 2011).

⁴⁰ Entretiens avec des informateurs clés et rapports d'achèvement des projets.

données actualisées des acteurs de la filière. Elle organise les réunions post-récolte de la plateforme des acteurs pour planifier la commercialisation et dispose de cases d'oignons auprès des OPA, grâce au soutien du PADFA. L'interprofession mangue a reçu un appui financier pour l'élaboration de son plan stratégique 2023-2027, ce qui a permis sa reconnaissance officielle en septembre 2024. Cet appui a également permis à l'interprofession de se doter d'un plan de formation et d'un mécanisme de financement durable basé sur des cotisations, dont l'opérationnalisation reste à concrétiser. L'interprofession riz a bénéficié d'un appui financier facilitant la tenue de trois ateliers de concertation ayant conduit à l'instauration d'un prélèvement de 1 XOF/kg sur les ventes du riz local et importé, formalisé par un arrêté interministériel en mars 2025, mais ce mécanisme n'est toujours pas appliqué. Ces appuis ont permis des avancées importantes, notamment dans la coordination des filières et la fixation annuelle des prix pour la mangue verte destinée à l'export, le riz et l'oignon, ainsi que dans l'élaboration de stratégies d'autofinancement. Cependant, ces avancées ne suffisent pas encore à consolider durablement la gouvernance sectorielle.

108. **Malgré les avancées, les interprofessions restent insuffisamment structurées et peinent à mobiliser les producteurs, à gérer durablement les ouvrages collectifs et à fournir des services à leurs membres.** Les contraintes financières, logistiques et techniques continuent de freiner leur développement, notamment le manque de ressources pour assurer leur fonctionnement régulier et financer des services collectifs (formation, appui-conseil, entretien d'infrastructures) (FIDA, 2024b). Par exemple, l'interprofession mangue ne dispose pas des moyens nécessaires pour financer le traitement en masse des vergers contre la mouche des fruits ni pour soutenir techniquement les exploitants. Dans la filière riz, les interprofessions rencontrent des difficultés à structurer les relations commerciales entre les producteurs et les opérateurs des marchés, ainsi qu'à faciliter l'accès au financement. La structuration de la filière oignon reste également incomplète, avec des obstacles persistants à l'accès aux aménagements, aux intrants, aux services de conseil et aux débouchés commerciaux. Le fait que près de 60% des OPA maraîchères ne soient affiliées à aucune fédération ou interprofession illustre la faiblesse globale de l'écosystème organisationnel, qui reste encore loin du niveau requis pour assurer une coordination efficace et durable des filières⁴¹. Ces dispositifs étant récents, leur consolidation et leur traduction en services réguliers et en mobilisation effective des producteurs restent à démontrer.

Amélioration de la valorisation des produits agricoles

109. **Les appuis du FIDA ont permis une amélioration des capacités de transformation dans les filières riz et mangue, mais leur portée est circonscrite par des contraintes structurelles et financières.** Dans la filière riz, l'équipement de 92 des 130 mini-rizeries et décortiqueuses prévues a permis de doubler la productivité (de 0,7 t/ha à 1-1,5 t/ha) avec la réduction des pannes, et une économie de temps et d'énergie et d'augmenter légèrement le rendement à l'usinage (70% contre 60% auparavant) tout en améliorant la qualité du riz (moins d'impuretés). De même, dans la filière mangue, la modernisation de stations de conditionnement et d'unités de séchage a diversifié les produits et accru les revenus des opérateurs (encadré 5). Ces résultats ont été confirmés par les visites de terrain. Cependant, le manque de fonds de roulement empêche les mini-rizeries d'acheter du paddy en période de récolte, limitant leur rôle à la prestation de services. De même, le taux élevé de cofinancement requis a découragé plusieurs

⁴¹ Enquête thématique (productivité, revenus des bénéficiaires, professionnalisation des opa, mesures d'adaptation au changement climatique, nutrition, etc.) réalisée dans Bagoué, Hambol, Gbeké, Poro et Tchologo sur trois filières: mangue, riz, maraîchage (FIDA, 2025c).

opérateurs de mangue et de riz de participer aux investissements, réduisant l'effet des appuis⁴².

Encadré 5

ITIA: entreprise de séchage de mangue bénéficiaire du relèvement de son plateau technique

Créée en 2010, ITIA est une entreprise spécialisée dans la transformation de la mangue séchée bio, avec une diversification vers d'autres produits. En 2022, elle a bénéficié d'un financement à coût partagé du PADFA, avec 80% d'apport propre et 20% de subvention du projet, qui lui a permis de relever le plateau technique de son unité de séchage de mangue. L'appui a couvert l'acquisition d'un séchoir à gaz et électrique (capacité de 4 tonnes de mangue pour une production de 300 kilos en 18 à 20 heures), deux chambres froides de 40 pieds par conteneur, un lot de cagettes ainsi qu'un appui financier à la certification bio européenne et américaine.

Grâce à cet appui, ITIA a : (i) augmenté sa capacité de production de mangues séchées et commercialisées passant de 60 tonnes en 2022, à 100 tonnes en 2024, avec une prévision de 125 tonnes en 2025; (ii) accru son chiffre d'affaires de 10 à 100 millions de XOF par campagne; (iii) élargi ses effectifs de 3 à 11 employés permanents et de 45 à 150 saisonniers, dont 90% de femmes; (iv) réduit ses pertes de 30% à 7% grâce à l'utilisation des cagettes; (v) diversifié ses activités vers la transformation d'autres fruits comme l'ananas et la papaye.

Source: Élaboration de l'équipe ESPP lors de la mission d'évaluation (juillet 2025).

110. **Malgré ces acquis techniques, les pertes post-récolte demeurent une contrainte majeure qui réduit la valorisation des produits agricoles.** Dans le riz et le maraîchage, les retards dans la construction des infrastructures de stockage, de conservation et de conditionnement (magasins, aires de séchage, centres de groupage), ainsi que le manque d'équipements de récolte (batteuses), entretiennent des pertes importantes. Dans les mini-rizeries, les bénéficiaires soulignent par ailleurs la faible qualité du paddy (humidité excessive, impuretés), ce qui se traduit par des pertes de rendement à la transformation. Dans la filière mangue, la situation est aggravée par l'arrêt du traitement massif contre la mouche des fruits depuis 2020 - que l'interprofession et l'État ne parviennent pas à reprendre - et le faible respect des bonnes pratiques d'entretien des vergers, malgré des formations ponctuelles et la mise en place (encore embryonnaire) par l'interprofession d'un conseil agricole spécialisé. Ces limites montrent que les investissements dans la transformation seraient plus efficaces s'ils étaient couplés à des dispositifs de réduction des pertes en amont et à un encadrement technique renforcé.
111. **Quelques initiatives ciblées montrent que des solutions adaptées et accessibles peuvent réduire efficacement les pertes post-récolte.** Dans la filière oignon, les cases de stockage ont significativement prolongé la durée de conservation et réduit les pertes, offrant un gain de revenus aux producteurs (encadré 6). De même, dans la filière mangue, la mise à disposition de cagettes pour le conditionnement et le séchage a permis d'améliorer la qualité des produits et de limiter les pertes constatées lors du transport ou du séchage. Ces résultats positifs illustrent que des interventions simples, à faible coût et adaptées aux réalités des producteurs, auraient un impact immédiat et durable sur la valorisation des productions agricoles.

⁴² Quatre-vingt pour cent à la charge des PME pour la filière mangue et 40% pour les mini-rizeries.

Encadré 6

Cases d'oignons pour la post-récolte

Grâce aux cases d'oignons, nous conservons plus longtemps l'oignon, jusqu'à 6 mois, et réduisons les pertes (par ex., pour 100 kg, à la maison nous avons 30 kg de pertes alors qu'avec les cases, nous perdons tout au plus 10 à 15 kg). Grâce à la longue conservation, nous vendons pendant la période où les prix sont chers sur le marché: le sac de 25 kg coûte 11 000 XOF alors qu'en période d'abondance il coûte entre 4 000 et 5 000 XOF.

Source: Élaboration de l'équipe ESPP lors de la mission d'évaluation (juillet 2025).

Accès aux marchés et aux services financiers

112. **Le soutien aux unités de transformation et aux coopératives révèle le potentiel de la filière mangue, malgré des investissements partiellement réalisés.** Le soutien apporté aux unités de conditionnement et de séchage de mangue, combiné à la promotion de l'agrégation et à l'appui à la certification, a permis de renforcer les partenariats entre transformateurs et OPA. Le partenariat entre ITIA et cinq coopératives a, par exemple, doublé les ventes de mangues fraîches entre 2023 et 2024, avec une nouvelle progression attendue en 2025, à des prix plus rémunérateurs⁴³. D'autres initiatives similaires ont été appuyées, comme l'unité ISMO et ses trois coopératives partenaires, ou encore ROCFED, dont la production a triplé grâce à l'appui reçu, y compris en termes de fonds de roulement du Fonds ABC (encadré 7). Ces dynamiques montrent le potentiel de la filière, même si leur portée reste entravée par la modernisation incomplète des unités de transformation (3 sur 7 réhabilitées à mi-parcours) et par l'arrêt prématuré des campagnes de traitement des vergers.

Encadré 7

ROCFED: entreprise de conditionnement de mangues bénéficiaire du relèvement du plateau technique

ROCFED, entreprise privée créée en 2016 et spécialisée dans la production et l'exportation de la mangue fraîche, a mobilisé 80% de cofinancement pour bénéficier d'un financement du PADFA subventionné à 20%. Ce cofinancement lui a permis d'acquérir, entre février 2023 et février 2024, deux chambres froides d'une capacité de 60 conteneurs, une ligne de tri d'une capacité de 4 à 5 tonnes avec un lot de caquettes, ainsi qu'un accompagnement pour la certification qualité. En parallèle, ROCFED a reçu un fonds de roulement du Fonds ABC de 300 000 EUR en 2021 pour renforcer ses relations avec les OPA et donc son approvisionnement et ses capacités à respecter des calendriers d'expédition, ainsi que ses exportations vers l'Europe sur la base de contrats fermes avec les distributeurs européens.

Ces appuis ont permis à l'entreprise: (i) de doubler sa capacité de production à 60 conteneurs par saison; (ii) d'augmenter son chiffre d'affaires de 300 à 500 millions XOF/an; (iii) d'employer 8 salariés permanents et 200 employés temporaires, (80% de jeunes et femmes) rémunérés 3 500 XOF/jour pendant 45 jours; (iv) de collaborer en amont avec une OPA et 100 producteurs avec des volumes de mangue fraîche passant de 435,2 tonnes en 2022 à 1 500 tonnes en 2025, représentant 675 millions de XOF en 2025 pour cette seule entreprise.

Source: Élaboration de l'équipe ESPP lors de la mission d'évaluation (juillet 2025).

113. **La structuration des circuits de commercialisation des filières riz et maraîchage est embryonnaire, avec des initiatives de contractualisation encore peu abouties et une prédominance persistante des pratiques informelles.** Pour les filières riz et maraîchage, les contrats d'intention récemment négociés et signés par les OPA avec les agrégateurs (exploitants de mini-rizerie et de centres de groupage) ne se traduisent pas encore en ventes effectives. Les OPA maraîchères peinent à mutualiser la vente de leurs produits; leurs centres de groupage ne sont pas opérationnels. Le modèle de partenariat ESOP, promu par le FIDA pour soutenir la commercialisation, s'est révélé peu performant en raison de plusieurs défaillances (encadré 8). Une enquête menée en 2024 dans cinq régions

⁴³ Les ventes de mangues sont passées de 750 tonnes en 2023 à 1 500 tonnes en 2024, avec une prévision de 1 875 tonnes en 2025, à des prix plus rémunérateurs (100 XOF/kg pour le frais bio et 4 000 XOF/kg pour le séché bio).

d'intervention du FIDA révèle d'ailleurs que 70% des OP maraîchères, 58% des OP de riz et 50% des OP de mangue n'ont pas établi de contrats commerciaux formels pour la vente de leurs produits, ce qui limite leur capacité à sécuriser des débouchés et explique la fragilité persistante des mécanismes d'accès au marché.

Encadré 8

Modèle de partenariat ESOP: production, transformation et commercialisation

Le modèle ESOP, promu par les projets du FIDA en Côte d'Ivoire, s'est révélé peu pertinent pour la structuration de la filière riz. Avec une production cumulée de seulement 350 tonnes de riz blanchi (0,02% de la demande nationale), son impact est resté négligeable. Les résultats traduisent un séquençement inadapté des appuis, la faible capacité entrepreneuriale des OPA, l'accès limité aux intrants et l'absence de débouchés viables. L'exemple de l'ESOP de Katiola illustre ces défaillances: retards de paiement, rupture de confiance avec les producteurs et gouvernance fragilisée, confirmant que sans accompagnement durable, mécanismes financiers adaptés et renforcement réel des OPA, le modèle reste inefficace

Source: Mission d'évaluation (juillet 2025) et FIDA, 2018a.

114. **Le portefeuille a introduit une grande variété de mécanismes de financement mais les dispositifs demeurent fragiles et vulnérables face aux contraintes structurelles** (voir la section Pertinence). Il s'agit des subventions initiales aux crédits de campagne, fonds de roulement, leasing et financements à risques partagés, mis en œuvre par différents projets: PROPACOM avec des subventions aux équipements, PROPACOM-Ouest avec une intégration bancaire progressive des OPA, et PADFA en soutenant des prestataires de services financiers pour faciliter le financement des producteurs. Ces initiatives visaient à lever les obstacles d'accès au financement mais la faible capitalisation des entreprises et la coordination insuffisante entre acteurs ont freiné leur efficacité. Les entreprises de l'aval n'ont pas pu préfinancer les producteurs ni garantir leur accès au crédit, freinant les effets des mécanismes mis en place. Le 2PAI Nord-Est expérimentera un mécanisme tripartite combinant État, institutions financières et bénéficiaires, avec plans d'affaires et assurances multirisques, mais rien ne garantit que le système local soit prêt à jouer pleinement ce rôle. Ces initiatives témoignent d'une recherche d'innovation, tout en soulignant la fragilité persistante des dispositifs financiers ruraux, malgré quelques réussites marginales dans des partenariats entre OPA et institutions financières.
115. **La diversité des instruments testés ne s'est pas traduite par un accès effectif au crédit, en particulier pour les producteurs les plus vulnérables du fait des critères de ciblage restrictifs et des exigences élevées de contribution.** Le ciblage des OPA a souvent laissé de côté les producteurs les plus vulnérables, et les exigences de contributions (parfois jusqu'à 80%) ont rendu difficile l'accès aux équipements ou infrastructures. Dans les microprojets d'AGR, même une contribution de 20% s'est avérée être un obstacle, nécessitant parfois une collecte de cautions communautaires, ce qui retarde la réalisation des projets. Pour les mini-rizeries soutenues par le PUA-CI et financées partiellement par l'UNACOOPEC, l'investissement initial a été possible, mais l'absence de fonds de roulement limite l'approvisionnement et la durabilité des unités. Les retards de paiement aux fournisseurs ont accentué ces difficultés. L'expérience du financement vert via l'Initiative finance verte inclusive (IGREENFIN) illustre également ces lenteurs, les accords nécessaires n'ayant pas encore été finalisés, ce qui retarde la disponibilité effective des lignes de crédit à faible taux d'intérêt. Pour le PADFA, seuls 2,7% des porteurs de plans d'affaires ont obtenu un financement, et la majorité des producteurs et agrégateurs restent peu bancarisés, à cause d'un accès quasi inexistant au crédit. Plus de la moitié des organisations de producteurs de riz, maraîchage et mangue déclarent ne pas avoir accès au crédit, et 90% des crédits obtenus servent surtout à l'achat d'intrants plutôt qu'à l'investissement

productif⁴⁴. En résumé, malgré quelques avancées ponctuelles, les contraintes structurelles continuent de limiter l'efficacité et l'inclusivité des projets.

Mise en pratique de bonnes pratiques nutritionnelles

116. **Les questions nutritionnelles sont progressivement prises en compte mais il reste à les intégrer dans les actions des projets et à en renforcer les liens avec celles de partenaires spécialisés pour espérer des effets sur les comportements alimentaires.** Le PADFA, par exemple, s'est donné comme cible de toucher 144 000 personnes avec des soutiens ciblés en matière de nutrition sous forme de campagnes d'éducation nutritionnelle et de démonstrations culinaires et par le soutien à une quarantaine d'initiatives économiques de femmes et de jeunes produisant des aliments à haute valeur nutritionnelle (farine infantile, riz étuvé, fruits et légumes séchés). En 2025, près de 77 000 personnes avaient bénéficié de ces soutiens ciblés, dont 50 000 femmes par des campagnes d'éducation nutritionnelle (FIDA, 2024b). L'enquête conduite auprès d'un échantillon de ménages bénéficiaires montre une bonne participation (42% des ménages ont au moins un membre qui a participé aux activités de nutrition) et des effets mesurables sur l'amélioration de la diversité du régime alimentaire (FIDA, 2025c). Il s'agit toutefois d'un domaine où les changements de pratiques demandent des efforts et appuis combinés dans la durée: les rapports de supervision insistent sur la nécessité de renforcer les liens entre les activités de nutrition et les autres activités des projets qui assurent un meilleur accès aux vivres et de travailler en partenariat avec des organisations spécialisées dans la nutrition comme Hellen Keller International.

Innovations

117. Les innovations promues par le portefeuille se caractérisent par des pratiques techniques, organisationnelles et environnementales adaptées au contexte ivoirien, nouvelles pour les zones d'intervention et visant à répondre aux besoins des parties prenantes et aux défis auxquels elles sont confrontées.
118. **Le portefeuille a introduit plusieurs innovations techniques et agroécologiques adaptées aux réalités locales.** Un modèle d'aménagement basé sur des seuils déversants en moellons selon les courbes de niveau a été mis en place, permettant une meilleure utilisation de l'eau de pluie, la réduction de l'érosion et l'amélioration de la productivité agricole. Les pratiques agroécologiques comme le *bokashi* (compost à fermentation enrichie en micro-organismes) et les biopesticides, largement adoptées par les OPA maraîchères, ont contribué à restaurer la fertilité des sols et permis d'optimiser les périodes d'application d'engrais. Dans la filière mangue, un dispositif innovant de pièges phytosanitaires a montré son efficacité contre la mouche des fruits, mais son coût élevé a limité son adoption à grande échelle malgré un intérêt institutionnel pour sa réplique.
119. **Les innovations environnementales ont permis d'améliorer la gestion durable des ressources et de réduire les impacts climatiques.** L'introduction de pompes solaires d'irrigation dans le maraîchage est une pratique nouvelle pour les producteurs qui a contribué à réduire à la fois les coûts d'irrigation et les émissions de gaz à effet de serre.
120. **Des solutions simples mais adaptées ont permis de valoriser les produits et de réduire les pertes post-récolte.** Les cases de stockage d'oignons, bien intégrées dans les pratiques locales, prolongent la conservation jusqu'à six mois et réduisent la vente à perte. Dans la mangue, la valorisation des déchets en provendes animales illustre une démarche d'économie circulaire: en 2024, une coopérative a transformé 15 tonnes de déchets en 3 tonnes de provendes vendues

⁴⁴ Enquête thématique (productivité, revenus des bénéficiaires, professionnalisation des OPA, mesures d'adaptation au changement climatique, nutrition, etc.) réalisée dans Bagoué, Hambol, Gbeké, Poro et Tchologo sur trois filières: mangue, riz, maraîchage (FIDA, 2025c).

à 600 000 XOF à cinq fermes bovines (FIDA, 2025d). Ces initiatives confirment le potentiel des innovations locales pour renforcer la résilience économique⁴⁵.

121. **Les pratiques organisationnelles innovantes ont principalement concerné la gestion collective des intrants, les systèmes semenciers et les partenariats commerciaux.** Certaines OPA, les plus structurées, ont mis en place de bonnes pratiques innovantes comme les mécanismes de prélèvement sur les ventes groupées pour reconstituer un fonds d'intrants. Un schéma semencier rizicole a été expérimenté, avec AfricaRice, un agrégateur privé et les OPA, facilitant l'accès aux semences certifiées (voir la section Efficacité)⁴⁶. Bien que cette pratique ne soit pas innovante en Côte d'Ivoire, elle l'est pour les producteurs bénéficiaires des projets. Toutefois, la durabilité du dispositif reste fragile en raison de sa forte dépendance aux subventions. Sur le plan commercial, la marque collective «Terroir» pour l'attiéké a été introduite et certains produits sont désormais présents dans les rayons de supermarchés, notamment à Man (FIDA, 2021a). Les normes nationales homologuées (riz, piment, gombo, mangue séchée) offrent de nouvelles perspectives de valorisation, mais leur appropriation est encore restreinte. Le modèle de partenariats 4P pour le financement d'unités modernes de transformation industrielle et de commercialisation de la mangue, le renforcement du plateau technique des stations de conditionnement existantes et l'acquisition d'unités de séchage modernes, testé notamment avec ITIA dans la mangue, a démontré son efficacité en sécurisant des débouchés rémunérateurs pour les coopératives de producteurs, mais demeure encore marginal faute d'agréateurs structurés (voir la section Efficacité et l'encadré 9) (FIDA, 2024b).

Encadré 9

Fonds d'intrants agricoles

Le fonds d'intrants agricoles (semences, engrais, produits phytosanitaires) a été initialement mis en place par les projets pour une seule campagne et les OPA devaient le reconstituer afin d'assurer son réapprovisionnement pour leurs membres. Les observations de la mission sur le terrain montrent que ce mécanisme a bien fonctionné au niveau des OPA les plus structurées. Ces dernières ont reconstitué le fonds intrants et garanti un approvisionnement en intrants de qualité dans les délais, d'une part grâce aux prélèvements sur les ventes groupées des produits récoltés et à travers les achats groupés d'intrants à moindre coût et, d'autre part, à partir des revenus tirés de la vente de noix de cajou. En revanche, les OPA faiblement structurées ne sont pas parvenues à reconstituer ces fonds intrants reçus, et chaque producteur se débrouille pour s'approvisionner en intrants. Lors des entretiens, les semences issues des réserves de récoltes sont demeurées les principales sources d'approvisionnement des producteurs membres de ces OPA. De même, l'usage d'engrais et de produits phytosanitaires dépend des moyens financiers de chaque producteur et la majorité n'applique alors pas les doses recommandées.

Source: Élaboration de l'équipe ESPP à partir de la revue documentaire.

122. **Conclusion sur l'efficacité.** Le programme a progressivement amélioré l'efficacité du ciblage, qui est devenu plus participatif et inclusif. Les aménagements hydroagricoles ont gagné en qualité technique, même si les superficies effectivement aménagées restent nettement inférieures aux objectifs, et les périmètres maraîchers, très prisés des femmes, ont contribué à diversifier les productions. Les microprojets offrent également des opportunités de revenus complémentaires aux OPA. Cependant, l'efficacité globale est fortement contrainte par des retards, une mise en œuvre incomplète et une désynchronisation entre les intrants, les formations et les aménagements, ainsi que par la faible structuration des OPA/interprofessions et une intégration commerciale encore embryonnaire

⁴⁵ Dans ce cadre, le PADFA a appuyé deux opérateurs privés (KOTO-WOBIN à Bagoué et KOPROMACI au Poro) spécialisés dans le séchage de mangue pour qu'ils intègrent la valorisation des déchets de mangue dans leur modèle d'affaires, ce qui constitue aussi une opportunité économique pour ces opérateurs.

⁴⁶ Appuyé par le PADFA. AfricaRice produit des semences prébase de riz (G3) mises à disposition d'un agrégateur chargé de les multiplier en G4 puis en R1 destinées aux OPA. Le projet subventionne l'achat des G3 et le rachat des R1, améliorant ainsi l'accès des OPA et des multiplicateurs à des semences certifiées.

(contrats peu aboutis, ESOP et autres agrégateurs peu performants, pertes post-récolte). Les contraintes de financement (fonds de roulement, accès au crédit) et la portée incomplète des systèmes semenciers freinent le changement d'échelle. L'inclusion des jeunes reste insuffisante. Ainsi, l'efficacité du programme est jugée **plutôt insuffisante (3)**.

123. **Conclusion sur l'innovation.** Les projets du FIDA en Côte d'Ivoire ont introduit une diversité d'innovations adaptées aux contextes locaux, qui ont amélioré la productivité, la durabilité environnementale, la valorisation économique et la structuration organisationnelle des filières. Toutefois, leur diffusion reste inégale, freinée par des coûts élevés, par une faible appropriation institutionnelle et, pour certaines innovations organisationnelles, par une forte dépendance aux subventions. L'innovation est jugée **plutôt satisfaisante (4)**.

D. Efficience

124. Cette section présente l'analyse de l'efficience définie comme la mesure dans laquelle les interventions sont susceptibles de produire des résultats de façon économique et opportune. L'analyse de l'efficience inclut l'efficience financière, opérationnelle et économique.

Efficience opérationnelle

125. **Les délais entre l'approbation, la signature et l'entrée en vigueur ont été globalement satisfaisants, bien que des retards significatifs aient été enregistrés entre l'entrée en vigueur et le premier décaissement, affectant la performance du portefeuille.** Les délais de signature se sont progressivement améliorés au fil du temps: les projets plus récents, tels que PADFA et le PUA-CI, ont affiché des retards moindres que les précédents, tandis que le 2PAI Nord-Est a accusé un retard notable de 16 mois, en raison de la chaîne d'approbation complexe, des validations multiples et des lenteurs techniques et procédurales dans les systèmes de contractualisation gouvernementaux. Entre 2013 et 2024, les délais d'entrée en vigueur ont enregistré une moyenne de 2,2 mois, comparé à une moyenne de 9,8 mois dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre. En revanche, la période entre l'entrée en vigueur et le premier décaissement a été moins efficace, atteignant une moyenne de 12,2 mois contre 8,4 mois dans la région pour les raisons mentionnées ci-dessus (tableau 9).

Tableau 9

Délais entre les principales étapes du démarrage des projets (en mois) sur la période 2013-2024

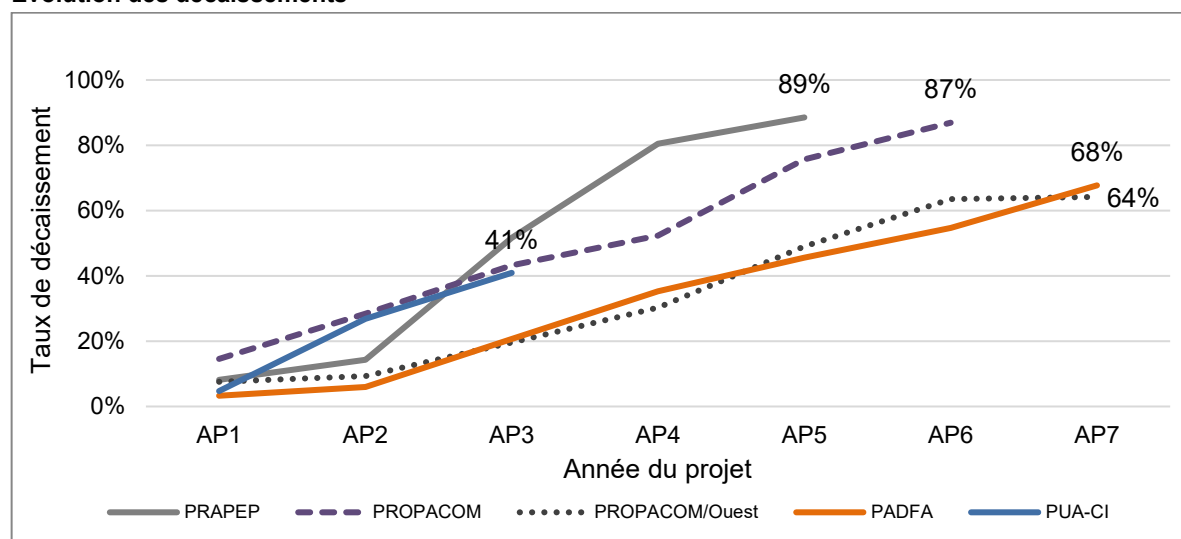
Délai	PRAREP	PROPACOM	PROPACOM/ Ouest	PADFA	PUA- CI	Délai moyen programm e	Délai moyen WCA
Approbation à signature	11	14	10	8	3	10,3	11,7
Approbation à l'entrée en vigueur	0	3	2	6	0	2,2	9,8
Entrée en vigueur au 1 ^{er} décaissement	23	10	11	7	10	12,2	8,4

Source: Oracle Business Intelligence.

126. **Les taux d'exécution financière ont été globalement faibles, reflétant des retards structurels et opérationnels tout au long de la mise en œuvre des projets.** Le PRAREP et le PROPACOM ont enregistré les taux de décaissement les plus élevés, avec respectivement 89% et 87% du décaissement final, alors que le PROPACOM-Ouest n'a décaissé que 64% de son budget avant d'être restructuré. En raison de ses performances insuffisantes, 21,3 millions d'USD ont été réaffectés à la formulation du PUA-CI. Le décaissement de ce dernier ainsi que celui du PADFA

ont progressé lentement, avec des taux respectifs de 68% et 41% après plusieurs années. La mise en œuvre initiale a été particulièrement lente, avec en moyenne seulement 7,7% décaissés en première année et 17% en deuxième. Ces retards sont principalement dus aux lenteurs de la mise en place des comités de pilotage et à la rigidité des systèmes de contrôle financier (figure 1).

Figure 1

Évolution des décaissements

Source: Oracle Business Intelligence.

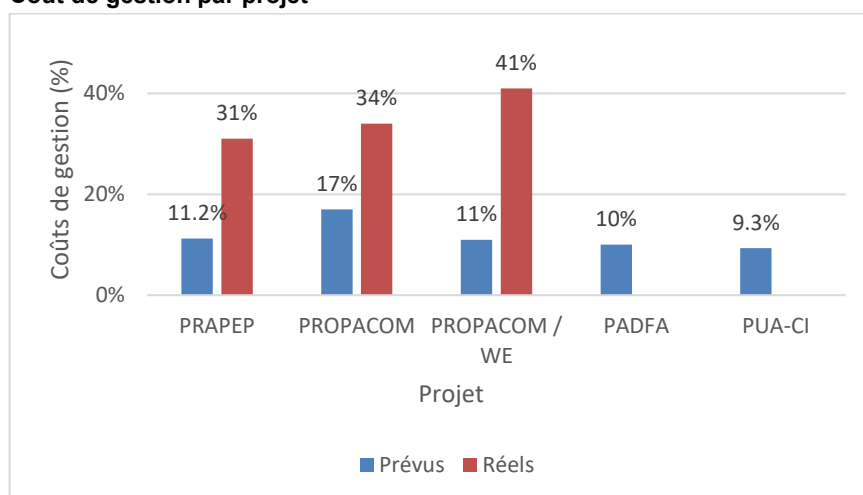
127. **Il existe des écarts importants entre les coûts prévisionnels et effectifs de gestion des projets achevés révélant des faiblesses sous-jacentes dans la gestion et la supervision du programme.** Alors que les estimations initiales situaient la part des coûts de gestion (9,3% à 17%) dans la limite du seuil du FIDA (15%), les dépenses réelles ont fortement augmenté pour atteindre 31% et 41% dans les projets achevés⁴⁷. Dans le cas du PRAREP, la maîtrise des coûts de gestion a été satisfaisante, car le taux élevé n'est pas imputable à l'unité de coordination du projet (UCP), selon l'évaluation de la performance du projet menée par le BIE⁴⁸. Pour le PROPACOM, la composante 3 (coordination, suivi-évaluation et gestion des connaissances) a représenté 34% des coûts totaux, soit le double des 17% prévus, en raison du renforcement des effectifs par intégration du personnel du PRAREP⁴⁹. Avec le PROPACOM-Ouest, la part des coûts de coordination et de suivi-évaluation a encore augmenté pour atteindre 41% (contre 11% prévus). Ces écarts suggèrent un déficit de capacités de gestion, un dispositif de suivi-évaluation insuffisant et une dépendance excessive aux prestataires de services (FIDA, 2021c). Pour le PUA-CI, les retards de recrutement et le recours à de multiples prestataires (ANADER, OCPV, CIDH, BPL, etc.) pour le suivi et la formation ont alourdi les coûts de coordination et complexifié les flux financiers entre les antennes régionales et le niveau central (figure 2).

⁴⁷ Il n'y avait pas d'information sur les projets en cours au moment de la rédaction du rapport.

⁴⁸ Les financements de la composante «Infrastructures» n'ont pas été mobilisés. En tenant compte du montant théorique prévu pour cette composante, la proportion des coûts de gestion sur les coûts totaux descend à 15% (FIDA, 2019a).

⁴⁹ Plus précisément, une hausse de 6% a été enregistrée dans la catégorie des dépenses de «salaires et indemnités» en raison de l'augmentation des effectifs, y compris l'intégration du personnel du PRAREP.

Figure 2
Coût de gestion par projet



Source: Élaboration de l'ESPP à partir des rapports de projets.

Efficiences économique

128. **Tous les projets achevés ont affiché des taux de rentabilité interne économique (TRIE) réels inférieurs aux prévisions du fait des difficultés dans leur mise en œuvre.** Le PRAREP, par exemple, a vu son TRIE prévu entre 14 et 16% chuter à 5% en raison de l'absence d'un système d'approvisionnement fiable en semences et durable en intrants. De même, les projets PROPACOM et PROPACOM-Ouest ont enregistré des performances inférieures aux attentes, principalement en raison d'hypothèses trop optimistes, de retards dans la mise en œuvre et d'infrastructures insuffisantes pour la création de valeur ajoutée. Le TRIE n'est pas calculé pour les projets PADFA et PUA-CI qui sont toujours en cours. Le déficit des rendements réels met en évidence des faiblesses dans la planification, l'exécution et les mécanismes de durabilité qui ont finalement entravé la capacité des projets à générer les avantages économiques escomptés (tableau 10) (FIDA, 2011, 2014c, 2019a, 2019b et 2021c).

Tableau 10

Taux de rentabilité interne économique (TRIE)

Projets	Prévu %	Réel %
PRAPREP	14 à 16	5
PROPACOM	18	13
PROPACOM/Ouest	19	17

Source: Élaboration de l'ESPP à partir des rapports de projets.

129. **L'analyse des coûts par ménage met en évidence une faible efficacité du portefeuille,** avec des écarts significatifs pour la majorité des projets entre les coûts prévisionnels et effectifs par ménage bénéficiaire, ce qui affecte la performance du portefeuille en termes de valorisation des investissements. Les coûts par ménage bénéficiaire du PRAREP et du PROPACOM reflètent une gestion efficace et une bonne capacité à optimiser les ressources malgré un contexte post-crise contraignant. En revanche, le PROPACOM-Ouest et le PADFA révèlent des faiblesses structurelles de planification et de contrôle financier: dans le cas du PROPACOM-Ouest, la réduction du nombre de bénéficiaires à la suite de la restructuration de mi-parcours et l'annulation du cofinancement de l'OFID ont accru le poids des coûts fixes. Le PADFA affiche le coût unitaire le plus élevé du portefeuille, plus du double des estimations initiales, essentiellement en raison des coûts importants liés aux infrastructures d'irrigation et de la hausse des prix des

intrants. Associé à un taux de couverture limité (47% des ménages ciblés à mi-parcours), ce résultat indique un rapport coût-résultat peu favorable. Bien que l'écart soit plus modéré pour le PUA-CI, l'augmentation du coût unitaire avant même l'examen à mi-parcours révèle des risques de faible efficacité si les mécanismes de contrôle et la qualité de la planification budgétaire ne sont pas renforcés (tableau 11).

Tableau 11

Coût par ménage bénéficiaire

Projet	Prévu	Réel
PRAPEP	580 USD	539 USD
PROPACOM	1 168 USD	1 197 USD
PROPACOM/WE	1 990 USD	2 285 USD
PADFA	2 183 USD	4 694 USD
AESP	1 012 USD	1 230 USD

Source: Compilation de l'ESPP à partir des rapports de conception, de revue à mi-parcours et d'achèvement.

130. **En conclusion**, l'efficacité du portefeuille est globalement faible, tant sur les plans économiques que financiers et opérationnels, avec des TRIE et des coûts par bénéficiaire qui ne sont pas alignés sur les prévisions, même si le PRAREP et le PROPACOM présentent les coûts unitaires les mieux maîtrisés. Les délais entre l'approbation et l'entrée en vigueur sont globalement satisfaisants et même plus courts que la moyenne régionale, mais des délais importants ont été constatés entre l'entrée en vigueur et le premier décaissement, impactant négativement la progression des projets. Le niveau de décaissement a été dans la plupart des cas faible. Les projets ont enregistré des dépassements importants des coûts de gestion. Globalement, l'efficacité du programme s'est heurtée à des retards et lenteurs de procédures qui ont affecté la performance des projets. Compte tenu de tous ces facteurs, l'efficacité du portefeuille est jugée **plutôt insuffisante (3)**.

E. Impact sur la pauvreté rurale

131. Cette section analyse la contribution des projets clôturés à des changements à moyen et long terme. Elle se base principalement sur des sources secondaires (rapports d'enquêtes, Système de gestion axée sur les résultats et l'impact (SYGRI), rapports d'achèvement de projet, rapports d'évaluation de performance) complétées par des sources primaires (entretiens individuels et en groupes de discussion avec les bénéficiaires lors de la mission). Il est difficile d'attribuer les différences observées d'une année à l'autre aux interventions des projets plutôt qu'à des changements dans leur environnement puisque les enquêtes ne distinguent pas les bénéficiaires des non-bénéficiaires⁵⁰. Ainsi, il est difficile d'établir une relation de cause à effet entre les changements (à moyen et long terme) et les appuis des projets. Toutefois, en se basant sur la trajectoire d'impact de la théorie du changement, la plausibilité d'une contribution des projets FIDA peut être discutée.

Revenus agricoles et actifs des ménages

132. **Les effets des projets sur les revenus sont difficilement vérifiables et globalement limités.** Les données disponibles ne suffisent pas à établir un lien solide entre les interventions du programme et une amélioration des revenus. Certaines estimations indiquent des revenus journaliers pour les producteurs de riz

⁵⁰ Tel que mentionné sous *limitation*, les suivis des résultats et effets des projets s'arrêtent avec leur fin alors que beaucoup d'effets ne seront observables qu'après. Seul le PRAREP a bénéficié d'une évaluation *ex post*. Les impacts ne sont souvent pas non plus observables. La méthodologie des suivis du SYGRI ne permet pas d'attribuer avec rigueur les changements observés aux actions des projets. Toutefois, en triangulant les informations avec des données qualitatives obtenues lors d'entretiens et avec les informations des rapports de supervision et de fin de projet, il est possible de discuter de la plausibilité de la contribution des projets FIDA.

irrigué et d'igname appuyés par le PRAREP (2 550 à 6 000 XOF et 2 500 XOF par producteur et par jour) nettement supérieurs à ceux observés pour les cultures pluviales comme le riz et le manioc dans la zone des Savanes (725 et 890 XOF par producteur et par jour) (FIDA, 2019a). Sur le terrain, quelques bénéficiaires de kits d'intrants ont également signalé une amélioration modeste de leurs revenus grâce aux ventes de maïs. Les retards de livraison et les défaillances techniques des aménagements rizicoles et maraîchers qui étaient censés accroître la productivité ont fortement restreint les effets attendus (PRAREP, PROPACOM et PROPACOM-Ouest), ce qui représente une opportunité manquée d'augmentation de revenus (voir la section Efficacité). Des indicateurs sociaux suggèrent même une dégradation des conditions économiques de certaines catégories, comme les femmes chefs de ménage, que l'appui n'a pas pu enrayer⁵¹.

133. **Il y a des indications suggérant une contribution des appuis à une amélioration de l'accès à des biens et services par les bénéficiaires.** Cette amélioration suggère un impact socioéconomique positif probable des projets sur les ménages bénéficiaires, bien que les effets restent variables selon les contextes et les priorités des ménages, et méritent d'être consolidés (encadré 10).

Encadré 10

Impact sur les biens des ménages

Entre 2013 et 2017, les données SYGRI du PROPACOM montrent une amélioration notable par rapport à l'étude de base de la possession de certains biens et services, notamment les téléphones (de 64% à 83%), les motos (de 39% à 52%) et l'accès à l'électricité (de 27% à 39%). Des tendances similaires sont observées pour le PROPACOM-Ouest entre 2014 et 2020, avec une progression de l'accès à l'électricité (de 27% à 47%) et à la téléphonie (de 65% à 88%). Toutefois, la possession de certains biens comme les vélos, télévisions ou réfrigérateurs diminue, suggérant des priorités d'investissement différentes ou des contraintes économiques persistantes. Par ailleurs, le PRAREP met en évidence que les revenus issus de la vente de paddy ont permis l'acquisition de biens matériels et l'amélioration de l'habitat, tandis que les entretiens de terrain révèlent une tendance marquée au réinvestissement dans les besoins sociaux des ménages (éducation, santé, alimentation).

Source: Compilation par l'ESPP à partir des rapports de projets (PROPACOM et PROPACOM-Ouest, données SYGRI, PRAREP).

Capital humain et social

134. **L'appui des projets a plausiblement contribué au renforcement du capital humain des producteurs, des relais communautaires et des structures locales.** Les formations techniques ont permis l'adoption progressive mais à petite échelle de pratiques améliorées - utilisation d'engrais et de semences certifiées, compostage⁵², semis en ligne, épandage de biopesticides, rotations culturales, paillage ou culture attelée - contribuant ainsi à une amélioration ponctuelle des rendements et à une diversification des cultures. Les producteurs relais et multiplicateurs formés assurent aujourd'hui des services de proximité, ce qui constitue un acquis notable en matière d'expertise locale. Cependant, la portée de ces changements reste partielle, les formations n'ayant touché qu'un nombre restreint de producteurs et la diffusion des innovations demeurant faible (voir la section Efficacité). L'alphabétisation a également renforcé le capital humain, en particulier chez les femmes et les jeunes filles, grâce à l'implication d'alphabétiseurs issus des communautés.
135. **Les projets ont renforcé le capital social en favorisant la structuration collective et la cohésion communautaire.** Les interventions ont permis la mise en place et la structuration d'OPA, créant des espaces d'échange et de concertation entre producteurs au niveau local. Des récits recueillis durant la mission ont

⁵¹ La proportion de femmes chefs de famille très pauvres est passée de 13% en 2014 à 45% à l'achèvement du projet, et celle des femmes riches est passée de 11% à 6% (FIDA, 2018a).

⁵² La Fondation Saemaul a mené une formation sur les pratiques agroécologiques.

montré que ces dynamiques ont favorisé l'émergence d'un esprit coopératif, renforcé la cohésion sociale et facilité l'inclusion des femmes et des jeunes dans les organes de gouvernance. Des initiatives collectives ont vu le jour, telles que la mobilisation de fonds propres pour le cofinancement de microprojets (aviculture, maraîchage, pisciculture, élevage de petits ruminants), la reconstitution du fonds intrants, ou encore des actions de solidarité en faveur des ménages vulnérables qui leur permettent de démarrer leurs propres productions. Les processus de clarification foncière pour les aménagements hydroagricoles, menés de façon participative, ont également prévenu les conflits, renforçant ainsi la cohésion sociale. Par ailleurs, les pratiques collectives des comités de gestion d'aménagements et des OPA (achats et ventes groupés) ont consolidé les relations de confiance au sein des communautés.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

136. **Les éléments disponibles suggèrent des effets contrastés et encore incertains des projets sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.** Les interventions ont **plausiblement contribué** à une meilleure disponibilité de produits vivriers (riz, maïs, manioc, igname) et maraîchers grâce aux aménagements hydroagricoles et aux appuis fournis dans les filières concernées. Les témoignages recueillis par la mission indiquent une réduction de la période de soudure, une augmentation du nombre de repas par jour et une diversification du régime alimentaire, notamment grâce à l'essor des cultures maraîchères. Ils font également état d'une amélioration des connaissances et pratiques nutritionnelles chez les producteurs maraîchers. Cependant, les faibles emblavures et gains de productivité ont limité la disponibilité des produits et probablement l'ampleur des effets attendus sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En complément, les données SYGRI (encadré 11) mettent en évidence des tendances moins favorables, notamment une hausse de l'insuffisance pondérale chez les jeunes enfants et une augmentation des effectifs de ménages connaissant une disette. Vu le manque de données, l'ESPP ne peut établir un lien direct avec les interventions.

Encadré 11

Incidence de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Les données SYGRI du PRAREP montrent une baisse notable de la proportion de ménages touchés par une période de soudure, de 82 % à 62 %. Pour le PROPACOM, entre 2013 et 2017, la malnutrition aiguë a diminué de 18% à 12%, mais l'insuffisance pondérale a fortement augmenté, de 8% à 25%, tandis que la proportion de ménages ayant connu une disette sur les 12 derniers mois est passée de 82% à 92%. Pour le PROPACOM-Ouest, la malnutrition chronique reste très élevée tant chez les filles (39% à 38%) que les garçons (44% à 42%) et aucun changement significatif n'a été observé concernant la malnutrition aiguë chez les enfants. Parallèlement, la proportion de ménages affectés par une disette a augmenté (de 92% à 97%).

Source: Compilation par l'ESPP à partir des rapports de projets (PRAREP, PROPACOM, PROPACOM-Ouest et données SYGRI).

Institutions et politiques rurales

137. **Les projets ont initié des avancées institutionnelles et techniques, mais la contribution du FIDA aux politiques publiques est modeste.** Les interventions du FIDA ont contribué à renforcer certaines institutions agricoles, notamment par l'appui à la création et à la structuration d'interprofessions. Par exemple, le PADFA a soutenu l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique 2023-2027 de l'interprofession mangue (Inter-Mangue), officialisée en 2024. L'appui a porté sur la définition d'un mécanisme de financement durable⁵³, la formation de techniciens à la détection de la mouche des fruits et l'élaboration d'un

⁵³ Note d'entretien à Inter-Mangue à Bouaké. 2,5 XOF/kg pour les producteurs; 0,5 XOF/kg pour les techniciens de récolte; 0,25 XOF/kg pour les prestataires de conditionnement et les transformateurs; 0,25 XOF/K=kg pour les Exportateurs)

plan de formation par maillon⁵⁴. Cependant, malgré ces acquis, l'interprofession reste fragile, confrontée à un déficit de ressources financières limitant la mise en œuvre effective de ses activités, notamment en matière de traitement phytosanitaire de masse et de conseil technique spécialisé.

138. Sur le plan des politiques publiques, plusieurs documents et outils stratégiques ont été produits avec l'appui des projets, mais leur intégration institutionnelle est encore insuffisante. Le protocole de traitement biologique contre la mouche des fruits n'est pas encore intégré dans la politique phytosanitaire nationale. De même, l'atlas des bas-fonds cartographiés par AfricaRice et transféré aux institutions nationales n'a pas encore donné lieu à une utilisation concrète pour le ciblage des investissements agricoles ou la préservation de la biodiversité dans les zones humides⁵⁵. Enfin, les études sur la création d'une banque agricole ou d'un fonds de financement et sur la régulation du marché du riz n'ont pas encore débouché sur des réformes ou décisions politiques tangibles.
139. **Conclusion sur l'impact.** Dans l'ensemble, l'ESPP n'a pu disposer de preuves solides permettant d'attribuer les changements observés aux appuis du FIDA dans les domaines relatifs aux revenus agricoles, aux actifs des ménages et à la sécurité alimentaire. Les effets sont disparates et difficilement attribuables de manière directe aux interventions. Toutefois, plusieurs éléments suggèrent des contributions plausibles, notamment à un renforcement des capacités techniques des producteurs, une amélioration partielle de l'accès à certains biens et services, une structuration des communautés autour d'initiatives collectives et l'amorce de dynamiques institutionnelles. Les résultats en matière d'institutions et politiques restent insuffisants, appelant à un renforcement de l'ancrage institutionnel. L'ESPP n'a pas de données d'appréciation sur le critère d'impact sur la pauvreté rurale, compte tenu du manque de données.

F. Égalité de genre et autonomisation des femmes

140. Cette section analyse l'intégration des considérations liées au genre dans le programme. Elle examine aussi dans quelle mesure les trois objectifs majeurs de la politique du FIDA en la matière ont été atteints⁵⁶.
141. **L'approche genre s'est progressivement renforcée dans le portefeuille, évoluant vers une stratégie d'autonomisation économique et sociale des femmes, en cohérence avec la politique genre du FIDA.** Le COSOP 2010-2015 a posé les bases en promouvant un accès équitable aux opportunités éducatives et productives, notamment à travers l'alphabétisation, la sensibilisation à la scolarisation des filles, ainsi que la fourniture d'intrants et d'équipements. La NSP de 2017 a introduit un appui structurant à l'entrepreneuriat féminin et à un financement ciblant les groupes vulnérables (FIDA, 2017). Le COSOP 2020-2025 a consolidé cette dynamique par une stratégie de transformation sociale axée sur l'accès sécurisé aux ressources, la participation aux décisions et la résilience climatique (FIDA, 2010). Selon l'évaluation thématique genre conduite en 2025 par le BIE, le COSOP 2020-2025 reflète de façon explicite et cohérente les principes des politiques nationales en matière de genre (FIDA, 2025b).
142. **Des actions spécifiques ont été développées dès la conception des projets récents pour renforcer la prise en compte du genre.** Par exemple, des actions relatives à l'accès au foncier et des approches participatives GALS ont été

⁵⁴ La réglementation ivoirienne exige aux interprofessions de disposer d'un plan stratégique avant d'avoir une reconnaissance officielle.

⁵⁵ Dans le cadre du don Capitalizing the inland valley potential for food and nutrition security for smallholder farmers in West Africa

⁵⁶ Ces objectifs sont les suivants: (i) promouvoir l'autonomisation économique des femmes rurales afin qu'elles puissent participer sur un pied d'égalité à des activités économiques rentables et en tirer partie; (ii) permettre aux femmes et aux hommes d'avoir une voix et une influence égales dans les institutions et les organisations rurales; et (iii) réaliser un équilibre plus équitable entre les femmes et les hommes dans la répartition du travail et des bénéfices économiques et sociaux.

intégrées⁵⁷. Un plan d'action a été élaboré pour appuyer des AGR féminines telles que l'aviculture, l'élevage, l'aquaculture et le maraîchage (PADFA, PUA-CI). En outre, le projet 2PAI-NE se veut explicitement «transformateur genre», avec des mécanismes pour l'intégration active des femmes. Enfin, les projets ont ciblé les filières à forte implication féminine (maraîchage, riz, maïs, oignon, mangue), en adaptant les interventions aux segments accessibles aux femmes.

143. **La prise en compte du genre dans les projets est devenue effective malgré une expertise encore perfectible, compensée en partie par des coopérations avec d'autres partenaires.** Dans les projets récents (PADFA, PUA-CI, 2PAI Nord-Est), le recrutement d'un responsable genre a été prévu dès la conception, marquant un progrès important vers une meilleure intégration de la dimension genre. Toutefois, le manque d'expertise technique au sein des équipes, lié à une formation encore insuffisante, limite la capacité d'analyse et d'intégration systématique des enjeux de genre dans toutes les étapes des projets, ce qui retarde souvent l'opérationnalisation effective des stratégies genre⁵⁸. Des collaborations opérationnelles sont en cours ou à finaliser avec des acteurs spécialisés, tels qu'Helen Keller International et l'ONG locale Wo Pile Sanga pour l'éducation nutritionnelle, Wi-Agri pour faciliter l'accès des femmes à l'éducation financière et aux informations climatiques, le projet Appui à l'accès des femmes à la propriété foncière, spécialisé dans l'accès foncier des femmes et financé par l'USAID et la méthodologie GALS (FIDA, 2024b). ONU Femmes a également été mobilisée pour appuyer l'insertion des femmes dans les chaînes de valeur. Cependant, la coordination institutionnelle sur les questions de genre reste faible, en particulier au niveau interministériel. La Direction de la promotion et de l'autonomisation de la femme du Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant n'a été mobilisée que récemment, limitant jusque-là l'ancrage d'approches multisectorielles intégrées (FIDA, 2024c). Il est à noter que le projet vient tout juste de démarrer et ne présente, à ce jour, aucun résultat observable.
144. **Le système de suivi-évaluation des projets présente d'importantes lacunes qui entravent une analyse précise des résultats selon le genre.** Dominé par une culture de conformité centrée sur le respect des quotas et cibles, il a privilégié des indicateurs de portée (nombre de bénéficiaires) plutôt que de changement (transformations réelles). L'absence d'indicateurs qualitatifs n'a pas permis de mesurer l'impact sur l'autonomisation des femmes et les effets sur les changements de rôles et dans le leadership et sur leur participation aux instances dirigeantes, ainsi que sur l'évolution de la répartition des charges de travail et des revenus. Le projet 2PAI-NE intégrera désormais des indicateurs qualitatifs désagrégés par sexe permettant de mesurer, par exemple, les progrès réalisés en matière d'autonomisation (Individus présentant une amélioration de l'autonomisation) et de prise de décision (Ménages déclarant pouvoir influencer la prise de décision des autorités locales et des prestataires de services soutenus par le projet) (FIDA, 2024c).
145. **La participation des femmes aux différentes activités des projets est notable mais leur effectif au sein des unités de gestion de projet (UGP) est faible.** Le tableau 16 illustre la participation des femmes dans les différents projets et interventions. L'introduction de quotas (50%) dans les projets récents a permis de renforcer leur participation active (tableau 12). En revanche, leur représentation au sein des UGP se concentre principalement sur des postes administratifs. Selon les entretiens, cette faible présence s'explique en partie par le fait que les

⁵⁷ La méthode GALS (Système d'apprentissage actif pour les femmes et les hommes) est une approche participative qui utilise des outils visuels simples pour aider les femmes et les hommes à analyser ensemble leurs rôles, identifier les inégalités de genre, définir des objectifs communs et planifier des actions concrètes pour améliorer leur vie et leurs relations, aussi bien au sein du ménage que dans la communauté.

⁵⁸ Il faut noter que les ressources humaines dédiées à cette thématique étaient absentes dans le PRAREP, le PROPACOM et le PROPACOM-Ouest, ce qui a freiné la prise en compte efficace du genre dans la mise en œuvre et le suivi des actions prévues.

compétences techniques féminines sont davantage concentrées dans la capitale, rendant leur mobilisation difficile dans les départements d'intervention.

Tableau 12

Femmes bénéficiaires dans les projets

Projet	Ciblage/bénéficiaires femmes	Accès aux intrants/équipements/crédits	Formation et alphabétisation	Gouvernance/inclusion filières
PRAREP	39% des bénéficiaires ciblées	39% bénéficiaires de semences certifiées, fertilisants, produits phytosanitaires	26% formés en nouvelles pratiques agricoles; 66% appui-conseil; 70% alphabétisation	Riz: 40%; igname: 31%; manioc: 46%
PROPACOM	30 à 60% des bénéficiaires ciblées	50% bénéficiaires des parcelles aménagées	41% des personnes ayant accès à des services d'appui-conseil; 55% formés aux nouvelles pratiques agricoles; 17% en commercialisation; 6% en entrepreneuriat; 70% alphabétisation	Maïs: 54%, riz: 33%, maraîchères: 95% ⁵⁹
PROPACOM-Ouest	43% des bénéficiaires ciblées	42% bénéficiaires d'intrants agricoles; 58% ont accès à l'épargne; 53% ont bénéficiés du service crédits agricoles	51% formés aux nouvelles pratiques agricoles (encadrement et services d'appui-conseil); 53% éducation financière;	OPA mixtes, jusqu'à 60% de femmes
PADFA	47% des bénéficiaires ciblées	52% accès aux intrants; 340 femmes dans 17 groupements équipés d'étuveuses	55% formés en commercialisation (micro-entrepreneuriat); 8% en gestion organisationnelle et financière; 54% alphabétisation	Participation aux OPA: riz: 26%; mangue: 24%; maraîchères: 80%
PUA-CI	49% des bénéficiaires ciblées	Plus de 40% bénéficiaires d'intrants agricoles	Plus de 40% des femmes formées aux plans d'affaires, aux ateliers de mise en relation, et à la gestion directe des AGR dans diverses filières (maraîchage, petits ruminants, pisciculture); 48% des producteurs relais sont des femmes.	28% des OPA dirigées par des femmes; riz 49%; maïs 40%

Source: Compilation par l'ESPP à partir des rapports de projets.

146. **Le soutien aux OPA a contribué à renforcer l'autonomisation sociale des femmes rurales, notamment leur participation, leur voix et leur influence, même si certaines contraintes socioculturelles persistent.** Dans les anciens projets, la participation féminine restait souvent cantonnée à des postes subalternes (trésorière, vice-présidente), avec une implication plutôt passive en raison d'un déficit de formation et de reconnaissance (PRAREP, PROPACOM, PROPACOM-Ouest). Plus récemment, l'intégration de la dimension genre s'est faite de manière plus structurelle, avec des résultats encourageants: selon les données disponibles, environ un tiers des organisations paysannes sont désormais dirigées par des femmes (PADFA) (FIDA, 2025c). Ces constats sont corroborés par les observations lors de la mission de terrain qui témoignent des progrès réalisés grâce aux initiatives de soutien aux femmes intégrées dans les projets: les femmes occupent aujourd'hui des rôles clés, participent activement aux réunions et aux décisions, et assument parfois des fonctions de formatrices dans les groupements mixtes. Leur implication s'étend également à la gestion d'activités commerciales et communautaires, renforçant ainsi leur crédibilité et leur confiance en elles. Toutefois, des freins subsistent, notamment dans certaines zones où les pesanteurs socioculturelles et les stéréotypes de genre continuent à limiter leur accès aux postes décisionnels, comme le relèvent également plusieurs informateurs clés.

⁵⁹ Ces données n'existent pas dans le rapport d'achèvement, cependant elles ont été extraites du rapport de supervision 2017.

147. **Les formations dispensées aux femmes ont constitué un levier important pour leur autonomisation sociale et économique, grâce à une combinaison de compétences techniques et socioéconomiques.** Elles ont couvert des thématiques telles que l'égalité de genre, la gestion financière, la gouvernance, l'organisation coopérative, l'alphabétisation, la nutrition familiale et les techniques agricoles (gestion de l'eau, compostage, bonnes pratiques culturales). Soixante-sept pour cent des femmes interrogées déclarent avoir bénéficié de ces formations, dont 89% estiment qu'elles ont amélioré leur qualité de vie (FIDA, 2025c). Les témoignages recueillis lors de la mission de l'évaluation confirment ces effets positifs. Ils confirment également que les formations à la nutrition, combinées à l'introduction de légumes comme la carotte, le chou ou le concombre, ont permis aux femmes de diversifier les régimes alimentaires et d'améliorer l'alimentation familiale.
148. **Les initiatives de soutien à la production et à la transformation ont permis d'amorcer une autonomisation économique des femmes, mais ces avancées se heurtent à des obstacles structurels.** Dans la filière maraîchère, les bénéficiaires ont reçu des intrants et des équipements, couplés à des formations techniques. Des activités de transformation comme la production de farine infantile, l'étuvage du riz ou le séchage de la mangue ont été appuyées, avec des équipements adaptés et des formations en hygiène et en gestion. Ces appuis ont permis à certaines femmes d'augmenter leurs revenus, voire de générer un premier revenu autonome, selon des preuves anecdotiques recueillies lors de la mission de terrain (encadré 12). Toutefois, des freins persistent tels que la pénibilité des travaux due au manque de mécanisation, la difficulté à couvrir la contribution financière de 20% exigée pour l'acquisition d'intrants et d'équipements ainsi qu'un faible niveau d'alphabétisation qui limite leur capacité de gestion autonome.
149. **Malgré ces limites, les effets sociaux associés à l'autonomisation économique des femmes sont déjà perceptibles au sein des ménages.** Les femmes déclarent être davantage écoutées et prises en compte dans les décisions du ménage, grâce à leur contribution financière. Cette dernière se traduit par un appui à la scolarisation des enfants, le partage des charges familiales et une amélioration de la sécurité alimentaire. Les témoignages montrent que les hommes accueillent positivement cette évolution, la percevant comme un soutien qui renforce la cohésion au sein du foyer.

Encadré 12

Activité génératrice de revenus maraîchers à Bondoukou

Avec le soutien du PUA-CI, un groupement de femmes rurales (Bipebigon) a développé une activité génératrice de revenus dans la filière maraîchère (tomate, gombo, haricot vert et piment). Elles ont reçu des intrants (semences, engrais, pesticides) et une motopompe, ainsi que des formations techniques, financières, nutritionnelles et sur le genre, ce qui a contribué au renforcement de leurs compétences et leur autonomie. Le groupement a apporté une contribution de 20% (soit 2 millions de XOF) pour l'AGR, montrant son engagement dans le projet, et a mis en place une gestion financière organisée, avec un compte à la COOPEC, répartissant les gains entre consommation, commercialisation et cotisations. Le PUA-CI a également facilité la commercialisation via un centre de groupage vers le marché d'Abidjan, sécurisant et augmentant la vente des produits. Ces efforts ont permis aux femmes d'améliorer leurs revenus, de réinvestir dans des équipements ménagers, de contribuer aux dépenses familiales et de gagner en respect dans la communauté.

Source: Élaboration de l'équipe ESPP lors de la mission d'évaluation.

150. **Des avancées importantes ont été réalisées grâce à des démarches de clarification et de sécurisation des droits fonciers.** L'accès des femmes à la terre, longtemps freiné par le droit coutumier (FIDA, 2019a) et l'absence de dispositifs d'accompagnement, s'est progressivement amélioré avec les projets les

plus récents (PADFA et PUA-CI) (FIDA, 2018a). Selon des entretiens menés auprès de groupements de femmes, la location ou l'acquisition de parcelles a souvent été facilitée grâce au soutien apporté par ces projets en impliquant les chefs de villages dans le processus. En effet, les femmes bénéficiaires de périmètres maraîchers détiennent une attestation d'exploitation foncière (contrat de location ou de prêt de longue durée, verbal ou écrit) comme garantie de sécurisation foncière. Par ailleurs, les femmes qui louent des terres mentionnent ne pas rencontrer de difficultés pour assurer le paiement de la location. Cette évolution marque un pas important vers une approche transformatrice du genre, en renforçant la légitimité foncière des femmes dans les communautés rurales.

Encadré 13

Unité de production de mangue séchée de Naguassérégué

Depuis sa création en 2018, cette unité composée majoritairement de femmes et de jeunes, a su se structurer et se professionnaliser, notamment grâce au soutien du PADFA en 2024. Celui-ci a apporté des équipements (tunnel de séchage) et des formations techniques et organisationnelles, favorisant une meilleure gestion des vergers, une utilisation optimisée des intrants, ainsi que des compétences en hygiène, commercialisation et alphabétisation. Ces appuis ont permis d'augmenter la productivité et de valoriser les excédents via une unité de transformation lancée en 2023. Malgré quelques défis comme la lutte contre la mouche des fruits et les contraintes logistiques, la coopérative a maintenu une production significative et a sécurisé des contrats de commercialisation. L'implication croissante des femmes dans les activités de transformation, avec un accès à un salaire stable, à la gestion financière et à des responsabilités accrues, a contribué à leur autonomisation économique, leur reconnaissance sociale et une amélioration des conditions de vie au sein de leurs foyers.

Source: Élaboration de l'équipe ESPP lors de la mission d'évaluation.

151. **Les projets ont globalement contribué à réduire la charge de travail des femmes.** Les femmes rurales exercent pleinement un triple rôle, à savoir les travaux champêtres, les travaux ménagers et les travaux communautaires. La mise à disposition d'équipements tels que les motopompes, les forages, les bassins de rétention d'eau et les pompes solaires a facilité l'irrigation, réduisant la pénibilité et le temps de travail des femmes. Les témoignages recueillis mettent en évidence les bénéfices concrets de ces équipements. Par exemple, certaines femmes passaient jusqu'à six heures à puiser de l'eau manuellement pour l'arrosage, dès 6 heures du matin. Aujourd'hui, grâce à un forage installé près des parcelles, cette tâche ne prend plus qu'une heure. Des bénéficiaires ont évoqué une évolution dans la répartition des tâches au sein du ménage, mais les données disponibles demeurent insuffisantes pour confirmer ce changement dans la division du travail. Par ailleurs, des équipements supplémentaires restent nécessaires pour réduire davantage la pénibilité du travail, aggravée par l'éloignement des sites et le manque de moyens de transport.
152. **En résumé,** l'approche genre a évolué vers une stratégie plus structurée d'autonomisation des femmes, avec des résultats positifs en termes de participation économique, d'accès à la terre, de renforcement des capacités et de reconnaissance sociale. Des effets sociaux observés, comme l'amélioration du statut des femmes au sein du ménage, l'allègement de la charge de travail grâce à l'irrigation et un meilleur accès à la terre, témoignent d'un changement progressif mais tangible. Malgré ces avancées, des défis persistent tels que la participation inégale des femmes aux instances de décision, l'analphabétisme, les contraintes socioculturelles persistantes ainsi que la mécanisation insuffisante limitant leur productivité, qui demeurent des freins à leur autonomie complète, à cela s'ajoutent des capacités techniques encore perfectible au sein des équipes de projet. Compte tenu de ces avancées significatives, mais encore incomplètes, la performance dans ce domaine est jugée **plutôt satisfaisante** (4).

Durabilité

153. Cette section analyse la mesure dans laquelle les bénéfices nets générés par la stratégie et le programme perdurent dans le temps et sont mis à l'échelle par le Gouvernement ou d'autres partenaires. Elle englobe les dimensions institutionnelle, technique, sociale et financière de la durabilité. D'autres aspects spécifiques sont également pris en compte, dont la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques.
154. **La durabilité technique et institutionnelle des appuis est à risque faute de ressources publiques**, tant financières, logistiques qu'humaines. Les services techniques du Ministère de l'agriculture (ANADER, FIRCA, ADERIZ, DRA, CNRA) ont été largement impliqués dans la mise en œuvre à travers des conventions de partenariats (PRAREP, PROPACOM et PROPACOM-Ouest). Ils ont accompagné les OPA dans divers domaines (structuration, formation, appui-conseil, mécanisme de reconstitution des fonds). Des stratégies de sortie ont été mises en place avec eux avant la fin des projets. Toutefois, leur déploiement s'est heurté à des contraintes financières, logistiques et humaines⁶⁰. Sur le terrain, les rencontres avec ces services montrent que seules quelques OPA continuent de bénéficier d'un accompagnement, souvent partiel, grâce à l'appui financier d'autres projets du FIDA et d'autres partenaires extérieurs.
155. **La durabilité technique des aménagements hydroagricoles reste incertaine faute de solutions techniques et de maintenance adaptées, contrairement aux équipements post-récolte.** Les périmètres rizicoles à prise au fil de l'eau se dégradent vite faute d'entretien (PROPACOM, PROPACOM-Ouest). Dans le maraîchage, les discussions de groupe indiquent une sous-utilisation des périmètres. De même, la durabilité technique du goutte à goutte est compromise par les contraintes techniques (colmatage des goutteurs par les eaux chargées, déficit d'entretien et de formations sur l'usage). Cette faiblesse est accentuée par l'absence de fonds publics dédiés à la maintenance des aménagements hydroagricoles, ce qui entraîne la dégradation progressive de certains aménagements⁶¹. En revanche, les équipements post-récolte permettent une meilleure durabilité grâce à l'organisation de la maintenance locale, à la formation d'artisans réparateurs et à des mécanismes de cotisation pour l'entretien par les bénéficiaires (exemple PADFA).
156. **La mise en place de comités de gestion de l'eau a favorisé une appropriation collective des aménagements mais celle-ci reste fragile.** Elle a permis aux communautés locales de s'impliquer dans l'exploitation et l'entretien des canaux. Toutefois, leur viabilité reste fragile. Parmi les aménagements visités lors de la mission, ceux qui n'ont pas suffisamment bénéficié d'appui, notamment en raison de la mise en place tardive des infrastructures, peinent à s'organiser pour assurer une gestion technique et financière efficace de l'irrigation.
157. **L'appropriation sociale des bonnes pratiques agricoles par les producteurs est un facteur positif mais encore inégal selon les technologies.** La majorité des producteurs continue d'appliquer des techniques améliorées de semis, de désherbage et de rotations culturales. Dans le maraîchage, les pratiques agroécologiques telles que le compost ou l'utilisation des biopesticides restent répandues, comme observé lors des visites de terrain et des échanges avec les bénéficiaires. Cette appropriation constitue une dynamique encourageante de durabilité sociale dans les projets plus récents, contrairement aux projets plus

⁶⁰ Les contraintes structurelles que rencontrent les services techniques ont été soulignées dans tous les rapports de conception des projets FIDA, sans que des solutions durables ne soient proposées par le gouvernement et le FIDA.

⁶¹ Sur les sites visités par la mission, certains aménagements (réalisés par les PROPACOM et PROPACOM-Ouest et non réhabilités par le PADFA) sont à un stade avancé de dégradation et peu fonctionnels, alors que le Gouvernement est en attente de nouveaux projets pour leur réhabilitation.

anciens où son ampleur est contrainte par la mise en place tardive des aménagements⁶².

158. **Les progrès réalisés dans la structuration des OPA restent insuffisants pour assurer leur durabilité.** Malgré les formations reçues, les OPA ne disposent pas encore des compétences nécessaires de contractualisation, de négociation commerciale et de gestion financière, ce qui freine leur autonomie et leur professionnalisation. Les liens entre les OPA de base et les plateformes interprofessionnelles régionales sont peu développés, limitant leur intégration dans les filières agricoles structurées. Enfin, des cas de dysfonctionnements, notamment dans les réseaux ESOP riz, ont entraîné une rupture de confiance entre les acteurs de la chaîne de valeur, affaiblissant la coopération et compromettant la dynamique collective mise en place.
159. **L'absence de mécanismes pérennes d'organisation commerciale et de financement limite durablement l'accès aux marchés et au crédit.** Les expériences menées à travers les ESOP et les partenariats avec les coopératives ont, dans un premier temps, facilité l'écoulement du riz paddy et l'accès des OPA aux marchés et aux équipements agricoles. Cependant, ces acquis n'ont pas perduré : les ESOP mises en place ont cessé leurs activités ou peinent à être relancées en raison de problèmes internes de gouvernance et de gestion financière, ainsi que du manque d'agréateurs et de fonds de roulement pour assurer la commercialisation (exemple le PRAREP et le PADFA). De même, le mécanisme de financement avec l'UNACOOPEC, qui avait permis aux OPA d'accéder à des équipements et à des crédits individuels, n'a pas été maintenu après la clôture des activités en raison des difficultés de remboursement et de l'absence de fonds de garantie (FIDA, 2021a). En conséquence, les producteurs rencontrés par la mission de terrain font face à des problèmes persistants d'accès au crédit et de renouvellement d'équipements devenus vétustes.
160. **Les mécanismes de reconstitution des semences améliorées et des fonds intrants n'ont pas perduré, en particulier dans les OPA les moins structurées.** Si certains groupements ont continué à reconstituer les semences de riz ou les semenceaux d'igname, la majorité a cessé du fait de la confusion fréquente entre appui gratuit et prêt remboursable, de l'insuffisance ou de l'irrégularité des surplus de production qui a contraint les capacités de remboursement, de prix d'acquisition des intrants proposés parfois supérieurs à ceux du marché, ainsi que de la mise en place tardive de dispositifs de prélèvement et d'achats collectifs. Ces difficultés se sont accentuées avec la discontinuité de l'appui qui a empêché la consolidation de pratiques durables. Par exemple, le taux moyen de reconstitution du fonds de semenceaux d'igname atteignait 60% à la fin du PRAREP. La cessation de l'appui à la production de semenceaux par les projets FIDA qui ont suivi a contribué à la disparition progressive du dispositif, notamment dans les groupements les moins structurés⁶³.

Mise à l'échelle

161. **Il n'existe que peu de preuves de mise à l'échelle des résultats par le Gouvernement ou d'autres partenaires.** Des initiatives introduites par le programme ont fait l'objet de répliquations ou d'intégrations partielles par d'autres partenaires, indiquant un début de mise à l'échelle. Par exemple, certaines innovations techniques (cases de stockage d'oignons, pratiques de lutte contre la

⁶² Dans les PRAREP, PROPACOM et PROPACOM-Ouest, les freins à l'appropriation avaient été l'insuffisance des appuis techniques et organisationnels, les contraintes de calendrier, l'accompagnement limité des prestataires, la faible formalisation juridique des organisations, le manque de responsabilisation des bénéficiaires, la faible diffusion des acquis au sein des communautés, ainsi que des résultats mitigés en matière de maturité organisationnelle.

⁶³ Dans certaines filières comme l'igname et le manioc, la reconstitution du fonds d'intrants et du crédit semences élaboré et mis en œuvre par les agents ANADER pour le premier cycle de production d'igname et de manioc a relativement bien fonctionné, grâce à la maturité de leurs OPA et à la forte implication des producteurs dans le mécanisme d'autocontrôle instauré dans les villages concernés. Le taux de reconstitution de l'igname à Bouaké était de 45%, à Korhogo de 55% et à Bondoukou de 98% (FIDA, 2017e).

mouche de la mangue) ont été reprises ou promues par le FIRCA, tandis que le dispositif ESOP expérimenté dans les projets a été repris par l'AFD dans d'autres localités et a inspiré des approches d'agrégation intégrées dans le PADFA. Ces initiatives ont également contribué à certaines orientations de la Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR), illustrant une intégration partielle dans les politiques sectorielles. Ces initiatives indiquent un début de mise à l'échelle Mais qui reste largement dépendante de projets successifs et de l'appui des partenaires, sans cadre stratégique systématique ni mécanismes nationaux pleinement autonomes et durables, justifiant une note de 3 Ainsi, ce critère est jugé **plutôt insuffisant (3)**.

Gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique

Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

162. **L'adoption de pratiques agroécologiques progresse, mais est encore limitée aux cultures maraîchères.** Les pratiques agroécologiques (usage de biopesticides, compost *bokashi*, paillage, rotations culturales) sont largement maîtrisées et appliquées par les producteurs. Ces derniers ont été formés par des conseillers endogènes, sur des parcelles de démonstration et à travers des visites d'échanges (par exemple, avec le PADFA). Cependant, leur diffusion est marginale dans les cultures vivrières et leurs effets sur la fertilité des sols ou la réduction de la dégradation des terres n'ont pas encore été évalués.
163. **Dans les systèmes rizicoles et céréaliers, l'utilisation des herbicides demeure inadéquate.** L'usage massif d'herbicides observé par la mission de terrain, non accompagné de formations et de sensibilisation sur les conditions d'utilisation et l'importance des équipements de protection, expose les producteurs à des risques sanitaires et l'environnement à des risques élevés de pollution de la nappe. Bien que des alternatives comme les plantes de couverture aient été introduites, elles restent très peu adoptées.
164. **Le reboisement et l'agroforesterie sont faiblement intégrés dans les aménagements hydroagricoles et contribuent insuffisamment à la lutte contre la dégradation des ressources naturelles.** Quelques initiatives ponctuelles existent telles que le reboisement communautaire, mais elles n'ont pas été concluantes en termes de durabilité et donc d'impact sur la réduction de la dégradation des terres (FIDA, 2021a et entretiens avec des informateurs clés). Même lorsque des campagnes importantes ont été menées (plus de 100 ha reboisés avec des essences locales, couplés à des formations de chantiers-écoles forestiers), la mission d'évaluation n'a pas de preuves que les dispositifs de suivi et d'entretien sont suffisants, et les aménagements hydroagricoles visités montrent peu de haies vives ou de pratiques agroforestières durables.
165. **La valorisation des déchets agricoles est inégale.** Si certaines unités ont transformé les déchets de mangue en aliments pour bétail par des procédés écologiques, d'autres continuent de rejeter leurs sous-produits sans traitement (voir la section Efficacité). Dans la filière rizicole, les tentatives de valorisation des balles pour la production de biogaz n'ont pas abouti à cause des lenteurs de la mise en place des activités et des incertitudes techniques (FIDA, 2023b). Les observations lors de la mission de terrain montrent des rejets de balles de riz à l'air libre en pleine agglomération. Quelques initiatives locales, comme l'utilisation de balles de riz comme combustible par des femmes étuveuses, témoignent d'un potentiel intéressant, mais restent marginales.
166. **Des progrès sont observés en matière de sauvegarde environnementale et sociale, mais leur intégration dans le portefeuille du FIDA est encore inégale.** Les premiers projets ne prenaient en compte que les clarifications foncières et certaines études d'impact, et la prise en compte des résultats des PESEC dans la mise en œuvre était partielle, limitant la gestion systématique des risques sociaux, environnementaux et climatiques. Suite à l'entrée en vigueur des

procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) du FIDA en 2017 et à leur révision en 2021, les projets récents font preuve d'une adoption plus complète des normes PESEC, avec des dispositifs de suivi et de gestion mieux structurés. Par exemple, pour le PADFA, certaines lacunes ont été constatées, comme l'absence de spécialistes PESEC et des retards dans l'intégration des exigences dans les appels d'offres, mais les expériences récentes montrent que la budgétisation des dispositifs et l'affectation de ressources humaines spécialisées contribuent à renforcer la durabilité et la résilience climatique du portefeuille, tel que confirmé par les informateurs clés. Le 2PAI-NE a bénéficié de l'appui d'un spécialiste PESEC du bureau régional, permettant la mise en place des plans de réinstallation, des mécanismes de gestion des plaintes et du suivi des produits chimiques. Ces progrès traduisent une évolution vers une meilleure gestion environnementale et sociale du portefeuille, mais la systématisation de ces pratiques est essentielle pour en consolider la durabilité environnementale et la résilience.

Adaptation au changement climatique

167. **La diversification des cultures a renforcé la résilience des producteurs tant face aux risques climatiques qu'aux chocs économiques.** Les formations (systèmes de culture, rotation, association culturale, cultures à haute valeur ajoutée) et les appuis en intrants ont favorisé la polyculture (riz, maïs, manioc, igname, maraîchage) et l'extension des superficies cultivées, réduisant l'exposition aux mauvaises récoltes et à la volatilité des prix. Les rotations culturales pratiquées (par ex., arachide-tomate, arachide-maïs) ont contribué également à maintenir la fertilité des sols et à améliorer les revenus agricoles. Des variétés de riz à cycle court et à haut rendement, ainsi que des semences améliorées de maïs, igname et manioc ont aussi renforcé la résilience des systèmes de production (par ex., NERICA 4, ORYLUX). Les producteurs rencontrés ont confirmé leur utilité face aux aléas climatiques.
168. **Les aménagements hydroagricoles et les technologies d'irrigation améliorent l'adaptation au changement climatique, mais avec des limites.** Les aménagements sommaires à prise au fil de l'eau ne permettent qu'une maîtrise partielle des crues et de la disponibilité en eau. Des améliorations récentes (digues, canaux cimentés) facilitent une meilleure régulation des eaux (par exemple, avec le PADFA). Dans le maraîchage, des techniques performantes comme le goutte à goutte, le laser spray ou le système semi-californien d'irrigation ont été diffusées comme l'a observé la mission de terrain, mais l'adoption du goutte à goutte reste contrainte par le manque de concertation avec les bénéficiaires, de formation et d'équipements adaptés (voir la section Efficacité). La conservation des sols et la recharge des nappes, presque absente, n'a gagné plus d'attention que récemment (2PAI-NE) et l'analyse de la qualité des eaux devrait être systématique.
169. **La diffusion d'informations climatiques s'est améliorée mais reste incomplète.** Les dispositifs de mesure et de vulgarisation installés dans certaines zones par la Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique ont permis aux producteurs d'adapter leur calendrier cultural et de réduire les risques liés aux inondations ou aux déficits pluviométriques. Ceci a été confirmé par les bénéficiaires de ce système lors de la mission de terrain. Toutefois, les changements de partenaires et les retards de mise en place ont entraîné des discontinuités, et seule une fraction des producteurs ciblés ont effectivement accès à ces services (par exemple à travers le partenariat PADFA-CIFOR-ICRAF)⁶⁴. Ces dispositifs constituent une base prometteuse pour un système national d'alerte et de services climatiques agricoles, dont la pérennisation et la couverture territoriale méritent d'être renforcés.

⁶⁴ Ce partenariat a démarré en mars 2025 et a permis jusqu'à présent à 10% des producteurs ciblés (sur 26 000) de recevoir des informations climatiques.

170. **Conclusion sur la durabilité des bénéfices.** Si l'appropriation par les producteurs et certaines pratiques post-récolte témoignent d'avancées encourageantes, la fragilité des aménagements hydroagricoles et des dispositifs de leur maintenance, l'insuffisance de mécanismes financiers et commerciaux durables, la faible structuration des OPA et l'absence d'une prise en compte systématique de l'environnement mettent à risque la durabilité des acquis. Ainsi, **la durabilité des bénéfices est jugée plutôt insuffisante (3).**
171. **Conclusion sur la mise à l'échelle.** Malgré des efforts initiaux et quelques exemples encourageants de réplication ou d'intégration des innovations dans les stratégies sectorielles, le processus de mise à l'échelle demeure limité et largement tributaire d'appuis extérieurs et de la succession des projets, freinant une diffusion systématique à grande échelle. **Ce critère est jugé plutôt insuffisant (3).**
172. **Conclusion sur la gestion des ressources naturelles (GRN) et l'adaptation au changement climatique (ACC).** Dans l'ensemble, les interventions ont contribué à renforcer la résilience des systèmes de production et des producteurs grâce à l'adoption progressive de pratiques agroécologiques, l'accès à des semences de variétés résilientes, à la diversification des cultures et la mise en place de technologies d'irrigation plus performantes. L'intégration des PESEC s'est également améliorée dans les projets récents, traduisant une évolution vers une gestion plus durable du portefeuille. Toutefois, ces avancées demeurent hétérogènes: l'agroécologie est marginale hors du maraîchage, la conservation des sols et des eaux est encore peu systématique, l'usage des herbicides est souvent inadéquat, et la valorisation des déchets ainsi que la diffusion d'informations climatiques montrent des disparités importantes. Ces éléments indiquent que, malgré des limites significatives, les acquis en matière de GRN et d'ACC montrent une progression réelle et structurante. **Ainsi, la GRN et l'ACC sont jugées plutôt satisfaisantes (4).**

Performance générale de la stratégie et du programme de pays

173. Dans l'ensemble, le programme du FIDA en Côte d'Ivoire a contribué à des avancées notables, mais sa capacité à atteindre l'objectif global de réduction durable de la pauvreté rurale reste en deçà des ambitions fixées. «L'amélioration de la production agricole résiliente», première trajectoire d'impact, a été partiellement atteinte grâce aux aménagements hydroagricoles, aux appuis au maraîchage et aux innovations agroécologiques, qui ont permis d'améliorer la productivité et la gestion des ressources. Toutefois, ces résultats restent en deçà des attentes, en raison des retards de mise en œuvre, de la faible articulation entre infrastructures, intrants et formation, et d'une couverture limitée des filières ciblées. L'élevage, la pêche et l'aquaculture sont restés marginaux, réduisant la portée en matière de diversification alimentaire et de sécurité nutritionnelle.
174. La deuxième trajectoire d'impact, «l'augmentation durable des revenus et des emplois ruraux par les chaînes de valeur», a connu des progrès ponctuels, notamment dans la filière mangue (valorisation, conditionnement, partenariats commerciaux) et le riz (amélioration de la transformation). Néanmoins, la portée est restée restreinte du fait de l'absence de financements adaptés, de la fragilité des mécanismes de commercialisation, de la discontinuité dans le soutien aux filières, et de l'incapacité à intégrer durablement les jeunes et les OPA les plus vulnérables. Les microprojets ont généré quelques opportunités d'emplois et de revenus mais leur impact reste marginal face aux besoins.
175. «Le renforcement des OPA», troisième trajectoire, a produit des résultats contrastés. Des avancées ont été observées dans la structuration de certaines interprofessions et plateformes multi-acteurs, ainsi que dans l'autonomisation progressive des femmes. Cependant, la plupart des OPA demeurent faiblement structurées, peu autonomes financièrement et dépendantes des appuis extérieurs.

L'absence de mécanismes financiers durables, la discontinuité des appuis et la faible capitalisation des expériences limitent fortement la durabilité des bénéfices.

176. **En conclusion**, le programme a permis d'amorcer des dynamiques positives mais incomplètes. Les objectifs de réduction de la pauvreté rurale et de renforcement de la résilience n'ont été atteints que partiellement, avec des résultats encore fragiles et inégalement répartis. Ces constats, établis en tenant compte des contextes successifs de mise en œuvre observés sur la période évaluée, soulignent que la transformation structurelle recherchée reste à venir, et que des efforts soutenus auraient été nécessaires pour consolider les acquis, renforcer l'autonomie des organisations paysannes et assurer une diffusion plus large et durable des innovations.

Tableau 13

Notes attribuées aux critères d'évaluation

Critère d'évaluation	Notation
• Pertinence	4
• Cohérence	3
• Gestion des connaissances	3
• Développement de partenariats	3
• Contribution au dialogue sur les politiques	3
• Efficacité	3
• Innovation	4
• Efficience	3
• Impact sur la pauvreté rurale	-
• Égalité des sexes et autonomisation des femmes	4
• Durabilité	3
• Gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique	4
• Mise à l'échelle	3
Performance globale du programme de pays*	3,33

(*) moyenne arithmétique des notes antérieures

Points clés

- Malgré un fort alignement sur les politiques nationales et une attention portée aux jeunes, aux femmes et aux OPA, la pertinence du programme est freinée par le manque de continuité des interventions, de mécanismes financiers durables, ainsi que par une prise en compte insuffisante de l'élevage et de la pêche..
- La cohérence du portefeuille se manifeste par la complémentarité entre investissements, pratiques agricoles et renforcement des compétences, mais le FIDA doit confirmer sa valeur ajoutée face à l'offre accrue des autres PTF, notamment en matière d'inclusion des plus vulnérables.
- La stratégie de gestion des connaissances est appréciée sur la base de l'alignement des dons sur les priorités, avec des résultats utiles malgré une synergie modeste avec le portefeuille et une valorisation partielle des résultats.
- Le partenariat avec le Gouvernement est consistant et reconnu. La collaboration avec les PTF reste instable et sans résultats consolidés malgré des initiatives encourageantes.
- L'engagement du FIDA dans le dialogue politique en Côte d'Ivoire s'est avéré limité et sans réelle influence sur la formulation desdites politiques.
- Les appuis ont connu des améliorations dans le ciblage, la qualité des aménagements et la diversification des revenus, mais il est à noter aussi des retards, une mise en œuvre incomplète et une intégration réduite des jeunes et des OPA les plus vulnérables.
- Concernant l'innovation, il est à noter des solutions adaptées qui améliorent productivité, durabilité et structuration des filières, malgré une diffusion limitée par les coûts, la faible appropriation institutionnelle et la dépendance aux subventions.
- L'efficacité reste perfectible en raison de coûts par bénéficiaire et de TRIE non alignés sur les prévisions, de retards dans les décaissements, de dépassements de coûts de gestion et de lenteurs procédurales affectant la performance des projets.
- L'approche genre a permis de renforcer la participation économique, l'accès à la terre et la reconnaissance sociale des femmes, même s'il subsiste des défis concernant l'accès à la mécanisation, la participation décisionnelle et l'alphabétisation.
- La durabilité des résultats laisse à désirer, en raison de la fragilité des aménagements, du manque de mécanismes durables de renouvellement et de la faible structuration des OPA.
- En revanche, les résultats obtenus sur la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique sont embryonnaires et méritent une meilleure consolidation et une meilleure appropriation par les producteurs.
- Le programme a enclenché des dynamiques positives, mais ses effets restent partiels et fragiles. La réduction de la pauvreté rurale et le renforcement de la résilience demeurent incomplets, nécessitant des efforts soutenus pour consolider les acquis, renforcer les organisations paysannes et diffuser durablement les innovations.

IV. Performance des partenaires

177. Dans ce chapitre, l'ESPP apprécie comment les deux partenaires clés de mise en œuvre du programme de pays, FIDA et Gouvernement, ont œuvré pour l'efficacité et l'efficience des opérations exécutées sur la période évaluée.

A. FIDA

178. **Le FIDA a renforcé son partenariat stratégique avec le Gouvernement.** Le FIDA est perçu comme un partenaire stratégique par le Gouvernement, grâce à sa collaboration étroite avec les ministères de tutelle (MINADER, MBF) et à son engagement continu dans le pays. Cette proximité a renforcé la supervision stratégique, permettant d'adapter les interventions au contexte local. Ce partenariat a été rythmé par des consultations régulières et des discussions entre les deux parties en plus des revues annuelles et à mi-parcours des COSOP, NSP et des projets. Après la crise post-électorale de 2010 et tenant compte du contexte, le FIDA a concentré ses appuis sur la reconstitution du capital productif, en mettant l'accent sur les semences, la réhabilitation des aménagements hydroagricoles et la structuration des OPA. Par ailleurs, le FIDA a joué un rôle significatif dans la formulation du PND visant la transformation structurelle durable de l'économie et a orienté ses interventions (notamment à travers le PADFA et le 2PAI-NE) vers la productivité agricole, les chaînes de valeur agro-industrielles, l'accès au marché et au financement, ainsi que la résilience face aux changements climatiques et la gestion durable des ressources naturelles, tout en veillant à l'inclusion des petits producteurs.
179. **La présence renforcée du FIDA en Côte d'Ivoire a amélioré l'appui opérationnel aux projets, mais son effet est restreint par des contraintes internes.** L'ouverture du bureau de pays et l'installation récente du bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont consolidé l'ancrage institutionnel du FIDA en Côte d'Ivoire et amélioré la conception, la mise en œuvre et la supervision des projets. À titre d'exemple, les experts du bureau régional ont fortement contribué à l'intégration des mesures environnementales et sociales, au développement des chaînes de valeur, ainsi qu'aux questions de nutrition et de ciblage. Toutefois, la forte rotation des directeurs de pays au cours de la période évaluée a généré des lenteurs administratives, affectant temporairement la dynamique du portefeuille, dont l'impact a été progressivement réduit avec la stabilisation récente du dispositif pays. Ces contraintes étant progressivement résorbées, plusieurs projets ont récemment montré des signes de redressement, notamment le PADFA, le PUA-CI et le démarrage du 2PAI-NE. Enfin, plusieurs leviers hors prêts, tels que la gestion des connaissances, le dialogue politique et les partenariats opérationnels, restent encore insuffisamment mobilisés, comme détaillé dans la section Cohérence.
180. **La mobilisation des cofinancements par le FIDA a connu des résultats contrastés, avec des difficultés sur les premiers projets mais de nouveaux progrès dans la diversification des partenaires financiers avec les projets les plus récents.** Certains financements annoncés ont été annulés, réduits ou réaffectés en cours de mise en œuvre et des partenariats de cofinancement n'ont pas été renouvelés (annexe XV). Les premières tentatives de mobilisation pour le PRAREP et le PROPACOM n'ont pas abouti, la requête n'ayant pas été soumise par le Gouvernement (FIDA, 2019a). L'OFID a cofinancé le PADFA mais n'a pas poursuivi son engagement pour les projets suivants. Le financement du Fonds vert pour le climat (IGREENFIN) sollicité par le FIDA dans le cadre d'un projet sous-régional de l'initiative de la grande muraille verte a été rattaché au programme d'urgence PUA-CI (FIDA, 2022d). Il a été en fait attribué à des banques nationales de développement pour des lignes de crédit vert et n'a pas été intégré dans la conception des projets du FIDA, qui ne le mobilisent donc pas et n'en suivent ni les résultats ni les effets. Le FIDA pourrait se positionner pour mobiliser de façon plus

fiable ces fonds et en particulier le FVC qui soutient 18 projets en Côte d'Ivoire, seul ou en collaboration avec les agences basées à Rome et en accord avec le Gouvernement. Le montage du 2PAI-NE, qui associe désormais la BAD, des banques, des institutions de microfinance nationales et le secteur privé, témoigne d'une recherche plus diversifiée de partenaires.

181. **Le FIDA a été très réactif en réponse à la pandémie de covid-19** et a mobilisé rapidement des ressources pour le projet PUA-CI, intégré au programme PURGA du Ministère des finances, ainsi que via un don du mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF). Ces interventions ont ciblé le relèvement socioéconomique des ménages agricoles et la sécurité alimentaire, avec une attention particulière aux plus vulnérables.
182. **La conception des projets s'appuie sur des processus structurés mais est peu ancrée dans les enseignements tirés.** La conception des projets a généralement respecté les exigences institutionnelles du FIDA, avec une implication active du Gouvernement et des consultations de parties prenantes à différents niveaux. Cette rigueur méthodologique constitue un point fort du portefeuille. Toutefois, la capacité à intégrer concrètement les enseignements tirés des expériences précédentes reste faible. Les lenteurs au démarrage, les lourdeurs administratives, les contraintes foncières et les faibles performances en matière de passation de marchés, pourtant bien identifiées, n'ont pas toujours donné lieu à des mesures suffisamment opérationnelles dans la conception des nouveaux projets. Le PUA-CI illustre ces lacunes: conçu pour répondre à une situation d'urgence, il s'est appuyé sur des procédures peu adaptées au contexte, sur une couverture géographique et sectorielle dépassant les capacités disponibles et sur une anticipation insuffisante des exigences logistiques, entraînant des retards significatifs. L'absence d'études techniques préalables pour certains projets a également pesé sur la planification et l'exécution, à l'exception du 2PAI-NE, dont la conception apparaît mieux structurée et mieux outillée pour anticiper les risques. Le FIDA tente progressivement de corriger les contraintes institutionnelles qui ont limité les options de conception et d'exécution dans des contextes d'urgence.
183. **Plusieurs actions ont été engagées pour renforcer la performance du portefeuille**, notamment l'amélioration du processus de recrutement des UCP, qui a gagné en transparence et en rapidité grâce au recours à des cabinets spécialisés, ainsi qu'un renforcement des capacités en passation de marchés, tel que mentionné également dans la revue du COSOP 2020-2025. Toutefois, les mesures destinées à accélérer les démarrages n'ont pas été pleinement mises en œuvre, les avances initiales n'ont pas été mobilisées et le renforcement en planification est demeuré ponctuel⁶⁵.
184. **En parallèle, le FIDA a assuré une supervision régulière des projets: les missions ont été conduites avec une fréquence satisfaisante**, incluant une diversification technique dans la composition des équipes (passant d'environ cinq à neuf membres), permettant de couvrir un éventail thématique plus large (production agricole, gestion de projet, finance, filières, genre, environnement et nutrition). Ces missions ont permis d'identifier des mesures correctives, de réaliser des ajustements structurants lors des revues à mi-parcours et d'améliorer la conformité aux procédures. Toutefois, leur capacité à résoudre les contraintes récurrentes a été limitée. Les lenteurs persistantes dans la passation des marchés, les faiblesses du suivi-évaluation et les retards dans la reconstitution des intrants ont continué d'affecter l'exécution. Malgré les recommandations formulées et les formations dispensées, l'hétérogénéité des capacités des UCP a réduit la portée des

⁶⁵ En ligne avec les constats de la revue du COSOP 2020-2025 menée en 2023.

appuis techniques. Ainsi, bien que la supervision soit régulière et techniquement solide, elle n'a pas suffi à résoudre des contraintes systémiques.

185. **En conclusion**, la performance du FIDA se caractérise par un engagement stratégique, une présence institutionnelle renforcée et une réactivité notable face aux crises. Toutefois, ces acquis demeurent atténués par des contraintes structurelles persistantes dont certaines ont commencé à être résorbées dans les projets récents. Malgré ces progrès, des défis opérationnels continuent de peser sur l'efficacité globale du programme. La performance du FIDA est ainsi jugée **modérément satisfaisante (4)**.

B. Gouvernement

186. **Le Gouvernement joue un rôle central dans l'orientation stratégique et la conduite opérationnelle du portefeuille.** Le Ministère de l'agriculture assure la tutelle technique de la majorité des projets, à l'exception du PUA-CI piloté par le Ministère des finances. La Direction générale de la planification, des statistiques et des projets et la Direction de l'évaluation des projets du Ministère en charge de l'agriculture participent activement à la formulation et au suivi des projets. Le Gouvernement, en collaboration avec le FIDA, a également mobilisé plusieurs financements complémentaires (BAD, OFID, FEM, Fonds d'adaptation, coopération italienne), traduisant un engagement fort envers les objectifs partagés.
187. **La contribution financière du Gouvernement s'est renforcée au fil du temps.** Les taux de réalisation (tableau 13) étaient faibles pour le PRAREP (27%) et le PROPACOM (50%), mais nettement plus élevés pour le PROPACOM-Ouest (79%) et surtout le PADFA (144%). En 2025, le taux global d'exécution des contreparties atteignait 74,9%, témoignant d'un engagement politique et budgétaire en amélioration.

Tableau 14

Contribution financière du Gouvernement

	Coût initial en USD	% du coût total	Coût actuel	Décaissement final%
PRAREP	2 955 198	12	787 900	26,6
PROPACOM	6 465 420	22	2 716 970	50
PROPACOM-Ouest	7 820 467	13	3 130 000	79
PADFA	4 200 000*	5.9	6 029 023	144
PUA-CI	2 440 000	4	-	-
2PAI Nord-Est	26 598 000	11	-	-

*PADFA. Rapport de supervision. 2025

Source: Rapports de conception et d'achèvement des projets.

188. **Le pilotage institutionnel est encore centré sur les procédures administratives et peu sur les résultats.** Malgré un cadre institutionnel opérationnel, le pilotage exercé par les comités de pilotage demeure principalement orienté vers l'approbation administrative et financière des projets. Les réunions focalisent l'essentiel de leur attention sur la validation des plans de travail et budgets, au détriment d'un examen approfondi de la performance, des résultats ou de l'apprentissage. Cette approche limite la capacité à orienter les projets en fonction des effets observés, à identifier les leviers d'amélioration et à anticiper les risques, ce qui affaiblit la valeur ajoutée stratégique du pilotage gouvernemental.
189. **Le système de suivi-évaluation est peu orienté vers les résultats et insuffisamment articulé au niveau territorial.** Comme pour le pilotage institutionnel, le système national de suivi-évaluation reste focalisé sur l'exécution

physique et financière. Les missions réalisées par la Direction de l'évaluation des projets n'intègrent pas l'analyse des résultats, des impacts ou des facteurs de réussite et d'échec. L'implication des directions régionales et des collectivités territoriales est restreinte, leurs contributions se réduisant souvent à des validations ponctuelles, ce qui affaiblit l'ancrage territorial et la durabilité des actions. La capitalisation demeure fragmentée: les données collectées par les projets sont peu consolidées et les outils sectoriels restent incomplets. Par exemple, la Direction chargée des OPA ne dispose pas de base consolidée sur la structuration ou la performance des organisations, alors que plusieurs projets ont travaillé sur ce domaine. La cellule de coordination et de suivi (spécifique pour le FIDA) prévue mais pas encore mise en place aurait pu améliorer la cohérence des informations et renforcer le lien avec les systèmes nationaux.

190. **Des procédures administratives complexes et rigides ralentissent significativement l'exécution des projets du portefeuille.** Les retards de démarrage sont récurrents et atteignent souvent 12 mois après l'entrée en vigueur des projets (voir la section Efficience). Ils résultent des délais liés aux conditions initiales, arrêtés de création et de nomination, mise en place budgétaire, décisions d'exonération et mobilisation du personnel. Les lenteurs dans les procédures nationales de passation des marchés prolongent sensiblement les délais, en raison de dossiers souvent incomplets, de difficultés à mobiliser les commissions d'évaluation, de lenteurs dans la numérotation et l'approbation des marchés et, parfois, de la non-conformité fiscale des adjudicataires. Le contrôle financier a priori, peu adapté aux exigences de rapidité des projets, retarde également les décaissements. Ces contraintes ont touché l'ensemble du portefeuille⁶⁶.
191. **Les UCP sont en amélioration structurelle mais encore ralenties par des obstacles systémiques persistants.** Les UCP dans les projets récents sont progressivement renforcées et ont intégré davantage de compétences techniques et thématiques, traduisant un apprentissage institutionnel. Toutefois, leurs performances demeurent hétérogènes. Certains projets (PRAREP, PROPACOM) ont dû s'appuyer sur des institutions techniques pour compenser des capacités internes insuffisantes, tandis que d'autres ont montré une faible réactivité malgré des ressources importantes (PROPACOM-Ouest). À l'inverse, le PADFA et le PUA-CI ont démontré une capacité notable à ajuster leur pilotage et à accélérer l'exécution. Néanmoins, des contraintes structurelles persistent: sous-effectif, surcharge de travail⁶⁷, instabilité du personnel⁶⁸, faiblesse du suivi-évaluation, retards logistiques⁶⁹ et synergies limitées avec les services déconcentrés.
192. **En conclusion,** le Gouvernement a joué un rôle stratégique important dans le portefeuille du FIDA, en assurant une tutelle active et en mobilisant des contreparties budgétaires souvent supérieures aux prévisions. Toutefois, ces acquis sont atténués par plusieurs contraintes structurelles: retards récurrents au démarrage, rigidités administratives, instabilité des équipes, faiblesse du système national de suivi-évaluation orienté vers les résultats, absence d'un mécanisme central de coordination et ancrage territorial limité. Les unités de coordination, bien que dotées d'une architecture formelle adéquate, souffrent de ressources humaines insuffisantes et de capacités techniques inégales, ce qui réduit leur aptitude à planifier, à anticiper les risques et à soutenir efficacement l'exécution sur le terrain. Dans l'ensemble, ces facteurs limitent la performance opérationnelle du portefeuille. La performance du Gouvernement est jugée **plutôt insuffisante (3)**.

⁶⁶ Constats en ligne avec la revue du COSOP 2020-2025, menée en 2023

⁶⁷ L'UCP du PROPACOM a géré à la fois: PRAREP et PROPACOM entre 2013-2015 et PROPACOM et PROPACOM-Ouest entre 2016-2018.

⁶⁸ Responsable suivi-évaluation, responsable passation des marchés, responsable administratif et financier

⁶⁹ Le PUA-CI a un son UCP logée à Abidjan et dispose de deux antennes à Man et Bondoukou, qui ont tardivement mises en place et dotées de logistiques nécessaires, ce qui leur a empêché de faire un suivi correct sur le terrain du démarrage des microprojets et de la distribution des intrants.

V. Conclusions et recommandations

A. Conclusions

193. Malgré une reprise économique rapide de la Côte d'Ivoire à la suite de la crise post-électorale et de la pandémie de covid-19, la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité climatique demeurent des défis structurels majeurs. De vastes zones rurales et un grand nombre de producteurs restent exposés aux effets combinés du changement climatique et de l'insécurité, ce qui fragilise leurs moyens de subsistance et limite les progrès vers une transformation agricole durable. Le programme du portefeuille avec la reconstitution post-crise des actifs des producteurs vulnérables, puis les investissements structurants d'amélioration de la production agricole et enfin ceux permettant l'inclusion dans des chaînes de valeur aurait été pertinent dans sa conception si le volet de la finance rurale avait été mieux pris en compte dans les projets.
194. **Le FIDA et le Gouvernement ont développé un partenariat stratégique solide** et important pour la relance de la production agricole, l'appui aux petits producteurs et l'amorce d'une transformation rurale. Ce partenariat s'est traduit par la pertinence et la cohérence des thématiques stratégiques appuyées par le FIDA, bien alignées sur les priorités nationales de développement, notamment la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la résilience climatique. L'ancrage institutionnel du programme au sein du Ministère de l'agriculture a contribué à une appropriation nationale du portefeuille du FIDA.
195. **Malgré une supervision stratégique et opérationnelle des interventions, la coordination entre les différents projets et programmes demeure insuffisante**, et les synergies entre les initiatives du FIDA, celles des autres partenaires techniques et financiers ainsi que des agences des Nations Unies sont peu explorées, y compris dans les zones d'intervention ou sur des thématiques communes. Par ailleurs, l'ouverture d'un bureau de pays et de représentation régionales du FIDA a contribué à améliorer la supervision et le dialogue stratégique, mais ses effets sur la coordination entre partenaires, la gestion des connaissances et l'appui aux politiques publiques restent encore limités. Cette fragmentation des efforts limite la cohérence et la complémentarité des interventions, entraînant une dispersion des ressources et des opportunités manquées de mise à l'échelle. Malgré l'importance des appuis extérieurs et des ressources nationales, la transformation agricole durable reste restreinte, faute d'efforts collectifs, ce qui ralentit l'atteinte des objectifs de développement et la réduction des inégalités.
196. **Les grandes régions à forte incidence de pauvreté ciblées par le FIDA ont été stratégiquement sélectionnées pour des interventions dans la durée**, qui ont ensuite ciblé des zones au bon potentiel de production à l'intérieur de ces régions. L'approche de ciblage s'est progressivement renforcée pour inclure les femmes, les jeunes et les producteurs vulnérables au climat, avec des avancées notables mais encore partielles, alors que l'inclusion des personnes en situation de handicap reste insuffisante, ce qui constitue une lacune importante dans l'ambition d'un ciblage véritablement inclusif. Ceci est un facteur déterminant pour rendre la transformation agricole plus équitable, inclusive et socialement durable. L'intégration progressive du genre dans le portefeuille a favorisé des changements tangibles en matière d'autonomisation économique et sociale des femmes, bien que ces acquis méritent d'être consolidés. Les dispositifs de financement conçus pour soutenir les activités génératrices de revenus sont restés inaccessibles aux plus pauvres et les investissements dans les chaînes de valeur peu nombreux. Les jeunes ont peu profité des interventions, en l'absence d'une stratégie spécifique répondant à leurs besoins diversifiés et attentes en matière d'emplois ruraux.
197. **La professionnalisation des OPA et la structuration des interprofessions constituent une avancée stratégique pour la gouvernance du secteur**

agricole, mais leur consolidation et leur influence dans les filières demeurent fragiles. L'instabilité des filières soutenues d'un projet à l'autre, la discontinuité et la très courte durée des appuis ainsi que la forte dépendance des organisations vis-à-vis des financements extérieurs ont limité leur capacité à fournir des services durables à leurs membres et à jouer un rôle structurant dans les filières et dans l'élaboration des politiques publiques. Malgré quelques dynamiques d'interprofession, cette fragilité institutionnelle réduit le poids de ces organisations dans les instances de concertation sectorielle tout en entravant leur contribution à la gouvernance agricole. Elle limite leur capacité à influencer les politiques et à négocier de meilleures conditions de marché pour les producteurs, entravant ainsi leur intégration dans des chaînes de valeur compétitives et inclusives.

198. **Les progrès en matière d'augmentation de la production ne sont pas suffisants pour engendrer un effet de transformation structurelle des systèmes de production.** Les interventions ont permis des progrès, notamment dans le riz et le maraîchage en bas-fonds, mais sans changement d'échelle significatif de la productivité agricole. La diversification vers d'autres cultures vivrières, l'élevage, la pêche ou l'aquaculture est restée faible. Des investissements hydroagricoles ambitieux, planifiés en cohérence avec la stratégie nationale, ont connu des retards d'exécution qui ont compromis la synergie attendue avec la formation et l'accès aux intrants. La mise en place de filières semencières est restée centrée sur le riz, et l'accès à des semences améliorées est demeuré rare, ce qui a limité les effets attendus en matière de productivité et de résilience climatique. En conséquence, la trajectoire vers la sécurité alimentaire, l'amélioration nutritionnelle et l'augmentation des revenus demeure partielle. La faible diversification et le retard dans la modernisation des infrastructures réduisent la résilience du secteur face aux chocs climatiques.
199. **Les efforts menés pour le développement post-récolte et la structuration des chaînes de valeur ont posé les bases d'une meilleure intégration économique des producteurs, et cette transformation reste à venir.** Si les investissements post-récolte ont progressivement complété les aménagements hydroagricoles, l'accès insuffisant au financement tout au long des chaînes a restreint la performance des périmètres, l'intensification des cultures ainsi que le développement des partenariats public-privé. L'absence d'un cadre cohérent de financement agricole a dispersé les actions et restreint l'émergence d'acteurs coopératifs et privés capables de dynamiser les filières. Les ambitions de voir émerger des chaînes de valeur inclusives dans des agropoles sont remises en question, compromettant le potentiel de transformation structurelle du secteur agricole.
200. **Les efforts d'adaptation au changement climatique ont progressé sans atteindre un impact à échelle significative.** La diversification des activités génératrices de revenus et les formations visant à anticiper les aléas climatiques ont été des avancées importantes, mais la discontinuité du programme d'information agrométéorologique et la faiblesse des filières semencières en ont limité les résultats. Les investissements dans la conservation des sols et de l'eau sont restés marginaux. Bien que des innovations agroécologiques et organisationnelles aient été développées, leurs effets positifs sur la gestion des ressources naturelles et l'adaptation climatique sont restés localisés, faute de mise à l'échelle et d'intégration dans les politiques publiques.
201. **L'efficience globale du portefeuille est plutôt insuffisante, freinée par des retards de financement et les lourdeurs des procédures complexes de passation des marchés.** Ces contraintes ont entraîné des retards dans l'exécution des investissements, et un décalage avec les activités techniques qui devaient en accroître la productivité (intrants, formation), ce qui a également augmenté la part des coûts de gestion. Les limites du système de suivi-évaluation ont réduit la

capacité des projets à démontrer leurs effets et impacts tandis que la capitalisation faible des acquis issus des dons et des leçons à tirer des projets a restreint l'effet de levier du portefeuille et son potentiel de diffusion à plus grande échelle. Ces faiblesses ont restreint l'apprentissage collectif et freiné la consolidation des acquis. Dans l'ensemble, malgré un partenariat solide entre le FIDA et le Gouvernement, les limites de coordination, de mise en œuvre et de mise à l'échelle ont restreint le potentiel du portefeuille à produire une transformation agricole durable.

202. Dans l'ensemble, le portefeuille n'a pas réussi à assurer pleinement la durabilité des acquis ni à opérer un véritable changement d'échelle. Les innovations développées sont restées localisées, faute de cadres institutionnels porteurs, de dispositifs financiers pérennes, de capacités locales consolidées et d'une coordination suffisante pour soutenir leur diffusion. Les crises sociopolitiques et sanitaires, les retards d'exécution, la faible capitalisation des apprentissages et la dépendance vis-à-vis des appuis extérieurs, en particulier des OPA, ont limité la consolidation des résultats, tandis que l'absence de mécanismes structurés de mise à l'échelle a restreint la portée des interventions au-delà des zones ciblées. Ces facteurs ont réduit la capacité du portefeuille à ancrer durablement les modèles promus et à générer une transformation agricole de portée nationale.

B. Recommandations

203. Sur la base des constats et conclusions de l'évaluation, l'ESPP recommande de développer une stratégie qui permette d'enregistrer les bénéfices sociaux des actions antérieures, initiées mais mal finalisées dans le portefeuille évalué. Plus spécifiquement, elle a formulé les recommandations suivantes.
204. **Recommandation 1. Poursuivre et élargir l'appui stratégique à la transformation structurelle du secteur agricole, tout en gardant l'amélioration durable de la production agricole et le renforcement de la résilience des systèmes de production comme un pilier central du prochain portefeuille.** Capitalisant sur les acquis en matière de productivité et de résilience, le portefeuille doit consolider les pratiques qui renforcent la résilience des systèmes de production, notamment celles permettant d'atténuer les risques climatiques et de diversifier les bases productives des exploitations. Les investissements hydroagricoles et post-récolte devront être sécurisés par des mesures renforcées en amont (telles que la synchronisation des formations, de l'accès aux intrants et des mécanismes de financement ainsi que la consolidation du système semencier et de ses filières) afin de garantir leur performance et leur pérennité. La stratégie devra également être élargie (au-delà du riz irrigué) pour englober dans la durée d'autres cultures vivrières essentielles à la sécurité alimentaire, ainsi que l'élevage, la pêche et l'aquaculture, afin de promouvoir des systèmes de production diversifiés, durables et résilients.
205. **Recommandation 2. Inclure parmi les priorités stratégiques le développement des chaînes de valeur et des agropoles, en consolidant le rôle des acteurs économiques en aval et en structurant un écosystème de finance rurale performant et inclusif.** Le prochain portefeuille devra positionner les coopératives, PME et entreprises privées comme moteurs de la valorisation économique, en garantissant des relations commerciales équitables avec les petits producteurs. Les interventions devront s'appuyer sur une architecture financière agricole inclusive, durable et diversifiée (fonds de roulement, instruments de garantie, finance climatique) pour accompagner les investissements productifs et post-récolte dans les filières clés. Les investissements post-récolte devront être précédés d'analyses *ex ante* pour anticiper leur impact à l'intégration des producteurs aux marchés et à la création de valeur ajoutée. Une attention particulière devra être portée à l'analyse des intérêts des entreprises leaders des agropoles et des stratégies mises en place pour que les arrangements demeurent inclusifs. Cette approche favorisera la professionnalisation des acteurs économiques en aval, sécurisera les débouchés, renforcera la capacité d'agrégation

des coopératives et stimulera l'émergence d'entreprises rurales compétitives et durables.

206. **Recommandation 3. Élaborer une stratégie claire d'accompagnement des OPA pour leur professionnalisation et leur autonomisation progressive.** Le portefeuille doit appuyer l'élaboration d'un cadre stratégique visant à renforcer la gouvernance, la planification et la gestion financière des OPA, en assurant une continuité d'appui depuis les organisations de base jusqu'aux faîtières. Cette stratégie devra privilégier le recours à des animateurs endogènes et la consolidation de capacités localement ancrées, tout en favorisant la mise en place de mécanismes d'autofinancement durables afin de réduire la dépendance aux subventions. Elle devra également consolider le rôle économique des OPA (intrants, appui-conseil, commercialisation, gestion d'infrastructures collectives) et renforcer leur position dans la gouvernance des filières et les dialogues politiques. L'objectif est de faire des organisations paysannes des acteurs reconnus, influents et capables de défendre durablement les intérêts des petits producteurs, en particulier des femmes et des jeunes.
207. **Recommandation 4. Élaborer une stratégie de ciblage différenciée et inclusive pour adapter les offres d'intervention aux capacités des ménages ruraux et garantir que les groupes les plus marginalisés bénéficient équitablement du portefeuille.** Le prochain portefeuille devra articuler ses interventions autour d'un ciblage différencié et inclusif, combinant développement économique des petits producteurs et de leurs filières et inclusion sociale. Cette stratégie devra proposer des accompagnements différenciés pour les petits producteurs et les PME ayant une capacité d'investissement et d'épargne, tout en renforçant les dispositifs dédiés aux ménages vulnérables, notamment les femmes, les jeunes sans revenus et les personnes en situation de handicap, souvent exclus des services agricoles et financiers. Pour les jeunes, plusieurs trajectoires d'insertion devront être développées (formation professionnelle, emploi, entrepreneuriat agricole et services connexes requis en milieu rural), adaptées aux profils, aspirations et contraintes spécifiques. L'ensemble de ces mesures permettra de faire émerger une offre inclusive, protégeant les plus vulnérables tout en stimulant l'investissement des producteurs plus avancés.
208. **Recommandation 5. Intégrer systématiquement la mise à l'échelle et la durabilité dès la conception du portefeuille et opérationnaliser ces dimensions à travers des dispositifs institutionnels, techniques et financiers adaptés.** Le prochain portefeuille doit être orienté vers un changement d'échelle, en intégrant dans les politiques publiques les innovations agroécologiques, les pratiques de gestion durable des terres et des eaux, ainsi que les approches d'adaptation climatique. Il sera essentiel, dès la phase de conception, d'identifier les innovations à promouvoir, les modèles pour leur mise à l'échelle, et de définir les conditions nécessaires à leur diffusion élargie: faisabilité technique et économique, appropriation locale, alignement institutionnel et capacité des partenaires à les reprendre. Pour garantir la durabilité des bénéfices des interventions, y compris celles innovantes, le portefeuille devra s'assurer de la mise en œuvre de modèles de gestion et de la maintenance, renforcer les capacités locales et mettre en place les mécanismes financiers nécessaires. Le recours systématique à des études *ex ante* et à un mécanisme d'apprentissage continu permettra d'ajuster les modèles retenus et d'en assurer la pérennité ainsi que la diffusion à grande échelle.
209. **Recommandation 6. Renforcer la coordination, la capitalisation et la gestion du portefeuille pour maximiser l'impact sur la transformation agricole et l'efficacité dans l'usage des ressources financières du développement.** Le portefeuille devra renforcer la coordination des politiques agricoles et des approches de développement entre les partenaires techniques et

financiers, y compris pour la mobilisation et l'orientation stratégique des ressources. Le partage des rôles entre les différentes agences intervenant dans le secteur, en particulier au sein du système des Nations Unies, devra être clarifié afin de renforcer les complémentarités, éviter les chevauchements et concentrer les appuis sur des domaines de valeur ajoutée clairement identifiés. La capitalisation systématique des expériences et l'évaluation de leurs impacts devront être intégrées comme fonctions centrales du portefeuille, afin de favoriser un apprentissage collectif et une adaptation continue des interventions. Le FIDA et le Gouvernement doivent aussi mieux coordonner le portefeuille et ses projets, et améliorer les mécanismes et processus afin de maximiser les synergies et les gains d'efficacité subséquents dans la mise en œuvre du programme de pays. Ils devront simplifier et rationaliser les procédures de gestion du portefeuille pays, en tenant compte des lourdeurs actuelles. L'objectif est d'améliorer l'efficacité globale des projets, de réduire les retards récurrents et de permettre une meilleure utilisation des ressources mobilisées pour la transformation agricole.

Définition des critères d'évaluation utilisés par le BIE

Critères d'évaluation

La cohérence: elle est appréciée pour l'ensemble du programme et non pour les projets pris individuellement et comprend les aspects interne et externe. La cohérence interne est la synergie du programme ou de la stratégie de pays avec l'ensemble des autres interventions appuyées par le FIDA dans un pays au niveau du secteur agricole ou institutionnel. La cohérence externe est la cohérence du programme ou de la stratégie avec les interventions d'autres acteurs/partenaires dans le même contexte. Les activités hors prêts sont des domaines spécifiques à évaluer au titre de la cohérence. Elles incluent: la gestion des connaissances, le développement de partenariats et l'engagement dans les politiques agricoles.

La pertinence: la mesure dans laquelle les objectifs des projets coïncident avec les besoins des bénéficiaires et du pays, les priorités du FIDA et les politiques des partenaires et des donateurs. Elle suppose aussi d'évaluer la cohérence dans la conception des projets pour l'atteinte des objectifs prévus.

L'efficacité: la mesure dans laquelle l'intervention/la stratégie de pays a atteint, (ou devrait atteindre) au moment de l'évaluation, les objectifs et résultats prévus, y compris des résultats différentiels entre les groupes. Un sous-domaine spécifique de l'efficacité est l'innovation.

Innovation: la mesure dans laquelle les interventions ont introduit des solutions (pratique, approche/méthode, processus, produit ou règle) nouvelles dans le contexte spécifique, dans le temps et par rapport aux parties prenantes (utilisateurs de la solution), et ce, dans le but d'améliorer les performances et/ou de relever des défis liés à la réduction de la pauvreté rurale.

L'efficience: la mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie a produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et opportune. Le terme «économique» est la conversion des intrants (par exemple, fonds, expertise, ressources naturelles, temps) en extrants, effets et impacts, de la manière la plus rentable possible, par rapport aux autres options du contexte. La livraison se fait dans le délai prévu, ou dans un délai raisonnable, ajusté aux exigences du contexte. Cela peut inclure l'évaluation de l'efficacité opérationnelle (la qualité de la gestion de l'intervention).

L'impact sur la pauvreté rurale: la mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie a produit ou devrait produire des effets significatifs positifs ou négatifs, intentionnels ou non, à un niveau supérieur. Le critère comprend les domaines de changement suivants: (i) les revenus, actifs et capacités productives; (ii) le capital social/humain; (iii) la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages; (iv) les institutions et politiques rurales.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes: la mesure dans laquelle les interventions du FIDA ont contribué à améliorer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, par exemple en termes de: propriété, accès aux actifs, ressources et services productifs; participation à la prise de décision; équilibre de la charge de travail, impact sur les revenus, la nutrition et les moyens de subsistance des femmes; et dans la promotion de changements durables, inclusifs et profonds dans les normes sociales, les attitudes, les comportements et les croyances qui sous-tendent l'inégalité entre les sexes.

Les évaluations apprécieront dans quelle mesure les interventions et les stratégies ont transformé le genre, par rapport au contexte, en: (i) s'attaquant aux causes profondes de l'inégalité et de la discrimination entre les sexes; (ii) agissant sur les rôles, les normes et les relations de pouvoir entre les sexes; (iii) promouvant des processus plus larges de changement social (au-delà de l'intervention immédiate).

La durabilité des avantages: la mesure dans laquelle les avantages nets de l'intervention ou de la stratégie ont perduré dans le temps et sont mis à l'échelle (ou sont susceptibles de se poursuivre et d'être mis à l'échelle) par les autorités gouvernementales, les partenaires d'appui, le secteur privé et d'autres organismes. Cela implique une analyse des capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes en place, pour faire perdurer les avantages nets au fil du temps. Cela signifie aussi l'analyse de la résilience, des risques et des compromis potentiels. Deux aspects spécifiques sont inclus: i) évaluer la probabilité que les avantages générés par une activité persistent après la fin du financement des donateurs; ii) déterminer si les avantages sont durables d'un point de vue environnemental et financier.

La reproduction à plus grande échelle intervient lorsque: (i) les partenaires bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé ou les communautés adoptent et diffusent la solution déjà testée par le FIDA; (ii) d'autres parties prenantes ont investi des ressources pour mettre la solution à plus grande échelle; (iii) le Gouvernement adopte une politique pour généraliser la solution déjà testée par le FIDA (on parle donc de pratique spécifique à une politique générale).

La gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique: la mesure dans laquelle les interventions ou stratégies de développement ont contribué (ou contribuent) à améliorer la durabilité environnementale et la résilience face au changement climatique dans la petite agriculture.

Source: FIDA. 2022. *Manuel de l'évaluation*. Rome.

Matrice d'évaluation

Critères d'évaluation et définition	Questions d'orientation	Sources de collecte de données
Pertinence Mesure dans laquelle: i. les objectifs de l'intervention ou de la stratégie correspondent aux exigences des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités institutionnelles et aux politiques des partenaires et des donateurs; ii. la conception de l'intervention ou de la stratégie et les stratégies de ciblage adoptées correspondent aux objectifs; iii. l'intervention ou la stratégie a été adaptée ou réadaptée en fonction de l'évolution du contexte.	Dans quelle mesure la stratégie et le programme de pays étaient-ils pertinents et alignés avec: (i) les priorités et les défis de développement du pays (politiques et stratégies nationales, plans sectoriels et thématiques); (ii) les stratégies et priorités pertinentes du FIDA; (iii) les besoins des groupes cibles, y compris les jeunes et les femmes? La conception des projets était-elle réaliste en termes d'adéquation au contexte et aux capacités de mise en œuvre du FIDA et des institutions gouvernementales? La conception a-t-elle été réadaptée compte tenu de l'évolution du contexte tout en conservant sa pertinence? Dans quelle mesure la stratégie de ciblage était-elle appropriée (genre, jeunes, sans terre, personnes handicapées et autres groupes marginalisés)? Quelles mesures les projets prennent-ils pour s'assurer que leurs appuis et services bénéficient aux populations les plus vulnérables et défavorisées?	Revue documentaire: COSOP et documents des programmes/projets, rapports de conception, de supervision et revues à mi-parcours et rapports d'achèvement. Rapport d'évaluation de la performance du projet (RAPV), EPP et autres rapports d'évaluation, examen approfondi des politiques nationales. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales. Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain.
Cohérence Ce critère englobe les notions de cohérence externe et interne. La cohérence externe correspond à la cohérence de la stratégie avec les interventions des autres acteurs dans le même contexte. La cohérence interne examine la logique interne de la stratégie, notamment la complémentarité des objectifs visés par les activités de prêt et les activités hors prêt dans le cadre du programme de pays. Établissement de partenariats Mesure dans laquelle le FIDA établit en temps utile des partenariats efficaces et durables avec des institutions publiques, des organisations internationales, des entités du secteur privé, des organismes de défense des groupes marginalisés et d'autres partenaires de l'aide au développement pour coopérer, éviter les doubles emplois et tirer parti de la généralisation des bonnes pratiques reconnues et des innovations à l'appui de la petite agriculture et du développement rural.	Dans quelle mesure l'avantage comparatif du FIDA (dans le contexte ivoirien) a-t-il été défini clairement dans les COSOP? Dans quelle mesure existait-il des synergies et des liens entre les différents éléments de la stratégie et du programme de pays (c'est-à-dire entre les activités de prêt et hors prêt)? Existe-t-il des preuves d'une analyse causale de la manière dont les activités et les produits contribueraient à la réalisation des objectifs stratégiques? Dans quelle mesure et comment la stratégie et le programme de pays ont-ils pris en compte les initiatives des autres acteurs du développement afin de maximiser les investissements, l'efficacité et la valeur ajoutée, et dans quelle mesure les interventions du FIDA étaient-elles complémentaires, notamment dans les domaines de la structuration des OPA, de la création de valeur ajoutée et de l'accès au marché et du changement climatique? Le programme de pays a-t-il des objectifs clairs en matière de renforcement des partenariats? Dans quelle mesure les partenariats établis s'alignent-ils avec les objectifs énoncés dans les documents de stratégie? Quels sont les résultats atteints à travers l'établissement de ces partenariats? Dans quelle mesure ces partenariats ont-ils permis de renforcer l'efficacité du portefeuille du FIDA en Côte d'Ivoire? Comment le FIDA a-t-il contribué, dans le secteur agricole, aux efforts de coordination et d'harmonisation avec les différents bailleurs de fonds et les acteurs du secteur privé (y compris le Fonds ABC) et de la société civile?	Revue documentaire: COSOP et documents des programmes/projets, rapports de conception, de supervision et revues à mi-parcours et rapports d'achèvement. RAPV, EPP et autres rapports d'évaluation, liste des dons et leurs rapports (conception, progrès et final). Rapports des projets soutenus par d'autres partenaires de développement. Entretiens avec des informateurs clés: personnel du FIDA, parties prenantes gouvernementales et représentants des partenaires et d'autres agences onusiennes.

Critères d'évaluation et définition	Questions d'orientation	Sources de collecte de données
Gestion des savoirs Mesure dans laquelle le programme de pays financé par le FIDA permet de recueillir, de produire, d'extraire, de diffuser et d'exploiter des connaissances. Engagement sur les politiques Mesure dans laquelle le FIDA et ses parties prenantes au niveau national se mobilisent pour faire avancer la concertation sur les orientations prioritaires ou sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'institutions, de politiques et de programmes formels influant sur les perspectives économiques qui permettront à de nombreux habitants des zones rurales de sortir de la pauvreté. Dons Les activités hors prêt sont des domaines spécifiques pour évaluer la cohérence.	Dans quelle mesure ces partenariats permettent-ils de renforcer les autres activités hors projets (dialogue sur les politiques et gestion des savoirs)? Quelles sont les difficultés rencontrées par le FIDA pour mobiliser des partenaires? Parmi les bailleurs? Parmi le secteur privé? Parmi les organisations de la société civile? Quel rôle joue le FIDA dans la formulation de politiques de développement rural et agricole en faveur des petits producteurs pauvres, au sein des documents de politique et stratégiques du Gouvernement? Quels résultats concrets de l'engagement sur les politiques ont été atteints? Quelles sont les stratégies ou politiques ou mesures connexes adoptées par le Gouvernement auxquelles a contribué la concertation à laquelle a participé le FIDA? Quelles sont les ressources mises en œuvre pour l'engagement sur les politiques? Y-a-t-il des dons FIDA qui ont appuyé l'engagement sur les politiques? Est-ce que les conceptions des COSOP et des projets comportent des objectifs clairs en matière de gestion des savoirs? Si oui, lesquels? Dans quelle mesure les connaissances et les enseignements tirés ont-ils été rassemblés, documentés et diffusés? Les dons FIDA sont-ils utilisés judicieusement pour renforcer les partenariats? Dans quelle mesure les dons ont-ils permis d'améliorer la performance actuelle du programme de pays: celle du portefeuille de projets et celle des activités hors-projets.	
Efficacité Mesure dans laquelle l'intervention/la stratégie nationale a atteint, ou devrait atteindre, ses objectifs et ses résultats au moment de l'évaluation, y compris les résultats différentiels entre les groupes. L'efficacité inclut notamment un sous-domaine particulier: Innovation: mesure dans laquelle les interventions ont apporté une solution (pratique, approche/méthode, processus, produit ou règle) qui est nouvelle, par rapport au contexte spécifique, au calendrier et aux parties prenantes (utilisateurs prévus de la solution), dans le but	Dans quelle mesure les objectifs immédiats (résultats attendus) des projets et de leurs composantes ont-ils été atteints d'un point de vue à la fois quantitatif et qualitatif? Système de production agricole résilient au changement climatique. Accès amélioré et inclusif aux technologies de production, de transformation et commercialisation et aux infrastructures socioéconomiques. Capacités renforcées de planification, de collaboration et de gestion des organisations de producteurs. Microentreprise et PME rurales appuyées. Accès amélioré et inclusif aux services financiers ruraux adaptés. Dans quelle mesure le ciblage des interventions a-t-il été efficace? Dans quelle mesure la stratégie FIDA a-t-elle garanti une participation équitable entre ses cibles (évitant des conflits entre grands et petits producteurs et une marginalisation de ces derniers)? Dans quelle mesure l'implication du secteur privé (y compris le Fonds ABC) a-t-elle permis de faciliter l'accès aux services, aux technologies et au marché des ruraux pauvres et de renforcer leurs capacités, ainsi que de les connecter efficacement aux chaînes de valeur? Quels facteurs ont favorisé et entravé la participation du secteur privé et des bénéficiaires? Les projets disposent-ils d'une stratégie pour promouvoir l'insertion économique des jeunes? Quelle est sa qualité? Quelles sont les réalisations des projets en matière de promotion de l'emploi des jeunes?	Revue documentaire: COSOP et documents des programmes/projets, rapports de conception, de supervision et revues à mi-parcours et rapports d'achèvement. RAPV, EPP et autres rapports d'évaluation, entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales. Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain.

Critères d'évaluation et définition	Questions d'orientation	Sources de collecte de données
d'améliorer les performances et/ou de relever les défis liés à la réduction de la pauvreté rurale.	Quels sont les facteurs (internes et externes) qui expliquent la mesure dans laquelle les objectifs ont été atteints? Quels ont été les effets du contexte en pleine mutation sur l'efficacité du portefeuille? Dans quelle mesure le programme et les projets ont-ils appuyé/promu des innovations adaptées aux besoins ou aux difficultés des parties prenantes? Les innovations étaient-elles inclusives et accessibles à tous les groupes cibles (y compris les femmes, les jeunes et divers groupes socioéconomiques)?	
Efficience Mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie produite, ou est susceptible de produire, des résultats de manière économique et dans les délais. Le terme «économique» désigne la conversion des intrants (par exemple, fonds, expertise, ressources naturelles, temps) en extrants, résultats et impacts, de la manière la plus rentable possible, par rapport aux alternatives envisageables dans le contexte. Une livraison «dans les délais» correspond au respect du délai prévu ou à un délai raisonnablement ajusté aux exigences du contexte en constante évolution. Cela peut inclure l'évaluation de l'efficience opérationnelle (la qualité de la gestion de l'intervention).	Le calendrier d'élaboration et de mise en œuvre de l'intervention est-il justifiable, compte tenu des résultats obtenus, du contexte spécifique et des événements imprévisibles? Le portefeuille de prêts a-t-il été décaissé en temps voulu, compte tenu des résultats obtenus, du contexte spécifique et des événements imprévisibles? Dans quelle mesure la gestion du projet a-t-elle contribué à l'efficacité de l'intervention et pourquoi? Quel était le rapport entre les bénéfices et les coûts (par exemple, valeur actuelle nette prévue et réelle, taux de rentabilité interne)? Comment se compare-t-il à des interventions similaires (si la comparaison est possible)? Les ratios de coûts de gestion du programme étaient-ils justifiables au regard des objectifs de l'intervention, des résultats obtenus, compte tenu des aspects contextuels et des événements imprévisibles? Quelles sont les raisons principales expliquant le niveau d'efficience du portefeuille? Quelles sont les conséquences de ce niveau d'efficience pour l'efficacité des projets?	Revue documentaire: COSOP et documents des programmes/projets, rapports de conception, de supervision et revues à mi-parcours et rapports d'achèvement. RAPV, EPP et autres rapports d'évaluation, données de décaissement, données de financement du projet, analyses économiques et financières, informations sur le calendrier du projet, données de suivi-évaluation, données sur les coûts et les avantages d'autres projets similaires. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales. Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain, validation ponctuelle des coûts et des avantages déclarés.
Impact sur la pauvreté rurale Mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie de pays a produit ou devrait produire des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non. Le critère comprend les aspects suivants: • l'évolution des revenus, des actifs et de la capacité de production; • l'évolution du capital social/humain; • l'évolution de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle des ménages; • l'évolution des institutions et des politiques. L'analyse de l'impact vise à déterminer si les changements ont été porteurs de transformation et	Les projets ont-ils déjà eu un impact positif ou négatif, direct ou indirect, volontaire ou involontaire, sur le groupe cible? (Déterminer et indiquer le nombre approximatif de personnes, ventilées par sexe, qui ont été touchées par l'initiative évaluée). Quels sont les changements constatés dans les revenus et les actifs du groupe cible, dans la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle des ménages? Quels sont les changements constatés dans le capital social/humain et dans les institutions et les politiques au cours de la période couverte par l'évaluation (en particulier en termes d'émergence et/ou de renforcement, d'autonomisation et de professionnalisation des organisations des producteurs au sein des communautés)? Comment les interventions ont-elles entraîné ou contribué à ces changements? Quels ont été les défis?	Revue documentaire: COSOP et documents des programmes/projets, rapports de conception, de supervision et revues à mi-parcours et rapports d'achèvement. RAPV, EPP et autres rapports d'évaluation, entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites de terrain Entretiens avec des informateurs clés, le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales. Collecte de preuves et de témoignages. Données statistiques secondaires sur la pauvreté, les revenus des ménages et la nutrition, lorsqu'elles sont disponibles et pertinentes (références possibles).

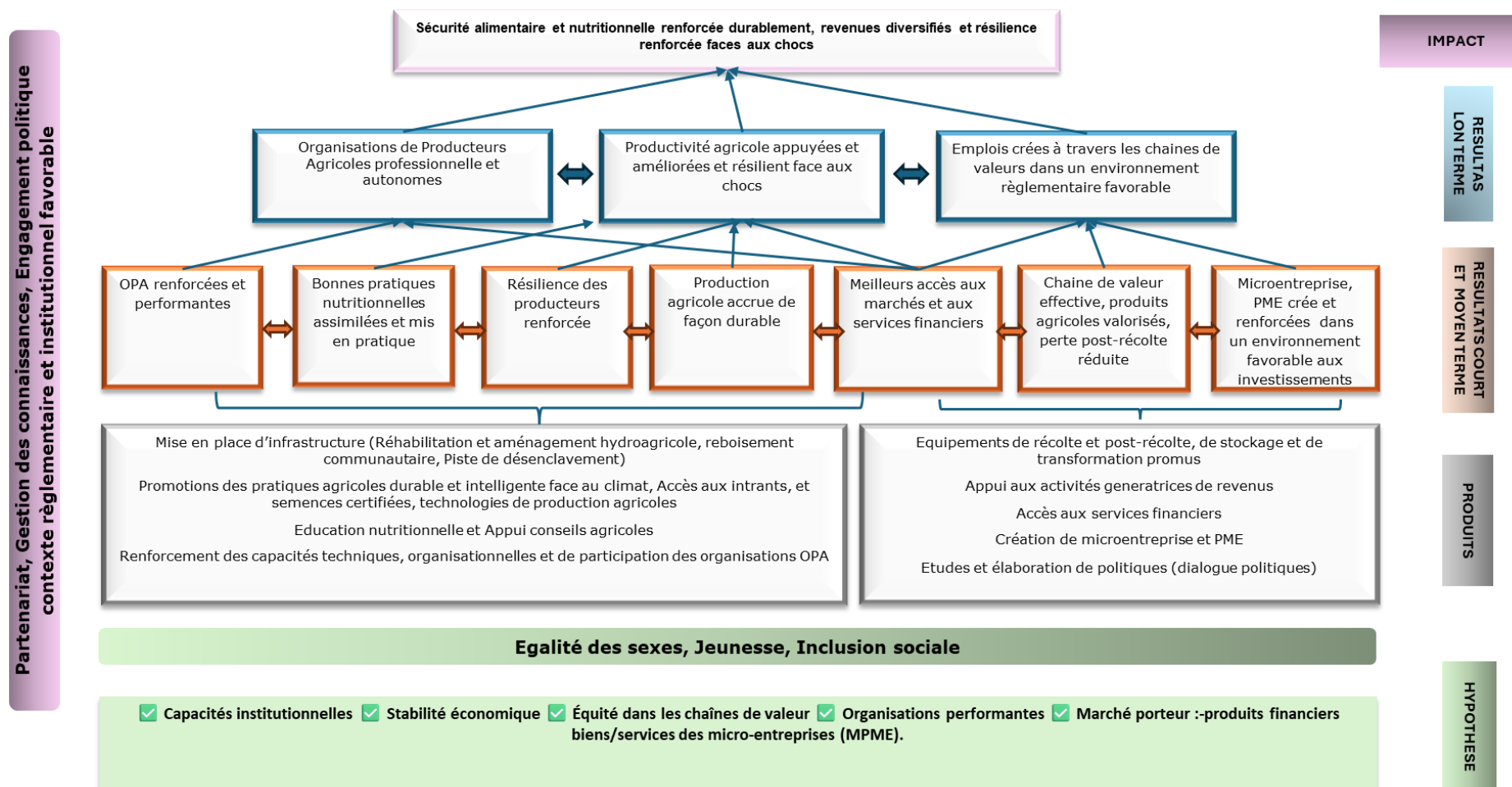
Critères d'évaluation et définition	Questions d'orientation	Sources de collecte de données
si les mutations ont été telles que les sociétés peuvent s'engager vers des trajectoires de développement radicalement différentes (par exemple, en raison de l'ampleur ou des effets distributifs des changements pour les populations pauvres et marginalisées).		
Durabilité Mesure dans laquelle les avantages nets de l'intervention ou de la stratégie se poursuivent et sont accrus (ou sont susceptibles de se poursuivre et d'être accrus) par les autorités gouvernementales, les organisations donatrices, le secteur privé et d'autres agences. Remarque: cela implique un examen des capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes nécessaires pour maintenir les bénéfices nets au fil du temps. Cela implique des analyses de la résilience, des risques et des compromis potentiels.	Dans quelle mesure la stratégie et le programme de pays ont-ils contribué à la durabilité institutionnelle, environnementale et sociale à long terme? Quel est le degré de mobilisation, de participation et d'appropriation du Gouvernement, des communautés locales, des organisations de base et des populations rurales pauvres? Les projets ont-ils une stratégie de sortie appropriée? Existe-t-il une indication claire de l'engagement du Gouvernement pour l'après-projet, en ce qui concerne par exemple l'allocation de fonds à certaines activités, les ressources humaines disponibles, la continuité des politiques favorables aux pauvres, les approches de développement participatives et l'appui institutionnel? Quels sont les autres facteurs principaux en faveur et en défaveur de la continuité des résultats? <i>Gestion de l'environnement et des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques</i> Dans quelle mesure les interventions ont-elles permis: D'améliorer les pratiques agricoles? De réduire et compenser les dégâts causés par ces pratiques agricoles? De favoriser une productivité agricole qui soit durable et s'intègre aux écosystèmes? D'orienter les financements pour l'environnement et l'action climatique vers les petits exploitants agricoles, de manière à réduire la pauvreté, à améliorer la biodiversité, à accroître les rendements et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre? De renforcer la résilience climatique par la gestion de systèmes concurrents d'utilisation des sols, tout en réduisant la pauvreté, en enrichissant la biodiversité, en accroissant les rendements et en diminuant les émissions de gaz à effet de serre? <i>Reproduction à plus grande échelle</i> Dans quelle mesure les résultats ont-ils été étendus ou existe-t-il une indication claire d'une extension future par d'autres partenaires de développement ou par le secteur privé? Existe-t-il une indication de l'engagement du Gouvernement et des principales parties prenantes dans l'intensification des interventions et des approches, par exemple en termes de fourniture de fonds pour des activités sélectionnées, d'appui aux OPA de	Revue documentaire: COSOP et documents des programmes/projets, rapports de conception, de supervision et revues à mi-parcours et rapports d'achèvement. RAPV, EPP et autres rapports d'évaluation, entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites de terrain. Entretiens avec des informateurs clés, le personnel du FIDA et les parties prenantes gouvernementales. Entretiens avec d'autres partenaires de développement bénéficiant d'un soutien similaire/pertinent.
Environnement, gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique Mesure dans laquelle les interventions/stratégies de développement contribuent à améliorer la durabilité environnementale et la résilience au changement climatique dans l'agriculture à petite échelle et à la réduction de la déforestation		
Reproduction à plus grande échelle		

Critères d'évaluation et définition	Questions d'orientation	Sources de collecte de données
(i) Les partenaires bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé, les communautés adoptent et diffusent la solution testée par le FIDA. (ii) D'autres parties prenantes ont investi des ressources pour mettre la solution à grande échelle. iii) Le Gouvernement applique un cadre politique pour généraliser la solution testée par le FIDA (de la pratique à la politique).	soutien au secteur privé, de disponibilité des ressources humaines, de continuité des politiques favorables aux pauvres, d'approches de développement participatives et de soutien institutionnel?	
Égalité des sexes et autonomisation des femmes Mesure dans laquelle les interventions du FIDA ont contribué à une meilleure égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Par exemple, en termes d'accès et de propriété des femmes aux actifs, aux ressources et aux services; de participation à la prise de décision; d'équilibre de la charge de travail et d'impact sur les revenus, la nutrition et les moyens de subsistance des femmes; et en promouvant des changements durables, inclusifs et de grande envergure dans les normes sociales, les attitudes, les comportements et les croyances qui sous-tendent les inégalités entre les sexes. L'évaluation évaluera dans quelle mesure les interventions et les stratégies ont transformé le genre, par rapport au contexte, en: (i) s'attaquant aux causes profondes de l'inégalité et de la discrimination entre les sexes; (ii) agissant sur les rôles, les normes et les relations de pouvoir liés au genre; (iii) promouvant des processus plus larges de changement social (au-delà de l'intervention immédiate). Les évaluateurs prendront en compte les impacts différentiels selon le sexe et la manière dont ils interagissent avec d'autres formes de discrimination (telles que l'âge, la race, l'origine ethnique, le statut social et le handicap), également connues sous le nom d'intersectionnalité de genre.	Quelles ont été les contributions des interventions appuyées par le FIDA aux changements dans: - l'accès des femmes aux ressources, aux sources de revenus, aux biens (y compris la terre) et aux services; - l'influence des femmes dans la prise de décision au sein du ménage et de la communauté; - la répartition de la charge de travail (y compris les tâches domestiques) et le partage des bénéfices; - la santé, les compétences, la nutrition des femmes? Y a-t-il eu des changements notables dans les normes sociales, les attitudes, les comportements ainsi que dans les politiques/lois relatives à l'égalité des sexes? Une attention a-t-elle été accordée aux ressources de mise en œuvre du programme et au suivi désagréé en ce qui concerne les objectifs d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes? Le programme (et les projets) disposaient-ils de stratégies et de plans d'action en matière de genre? Dans quelle mesure ces stratégies ont-elles été transformatrices? Des ressources (humaines et financières) suffisantes ont-elles été allouées pour mettre en œuvre ces stratégies? Les indicateurs (et les données) permettant de suivre les objectifs et les résultats ont-ils été ventilés (selon le sexe, l'âge et les groupes ethniques)?	Revue documentaire: COSOP et documents des programmes/projets, rapports de conception, de supervision et revues à mi-parcours et rapports d'achèvement. RAPV, EPP et autres rapports d'évaluation, entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites de terrain. Collecte de preuves et de témoignages. Entretiens avec des informateurs clés, le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales. Données statistiques secondaires sur le genre.

Critères d'évaluation et définition	Questions d'orientation	Sources de collecte de données
Performance des partenaires (FIDA et Gouvernement) Mesure dans laquelle le FIDA et le Gouvernement (y compris les autorités centrales et locales et les agences d'exécution) ont soutenu la conception, la mise en œuvre et l'obtention de résultats, un environnement politique favorable, ainsi que l'impact et la durabilité de l'intervention/du programme de pays. L'adéquation de l'appropriation et de la responsabilité de l'emprunteur pendant toutes les phases du projet, y compris le Gouvernement et l'agence d'exécution, pour garantir la qualité de la préparation et de la mise en œuvre, le respect des engagements et des accords, le soutien d'un environnement politique favorable, l'établissement des bases de la durabilité et la promotion de la participation des parties prenantes du projet.	<i>Performance du FIDA</i> Dans quelle mesure le FIDA a-t-il efficacement contribué à la qualité globale de la conception, notamment en ce qui concerne l'approche, la conformité et les aspects opérationnels des projets? Dans quelle mesure le FIDA a-t-il repéré et contrôlé de manière proactive les menaces qui pèsent sur la réalisation des objectifs de développement des projets? Dans quelle mesure le FIDA a-t-il soutenu efficacement l'organisme d'exécution à gérer le projet, à exécuter les tâches de gestion financière et à mettre en place des systèmes de suivi-évaluation au niveau du projet? Les missions de supervision et de soutien étaient-elles ponctuelles, à la fréquence souhaitée (y compris si elles étaient flexibles pour répondre aux changements du contexte), dotées de ressources adéquates et leurs recommandations étaient-elles de la qualité souhaitée? Le niveau de soutien technique du siège et le bureau régional était-il suffisant pour l'équipe du bureau de pays? <i>Performance du Gouvernement</i> Dans quelle mesure le Gouvernement participe-t-il à la conception de la stratégie de pays FIDA et des interventions qu'il finance? Dans quelle mesure assure-t-il la qualité et la pertinence de ces interventions? Quelle est la performance des unités de gestion de projet en termes de gestion, de coordination, de planification, de suivi-évaluation et de reporting? Le Gouvernement a-t-il la capacité requise à tous les niveaux pour contribuer à la mise en œuvre des projets conformément aux calendriers? Quel soutien a-t-il offert au programme de pays et aux différentes opérations? Est-il suffisant? Le Gouvernement veille-t-il suffisamment à ce que des enquêtes de référence soient réalisées en temps voulu et que des systèmes de S&E performants soient mis en place dans les projets? Comment les rapports périodiques sur l'état d'avancement des projets sont-ils produits et utilisés? Les rapports d'achèvement des projets sont-ils fournis en temps opportun et sont-ils de la qualité voulue? Les comités de pilotage se réunissent-ils régulièrement et prennent-ils les décisions appropriées pour s'assurer que les projets puissent atteindre leurs objectifs en temps voulu? Dans quelle mesure le Gouvernement participe-t-il à la supervision des projets et des dons du programme de pays FIDA? Le Gouvernement a-t-il exercé ses responsabilités fiduciaires de manière appropriée? Les ressources de contrepartie (fonds et personnel) sont-elles fournies à temps et conformes aux accords de financement? Des rapports d'audit sont-ils réalisés et soumis selon les besoins?	Revue documentaire: COSOP et documents des programmes/projets, rapports de conception, de supervision et revues à mi-parcours et rapports d'achèvement. RAPV, EPP et autres rapports d'évaluation, communications entre le FIDA et le Gouvernement, rapports annuels et PTBA, comptes rendus des réunions des comités de pilotage. Rapports financiers des projets, rapports d'audit, manuels de procédures des projets. Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes gouvernementales. Entretiens et discussions de groupe avec d'autres parties prenantes non gouvernementales.

Critères d'évaluation et définition	Questions d'orientation	Sources de collecte de données
	Les procédures de circulation des fonds et de passation des marchés ont-elles permis de respecter les délais d'exécution? Comment le Gouvernement participe-t-il aux activités hors-projets du programme de pays du FIDA? Est-il réceptif à l'engagement sur les politiques touchant le secteur rural mené par les projets, la société civile et toute autre partie prenante avec l'appui du FIDA? Joue-t-il un rôle actif dans l'établissement de partenariats? Contribue-t-il à la gestion des savoirs?	

Théorie du changement



Liste des projets financés par le FIDA en Côte d'Ivoire (millions d'USD)

Identifiant	Nom du projet	Statut	Approbation	Entrée en vigueur	Date actuelle d'achèvement	Date de clôture	Gouvernement	FIDA	Cofinanceurs internationaux	Total
1100000145	Projet de pêche artisanale en lagune Aby	Clôture financière	4/04/1984	1/04/1985	30/09/1993	31/03/1994	1,58	2,85		4
1100000189	Projet de développement rural de Babakala/Kathiola	Clôture financière	27/03/1986	23/07/1987	31/12/1996	30/06/1997	4,5	6,6	1,9	13
1100000284	Projet de développement rural au nord-est	Clôture financière	09/05/1991	28/07/1992	30/06/1998	31/12/1998	5,22	14,7	5,16	25
1100000337	Projet de restructuration des services nationaux (PNASA)	Clôture financière	22/11/2004	31/08/1994	31/03/1999	31/03/2000	59,33	9,82	64,7	134
1100000513	Projet d'appui à la commercialisation et aux initiatives locales (PACIL)	Clôture financière	16/12/2008	26/05/1997	30/06/2007	31/12/2007	3,3	10,41	4,169	18
1100001081	Projet de développement rural dans la région de Zanzan (PDRZ)	Clôture financière	01/08/2014	16/09/1999	30/09/2005	31/03/2006	2,80	11,12	4	17
1100001133	Projet d'appui aux petits producteurs maraîchers (PPMS)	Clôture financière	08/06/2017	11/09/2001	31/12/2011	30/09/2012	2,85	11,17		14
1100001435	Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAPEP)	Clôture financière	11/04/2021	21/12/2009	31/12/2014	30/06/2015	2,96	10,01	12,67	26
1100001589	Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM)	Clôture financière		16/03/2012	30/06/2018	31/12/2018	6,47	22,50		29
1100001590	Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest (PROPACOM-Ouest)	Clôture financière		21/11/2014	30/06/2021	30/06/2021	7,82	41,88	10	60
2000001058	Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADFA)	Disponibilité pour décaissement	8/09/2017	27/03/2018	31/03/2026	30/09/2026	14,45	36,89	20	71
2000003006	Projet de pôle agro-industriel dans le nord-est (2PAI Nord-Est)	Disponibilité pour décaissement	18/09/2024		14/01/2033		26,60	75,3	108,86	211
2000003430	Projet d'urgence agricole (PUA-CI)	Disponibilité pour décaissement	25/06/2021	22/07/2021	30/09/2026	31/03/2027	2,44	21,34	30	54

Source: Oracle Business Intelligence (mars 2025).

Liste des dons financés par le FIDA en Côte d'Ivoire

ID	Nom du don	Bénéficiaire	Guichet	Approbation	Achèvement	Montant total en USD	Montant FIDA en USD
2000003987	ProAgro Youth	Organisation internationale du travail	GLRG	23/12/2017	30/06/2025	3 534 675	
2000001206	Capitalizing Inland Valley	Africa Rice	GLRG	22/12/2016	28/02/2022	2 000 000	2 000 000
2000004530	Adaptation Fund - Bandama Basin	MINEDD	CSPC	16/05/2022	31/07/2027	5 529 924	
2000004628	Knowledge Generation and Management to support the Implementation of the UNCCD COP15 Abidjan Legacy Program (KGM-LEGAP)	Abidjan Legacy	GLRG	10/10/2023	16/08/2027	2 000 000	
2000005285	Microgrant to ADERIZ	ADERIZ	MICRO-GRNT (CSPC)	22/11/2024	31/12/2025	50 000	50 000
1000004389	Support to Farmers' Organizations in Africa Programme	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest	GLRG	30/11/2018	21/12/2018	500 000	500 000
2000000120	International Year of Family Farming	Foro Rural Mundial	GLRG	12/08/2013	15/02/2015	500 000	500 000
2000001137	Direct Support to Farmers-AGRICORD	AGRICORD	GLRG	23/11/2015	31/03/2019	250 000	250 000
2000001624	CGAP Inclusive Rural Finance	Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres	GLRG	28/07/2017	31/12/2029	2 250 000	2 250 000
2000000239	Capacity Building in West and Central Africa	Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement	GLRG	09/12/2013	30/09/2018	1 896 500	1 600 000
2000000474	Climate Change Large Grant	FAO	GLRG	13/09/2014	31/03/2019	1 510 000	1 200 000

Source: Oracle Business Intelligence (mars 2025).

Tableau sur les données des projets

Nom du projet	Période	Budget	Thèmes principaux	Zones géographiques	Objectifs	Groupes cibles	Nombre de bénéficiaires	Activités/composantes
Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAPEP)	2009-2014	25,65 millions d'USD	Relance de la production agricole; renforcement des capacités de producteurs dans les chaînes de valeurs (riz, manioc, igname); fourniture de semences; infrastructures rurales.	Nord-est; les régions des Savanes, de la Vallée de Bandama et du Zanzan (avec les départements de Tengréla, Boundiali, Korogho, Ferké, Bouaké, Katiola, Dabakala, Béoumi, Sakassou, M'Bahiakro et Bouna).	Réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire consécutives au conflit qu'a connu le pays et amélioration des conditions de travail des communautés rurales les plus vulnérables. Contribuer au développement et au renforcement des activités de production de riz, de manioc et d'igname.	- Femmes, jeunes ruraux pauvres productifs. - Ménages pauvres en insécurité alimentaire sélectionnés. - Groupements, association, coopératives de producteurs et de multiplicateurs de riz, igname et manioc. - Pour le ciblage sociofoncier, le projet a pris en considération les groupes marginalisés dont le statut social ne permet pas un accès sécurisé à la terre.	21 000 ménages ciblées par le projet de développement rural (PDR), 19 122 ménages bénéficiaires en fin de compte selon le rapport d'achèvement.	Composante A) «Réhabilitation agricole» Le but de cette composante est de créer les bases de la relance des activités agricoles par la réhabilitation à court terme des actifs de production agricole des populations vulnérables et le renforcement des capacités des producteurs de matériel végétal de reproduction de riz, de manioc et d'igname. Composante A-I) Fourniture de semences certifiées, autres intrants et petits matériels agricoles. Composante A-II) Appui à la production de riz, de manioc et d'igname. Composante B) Infrastructures rurales (12,76 millions d'USD, soit 57% du coût du projet, sur financement BOAD). Les actions de cette composante visent, à moyen terme, les aménagements hydroagricoles et l'accès aux marchés qui favoriseront l'accroissement de la disponibilité en produits alimentaires des ménages.
Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM)	2012-2018	28,97 millions d'USD	Amélioration de l'accès aux facteurs de production; infrastructures rurales (marchés ruraux); appui à la commercialisation.	Les trois régions du nord-est: Vallée du Bandama, Savanes, Zanzan et 22 départements.	Renforcer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs vivriers et maraîchers par la restauration de la productivité agricole et de la capacité de production dans les filières vivrières essentielles pour la sécurité	- Ruraux pauvres vivant dans l'insécurité alimentaire. - Organisations de producteurs (groupement de base et faitières). - Les femmes et les jeunes filles. - Les jeunes ruraux producteurs, les jeunes sans emploi	25 000 exploitations familiales rurales (ménages) et 50 000 bénéficiaires indirects visés par le PDR. Selon le rapport d'achèvement, 17 133 ménages ont été touchés par les réalisations, soit 69%.	(I) Appui à l'amélioration de l'offre de produits agricoles. (II) Valorisation et mise en marché (appui à la transformation et à la commercialisation des produits vivriers; infrastructures marchandes; renforcement des capacités des OPA). (III) Coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs (y inclus appui institutionnel au niveau central et régional).

Nom du projet	Période	Budget	Thèmes principaux	Zones géographiques	Objectifs	Groupes cibles	Nombre de bénéficiaires	Activités/composantes
					alimentaire des petits producteurs agricoles. Renforcer des institutions publiques et privées d'appui à ces producteurs et des activités en aval, pour un meilleur accès aux marchés.	ainsi que les ex-combattants. -Structures publiques et privées qui délivrent les produits et services nécessaires au développement des activités ciblées.		
Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation- Extension Ouest (PROPACOM-Ouest)	2014-2021	59,7 millions d'USD	Appui à la production agricole; appuis institutionnels aux OPA; diffusion de semences et d'intrants agricoles, financement rural (crédits et équipements), gestion de projets.	Six régions appartenant à trois districts: (i) les Régions du Kabadougou et du Folon dans le district du Denguélé; (ii) les régions du Bafing, du Worodougou et du Béré dans le district de Woroba; (iii) la région de Tonkpi (pas les régions de Cavally et Guémon) dans le district des Montagnes.	Contribuer à la réduction de la pauvreté rurale et stimuler la croissance économique dans les régions ciblées. Améliorer durablement la sécurité alimentaire à travers l'accès des petits producteurs à des services de production efficaces, à des technologies appropriées et aux marchés, tout en améliorant la résilience des systèmes de production au changement climatique.	- Organisations professionnelles agricoles (OPA) vivrières dans les filières riz, maïs, manioc et maraîchage ainsi que les OPA intervenant en aval de la production (transformation et commercialisation). - Producteurs rizières et maraîchers organisés autour des bas-fonds réhabilités par le projet. - Populations les plus pauvres et vulnérables au changement climatique avec une approche transversale et intégrale sur la stratégie genre (sexe, âge et statut).	30 000 ménages, soit 210 000 bénéficiaires directs visés par le PDR. Révision de la cible à 11 400 ménages lors de l'examen à mi-parcours. Le rapport d'achèvement fait état d'un résultat final de 6 727 ménages.	-Composante 1) Amélioration durable de la production agricole. Sous-composante 1.1) Appui à la structuration et à la professionnalisation des acteurs de type groupement. Sous-composante 1.2) Accès aux facteurs de production. Sous-composante 1.3) Accès au financement rural (crédits de campagne, financement des équipements...) Composante 2) Valorisation et mise en marché des produits agricoles. Sous-composante 2.1) Appui à la professionnalisation des acteurs post-récolte et à l'accès au marché. Sous-composante 2.2) Infrastructures de mise en marché (désenclavement, stockage). Composante 3) Coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs.

Nom du projet	Période	Budget	Thèmes principaux	Zones géographiques	Objectifs	Groupes cibles	Nombre de bénéficiaires	Activités/composantes
Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADFA)	2018-2026	90,2 millions d'USD	Soutien à la production agricole (riz; légumes; mangue) à travers le soutien à la mécanisation, aux infrastructures rurales (opérations post-récolte et transformation) à l'accès aux marchés ruraux et le soutien institutionnel aux OPA.	Les régions de la Bagoue, du Poro, du Tchologo, du Hambol et du Gbeke, anciennement dans les districts de la vallée du Bandama et des Savanes.	Contribuer à la réduction de la pauvreté et stimuler la croissance économique dans les régions ciblées. Améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les revenus des exploitations agricoles tirés des filières riz, mangue et produits maraîchers dans les zones du programme.	- Petits producteurs dans les trois filières ciblées riz, maraîchage et mangue. - Acteurs en aval des filières dont les transformateurs, les commerçants et les consommateurs. - Acteurs exerçant des activités et métiers connexes dont les fournisseurs d'intrants, les réparateurs de matériels et équipements agricoles, les transporteurs. -Le secteur privé qui impulsera des partenariats au niveau des filières. Les femmes rurales et les jeunes ruraux (15-35 ans) qui sont des sous-groupes privilégiés.	Cible du PDR: 32 500 ménages/exploitations familiales rurales. Révision de la cible à mi-parcours: 21 443 ménages. Total réalisé: 15 345 ménages	Composante 1) Valorisation des produits agricoles. Sous-composante 1.1) Amélioration de la commercialisation du riz, des légumes et de la mangue. Sous-composante 1.2) Amélioration des opérations post-récolte et de transformation des produits agricoles. Composante 2) Amélioration de l'offre de produits agricoles. Sous-composante 2.1) Amélioration de la productivité et de la qualité des productions agricoles. Sous-composante 2.2) Structuration ascendante des organisations professionnelles agricoles (OPA). Composante 3) Coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs.
Projet de pôle agro-industriel dans le nord-est (2PAI Nord-Est)	2025-2033	244,46 millions d'USD	Amélioration du niveau de transformation des produits agricoles durables; accès aux infrastructures de production durable; meilleure gestion des ressources environnementales; amélioration de l'accès aux marchés.	Le district du Zanzan dans le nord-est (régions du Gontougo et du Bounkani)	Transformer l'agriculture dans les zones ciblées en un secteur moderne, orienté vers le marché, résilient au climat et durable, offrant un accès juste et équitable à des opportunités de revenus à tous les acteurs de la	- Petites exploitations familiales et petits exploitants très pauvres impactés par le changement climatique. - Petites et moyennes entreprises agricoles ayant des accès limités à la	222 075 bénéficiaires issus de 35 250 ménages	Composante A) Renforcement des systèmes de production agricole intelligents face au climat et connectés aux marchés. Composante B) Développement de la valeur ajoutée et de l'accès aux marchés. Composante C) Développement d'un environnement favorable à l'activité agricole. Composante D) Gestion, suivi-évaluation et coordination du projet.

Nom du projet	Période	Budget	Thèmes principaux	Zones géographiques	Objectifs	Groupes cibles	Nombre de bénéficiaires	Activités/composantes
					chaîne de valeur, et générant une réduction de la pauvreté.	formation et au financement; les coopératives agricoles. - Jeunes et femmes rurales pauvres et acteurs du secteur privé en relation commerciale avec les petits exploitants et les organisations paysannes.		
Projet d'urgence agricole (PUA-CI)	2021-2027	53,78 millions d'USD	Soutien à l'amélioration de la production agricole; résilience agricole face aux chocs de la covid-19 et autres chocs extérieurs; accès aux marchés.	Les régions du nord et du centre les plus touchées par la pauvreté (Bagoué, Poro, Tchologo, Hambol et Gbêké), les régions de l'ouest (Tonpki, Kabadougou, Folon, Bafing).	Préserver la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits exploitants tout en les aidant à mieux se reconstruire en fournissant une aide d'urgence aux plus touchés par les pires effets de la covid-19. Renforcer la résilience des plus vulnérables afin qu'ils puissent mieux éviter, atténuer, se remettre et résister aux crises et aux chocs à venir.	- Populations rurales pauvres vulnérables ayant été affectés par les effets de la covid-19 sur la base d'un mapping du Gouvernement. - Exploitations agricoles incluant les chaînes de valeurs (riz, maïs, bétail, légumes, cacao, café et noix de cajou) parmi les plus affectées par la covid-19. - Les OPA avec un accent mis sur les thématiques transversales d'intégration du genre, d'inclusion des jeunes, de nutrition et de changement climatique.	Selon le document disponible ayant servi pour la conception du projet, celui-ci cible 53 600 bénéficiaires directs. Le rapport de supervision de novembre 2022 indique 1 137 producteurs touchés par les réalisations, soit 2% des prévisions totales. Le dernier rapport de supervision de décembre 2024 fait état de 23 145 bénéficiaires pour l'acquisition de semences améliorées de maïs et de 22 632 bénéficiaires pour l'acquisition de semences améliorées de riz.	Composante 1) Soutien direct aux petits producteurs pour maintenir et diversifier la production agricole, les revenus agricoles et protéger les systèmes alimentaires locaux critiques et les moyens d'existence. Composante 2) «Reconstruire en mieux» en renforçant l'accès aux marchés et à des services financiers abordables. Composante 3) Coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs.

Source: Oracle Business Intelligence et tableau de bord des opérations du FIDA (mars 2025).

Liste des produits de connaissances générés par les projets

Projet	Thème	Type
PRAREP	ND	
PROPACOM PROPACOM-Ouest	Aucun document de capitalisation n'a été élaboré mais il faut toutefois noter que le projet a participé avec des bénéficiaires à des événements nationaux d'échanges d'expériences ci-après: (i) 15 ^e édition de la Journée mondiale de l'alimentation 2014; (ii) Journées de l'administration agricole délocalisées (JAAD) 2014 à Korhogo; (iii) 4 ^e édition des Journées nationales de valorisation de l'agriculture 2014 à Bondoukou; (iv) 3 ^e édition du Salon de l'agriculture et des ressources animales (SARA) 2015 à Abidjan; (v) atelier régional de capitalisation et gestion de la connaissance organisé par 2IE au profit des projets cofinancés par le FIDA en février 2016 à Abidjan.	Événements d'échanges d'expériences
PADFA	Cases de conservation d'oignons	Document de capitalisation
	Mise en place d'un dispositif d'appui conseil endogène dans les OPA de la filière mangue	Document de capitalisation
	Leçons tirées du test de marché de la mangue séchée sur deux réseaux de distribution «commerce traditionnel et commerce moderne»	Document de capitalisation
	Inventaire géoréférencé des vergers de manguiers: outil d'aide à la prise de décision	Document de capitalisation
	Gestion collective des équipements agricoles: cas des coopératives COOPAPOP et COYEBO appuyées par le PADFA dans le cadre du mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF)	Document de capitalisation
	Reboisement communautaire: une initiative pour renforcer la résilience des communautés face au changement climatique	Document de capitalisation
	Mise en place d'un système durable de production de semences de riz certifiées de base dans le secteur privé: cas de la mise en œuvre du protocole d'accord Africa Agreco	Document de capitalisation
	«Dans l'univers de la mangue séchée»	Documentaire vidéo
	«Oignon, l'heure de la révolution»	Documentaire vidéo
	Mise en place d'une centrale d'achat et de commercialisation de fruits séchés pour le marché national et international. Leçons tirées de la première année de mise en œuvre de la convention ITIA/PADFA	Document de capitalisation
	Mécanisme participatif de distribution, de suivi des formations et de contrôle des produits phytosanitaires sur la campagne de mangue	Document de capitalisation
	Généralisation du système de piégeage de la mouche des fruits pour accroître les exportations de mangue	Note d'orientation
	Partage d'expériences entre producteurs sur les pratiques agroécologiques	Groupe WhatsApp
	Journée paysanne de sensibilisation	Visite d'échanges
	Journée environnementale de sensibilisation publique des communautés d'échanges d'expériences sur des thématiques pertinentes entre communautés bénéficiaires	Visite d'échanges
	Webinaire régional sur le financement agricole organisé par le bureau régional du FIDA, au cours duquel le coordinateur du PADFA est intervenu sur le modèle des «4P» (partenariat public-privé pour les petits producteurs)	Visite d'échanges

Projet	Thème	Type
	Salon de l'agriculture et des ressources animales (SARA) à Abidjan	Visite d'échanges
PUA-CI	Fiche technique Laser Spray	Fiche technique
	Fiche technique Gombo	Fiche technique
	Fiche technique Tomate	Fiche technique
	Fiche technique Aubergine	Fiche technique
	Fiche technique Piment	Fiche technique
	Stratégie de pérennisation des stocks de semences et d'intrants du PUA-CI par la reconstitution: expérience de l'union des sociétés coopératives rizicoles du nord-ouest (USCORNNO)	Document de capitalisation
	Système d'irrigation innovant avec l'expérience du site communautaire irrigué de maraîchage de l'association coopérative Yetikon	Document de capitalisation
	Utilisation des déchets de la ferme en aviculture traditionnelle améliorée. Expérience de la coopérative TDFM, section Dokourouba de Madinani sur son site de maraîcher	Document de capitalisation
	Portrait de Cisse Rokia, productrice et transformatrice de riz, présidente du pôle rizicole est dans le Gontougo	Portrait et itinéraire d'agriculteur
	Parcours inspirant de Yeo Nahoua, jeune agriculteur leader du pôle rizicole du nord-ouest de la Côte d'Ivoire	Portrait et itinéraire d'agriculteur
	Meilleures pratiques de cultures maraîchères et de gestion des terres et des eaux des OPA du PUA-CI	Fiche partage d'expériences
	Bonnes pratiques de l'élevage des petits ruminants dans un cadre environnemental de gestion des ressources naturelles	Fiche partage d'expériences
	Stratégie de pérennisation des semences et intrants du PUA-CI par la reconstitution - pratique endogène issue de l'union des sociétés coopératives rizicoles du nord-ouest (USCORNNO) et ses partenaires	Fiche partage d'expériences
	Bonnes pratiques d'accès au foncier rural: cas de la coopérative SINGA pour un plaidoyer et ligne directrice de l'accès aux terres par les femmes et les jeunes	Fiche partage d'expériences
	Bonne pratique en matière d'inclusion et d'accès endogène aux semences et intrants de la coopérative ADOKE du village de Dinegouine s/p de Logouale.	Fiche partage d'expériences
	Côte d'Ivoire: campagne agricole 2024-2025, pérennisation du capital semencier du PUA-CI	Article
	Plus de 200 tonnes de semences de riz et de maïs reconstituées par six coopératives de l'USCORNNO dans le nord-ouest	
	Appui au financement additionnel des AGR par la mise en place de l'association de valorisation de l'entraide communautaire (AVEC)	Note d'orientation
	Identification des producteurs relais	Fiche technique
ProSCAWA	Partage d'expériences sur l'aquaculture en cage au Nigéria	Voyage d'études de deux entreprises ivoiriennes

Source: Compilation par l'ESPP à partir de la revue documentaire.

Groupes cibles et approches de ciblage des projets examinés

Projet	Petits producteurs	Sans terre	Jeunes	Femmes	Autres	Filières	Régions	Approche du ciblage
PRAPRE 2009-2014	Ménages vulnérables Petits producteurs Paysans semenciers	Femme sans terre	Jeunes ruraux	Cheffes de ménage Femmes rurales		Riz Manioc Igne	Gbêkê, Hambol, Bagoué, Poro, Tchologo, Bounkani, Gontougo	Le ciblage géographique s'est focalisé sur la sélection des villages présentant un niveau élevé d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, une disponibilité de parcelles agricoles accessibles à l'ensemble des communautés, ainsi que la présence d'aménagements hydroagricoles nécessitant une réhabilitation. Ménages bénéficiaires sélectionnés parmi les plus vulnérables, notamment ceux ayant perdu l'essentiel de leur production, ou n'ayant reçu aucun appui extérieur depuis leur retour au village, ou étant dirigé par une femme. Critères d'identification: un revenu faible ou inexistant, des difficultés d'accès aux facteurs de production (matériel et intrants), des difficultés d'accès au marché et la qualité de leurs équipements (dégradés ou perdus du fait du conflit). Ciblage sectoriel qui retient les filières riz, manioc et igname.
PROPACOM 2012-2018	Petits producteurs vulnérables Organisations de producteurs (groupements de base et faïtières)		Jeunes ruraux Jeunes ruraux sans emploi	Femmes rurales	Ex-combattants Petits producteurs vulnérables au changement climatique	Riz Manioc Igne	Gbêkê, Hambol, Bagoué, Poro, Tchologo, Bounkani, Gontougo	Ciblage géographique: régions choisies sur la base d'une incidence élevée d'extrême pauvreté et d'insécurité alimentaire. Le projet se focalise sur l'approche zone de concentration avec pour épicentre les bassins de production – des périmètres aménagés au niveau des régions d'intervention du projet. Un ciblage direct à travers les organisations paysannes (OPA), considérées comme la porte d'entrée du projet et sélectionnées à travers les critères tels que: une localisation dans la zone d'intervention du projet, une expérience minimale de deux ans et une composition intégrant au moins 30% de femmes parmi les membres. Un autociblage technique qui repose sur la nature des aménagements sélectionnés ainsi que sur le dispositif d'appui-conseil technique et commercial, spécifiquement conçu pour répondre aux besoins des petites exploitations agricoles. Ciblage sectoriel: les critères pour le choix des filières ont intégré: (i) l'importance dans les systèmes de culture traditionnels, (ii) les besoins et les priorités exprimés par les producteurs et les acteurs aux différents niveaux (production, transformation, commercialisation,

Projet	Petits producteurs	Sans terre	Jeunes	Femmes	Autres	Filières	Régions	Approche du ciblage
								consommation), (iii) l'existence d'un potentiel de développement de la production et d'augmentation des revenus des producteurs, (iv) l'existence de technologies et d'équipements de transformation des produits, accessibles aux groupements villageois et aux coopératives départementales, (v) l'existence de débouchés (marchés) pour les produits bruts et les produits transformés, (vi) la possibilité d'obtenir des résultats à court et moyen terme (3 à 6 ans), (vii) le ciblage des populations vulnérables, (viii) l'appartenance aux filières prioritaires retenues par le Gouvernement, (ix) l'impact potentiel sur l'économie nationale (substitution des importations, exportations), (x) les interventions déjà programmées et les filières retenues par d'autres projets (notamment le PRAREP) dans les mêmes régions.
PROPACOM-Ouest 2014-2021	Petits producteurs Petits producteurs vulnérables au changement climatique		Jeunes ruraux	Femmes rurales	Petits producteurs vulnérables au changement climatique	Riz, manioc, maïs, maraîchage, petits ruminants, pisciculture, aviculture traditionnelle	Kabadougo, Folon, Bafing, Worodougo, Béré, Tonkpi	Ciblage géographique: régions identifiées sur la base de l'incidence de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire; (ii) la vulnérabilité; (iii) la cohérence entre les contraintes vécues et les politiques et stratégies du FIDA; (iv) la valorisation et la consolidation des acquis/expériences des projets financés par le FIDA (PROPACOM actuel); (vi) la demande du pays. Le projet est axé sur l'approche zone de concentration. Ciblage direct pour les OPA de premier et de second niveau regroupant les producteurs rizicoles et les maraîchers organisés autour des périmètres aménagés ainsi que leurs faitières ou les comités de gestion des aménagements (CGA). Ciblage par appel à manifestation d'intérêt pour les autres catégories d'OPA vivrières mixtes ou non spécialisées dans les filières porteuses en fonction des régions, en orientant les appuis envisagés vers les petits producteurs, les ménages pauvres et vulnérables, les femmes et les jeunes ruraux engagés dans les cultures vivrières (production, transformation et commercialisation). Ciblage sectoriel tenant compte du potentiel de production, des besoins exprimés par les producteurs, de l'impact potentiel sur la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus des populations rurales, de la possibilité d'insertion des femmes et des jeunes filles dans les activités de transformation, des possibilités de mise en marché.

Projet	Petits producteurs	Sans terre	Jeunes	Femmes	Autres	Filières	Régions	Approche du ciblage
PADFA 2018-2026	Petits producteurs Acteurs en aval des filières: les transformateurs, commerçants et les consommateurs. Acteurs exerçant des activités et métiers connexes dont les fournisseurs d'intrants, les fournisseurs et réparateurs de matériels et équipements agricoles, les transporteurs.		Jeunes ruraux Jeunes ruraux sans emplois	Femmes rurales	Moyennes exploitations Entreprises de produits horticoles Propriétaires de mini-rizeries Commerçants grossistes d riz Producteurs orientés vers la commercialisation	Riz Mangue Maraîchage	Bagoué, Poro, Tchologo, Hambol et Gbéké	Ciblage géographique: régions identifiées sur la base de (i) la demande très importante à satisfaire par les produits locaux; (ii) la valorisation des infrastructures de production déjà construites par le PROPACOM et les autres partenaires; (iii) le potentiel de production excédentaire des filières ciblées pour alimenter les marchés et les usines de transformation et de conditionnement; (iv) la présence d'un secteur privé dynamique pour impulser les partenariats public-privé-producteurs; (v) le niveau de vulnérabilité, la proportion élevée de personnes en insécurité alimentaire et la prévalence de la malnutrition chronique. Ciblage direct, avec des quotas définis pour les femmes, les jeunes et les différentes catégories d'acteurs des chaînes de valeur. Autociblage qui repose sur l'identification par les communautés elles-mêmes de leurs priorités et contraintes. Ciblage sectoriel, axé sur trois filières identifiées dans les bassins de production pour leur fort potentiel d'inclusion économique des pauvres, des femmes et des jeunes.
PUA CI 2021-2027	Petits producteurs – agriculteurs, éleveurs et aquaculteurs	Veuves, femmes et jeunes sans terre	Jeunes ruraux	Femmes rurales Veuves		Riz Maïs Maraîchage	Tonkpi, Bafing, Bére, Worodougou, Folon, Gontougo, Bounkani et Tchologo	Le projet a privilégié les OPA qui proposent (i) des listes proches de la parité et à forte dominance jeune, (ii) l'équilibre genre selon les filières (iii) les coopératives ayant un système foncier endogène ou ouvert à des ententes foncières en faveur des veuves, des femmes et des jeunes sans terre. Ciblage géographique avec une identification des zones: i) à forte concentration de population pauvre et vulnérable; ii) souffrant d'une forte vulnérabilité aux changements climatiques; iii) représentant des bassins de production ou ayant de fortes potentialités pour les filières choisies. Un ciblage direct fixant les quotas de femmes, de jeunes et les autres bénéficiaires et acteurs des filières sera mis en place. Le projet s'attachera à appuyer les plus pauvres et les plus vulnérables face à la pandémie. Ce ciblage favorisera les producteurs qui sont déjà structurés dans des groupements, coopératives et unions. Autociblage permettant de toucher les différentes catégories de bénéficiaires par rapport à des opportunités

Projet	Petits producteurs	Sans terre	Jeunes	Femmes	Autres	Filières	Régions	Approche du ciblage
								et contraintes identifiées par les bénéficiaires eux-mêmes, et auxquels le projet propose d'apporter des réponses. Ciblage sectoriel: le projet a porté sur des filières à fort potentiel d'inclusion des femmes telles que le riz, le maïs et le maraîchage.
2PAI Nord Est 2025	Micro et très petits exploitants agricoles (Catégorie A) Micro, petits et moyens entrepreneurs (Catégorie B) Très grandes entreprises (Catégorie A non concernée par le FIDA)		Jeunes ruraux	Femmes rurales		Riz, maraîchage, poulet de chair et petits ruminants, anacarde, miel, igname, noix de cajou et karité	Boukani, Gontougo	Ciblage géographique: régions affectées par la pauvreté, la faible productivité agricole, le changement climatique, la dégradation de l'environnement et d'autres défis socioéconomiques dont la problématique de l'insertion des jeunes. Le ciblage des zones de concentration est fondé sur le croisement de l'approche bassin de production/territoire, l'approche filière/chaîne de valeur et la dynamique entrepreneuriale. Ciblage direct appliqué pour atteindre les groupes prioritaires attendus et pour combler les besoins en biens et services utiles pour lesquels les appels à projets n'ont pas été concluants. Autociblage qui vise prioritairement les groupes cibles de la catégorie B et repose sur le lancement des appels à projet. Ciblage sectoriel: promotion d'une activité (i) rentable dans la production, la transformation et la commercialisation et répondant aux exigences de qualité, quantité, prix et rythme de leur approvisionnement, (ii) climato-intelligente et respectueuse de l'environnement, (iii) favorable à l'inclusion économique des jeunes et aux femmes, (iv) pouvant contribuer à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ciblées dans le pays.

Source: Compilation par l'ESPP à partir de la revue documentaire.

Éléments constitutifs de la méthodologie

Points clés	Description
Revue documentaire	Une revue documentaire approfondie a été menée afin de comprendre l'évolution du portefeuille du FIDA dans le pays. Elle a porté sur l'ensemble des documents stratégiques et opérationnels relatifs aux projets d'investissement et aux activités hors prêts, afin d'assurer une vision complète des performances du programme. Cette revue a pris en compte les documents de conception des projets, les rapports de supervision, les revues à mi-parcours, les rapports d'achèvement, les documents de stratégie par pays, notamment les COSOP 2010-2015, et 2020-2025, ainsi que la Note stratégique de pays (NSP) 2016-2018. Les rapports relatifs aux dons ont également été examinés. Parallèlement, des données quantitatives sur le programme extrait des bases de données disponibles au FIDA, en particulier OBI, GRIPS et SGRO, ont été analysées pour appuyer la formulation d'analyses statistiques descriptives permettant d'éclairer la performance et l'évolution du portefeuille.
Entretiens virtuels	Dans le cadre de la phase préparatoire de l'évaluation, des entretiens semi-structurés virtuels ont été menés avec un large éventail d'acteurs clés. Ces entretiens ont permis de recueillir des informations sur les attentes des acteurs clés, et le contexte des interventions. Les échanges ont également permis une meilleure compréhension des approches mises en œuvre, les opportunités et les défis rencontrés, ainsi que des perspectives sur les axes d'appui potentiels. Ces entretiens ont impliqué des représentants du Gouvernement, du FIDA, et des partenaires de développement.
Mission dans le pays pour la collecte de données primaires	Des entretiens dans le pays et des visites de terrain ont permis de mener des échanges avec les bénéficiaires et d'observer les réalisations des projets en cours et ceux clôturés. Ces interactions ont été essentielles pour recueillir les points de vue des bénéficiaires et enrichir l'analyse qualitative de l'évaluation. Des entretiens semi-structurés et des entretiens individuels (y compris avec des informateurs clés), ainsi que des discussions de groupe approfondies (FGD) ont été organisés lors des visites. Plus de détails sont fournis ci-dessous dans les processus de l'évaluation.
Analyse qualitative et quantitative des données	Des analyses qualitatives et quantitatives des données secondaires, pour une triangulation des sources d'information et des preuves, ont été effectuées. Elles ont été complétées, lorsque pertinent, par des analyses statistiques descriptives (des données quantitatives des projets) afin de renforcer l'interprétation des résultats. En plus, un questionnaire d'autoévaluation préparé par l'équipe d'évaluation a été rempli par les deux parties, Gouvernement et FIDA, et a été utilisé comme source additionnelle afin de compléter et trianguler les constats issus de différentes sources. Cette combinaison méthodologique a permis d'obtenir une compréhension nuancée des dynamiques du portefeuille et d'appuyer l'interprétation des résultats sur des preuves multiples et convergentes. Elle a également contribué à renforcer la crédibilité et la transparence du processus d'évaluation, ainsi que la robustesse des conclusions.

Informations sur l'aide publique au développement

Les prêts d'aide publique au développement (APD) aident les pays en développement en leur offrant des fonds à faible taux d'intérêt, à long terme et concessionnels pour financer leurs efforts de développement. L'APD joue un rôle crucial dans le développement socioéconomique de la Côte d'Ivoire. En tant que nation d'Afrique de l'Ouest, le pays a bénéficié de l'APD de divers donateurs internationaux et partenaires de développement. En 2022, la Côte d'Ivoire a reçu une APD nette d'un montant de 1,9 milliard d'USD américains.

Table A1

APD reçue par la Côte d'Ivoire

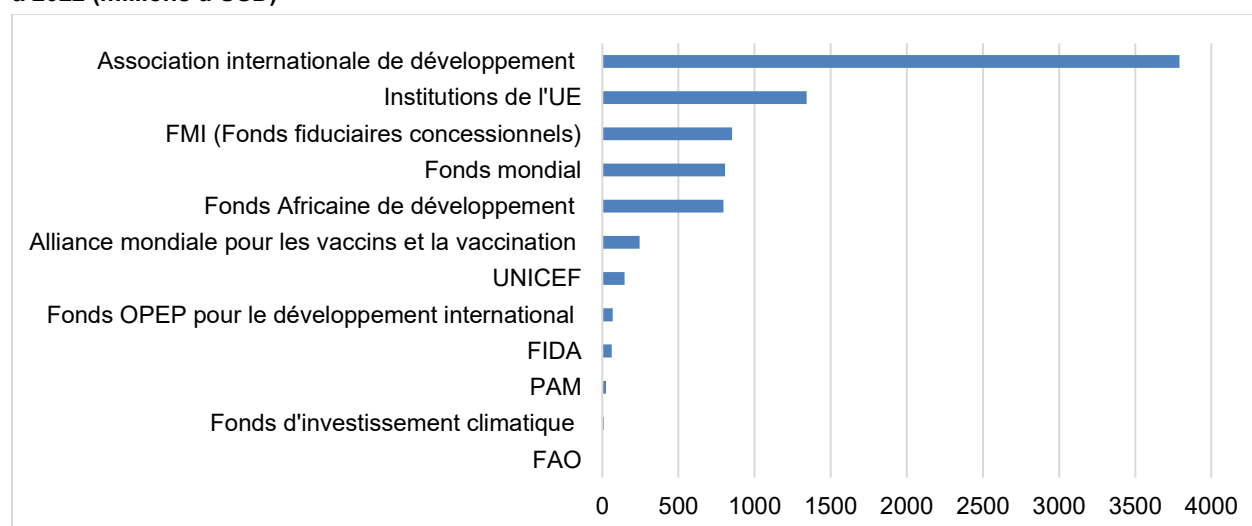
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
APD nette (millions d'USD)	845	1 438	2 908	1 273	925	652	616	829	960	1 174	1 563	1 576	1 974
APD nette reçue per capita (actuel USD)	37,59	62,56	123,93	53,19	37,71	25,82	23,69	31,02	34,96	41,63	54,04	53,18	64,96
APD nette reçue (% des dépenses du Gouvernement central)	22,77	40,77	70,76	29,99	20,55	10,57	9,49	10,56	11,13	14,26	15,46	13,22	15,12
APD net reçu (% de GINI)	3,52	5,89	11,22	4,26	1,93	1,45	1,30	1,63	1,69	2	2,55	2,23	2,91

Source: Base de données de la Banque mondiale (mars 2025).

Vous trouverez ci-dessous les dix principaux donateurs d'APD brute pour la Côte d'Ivoire, ainsi que les agences basées à Rome. Les moyennes sur la période 2020-2022 révèlent que l'Association internationale pour le développement (IDA) a apporté la contribution la plus substantielle avec 3 792 millions d'USD. En ce qui concerne les agences basées à Rome, l'UNICEF vient en première position, suivi du FIDA. Le PAM et la FAO viennent en dernière position (figure A1). S'agissant de l'aide bilatérale, la France, les États-Unis d'Amérique, la Belgique, l'Allemagne et le Japon arrivent en tête parmi les dix pays donateurs de l'APD en Côte d'Ivoire (figure A2).

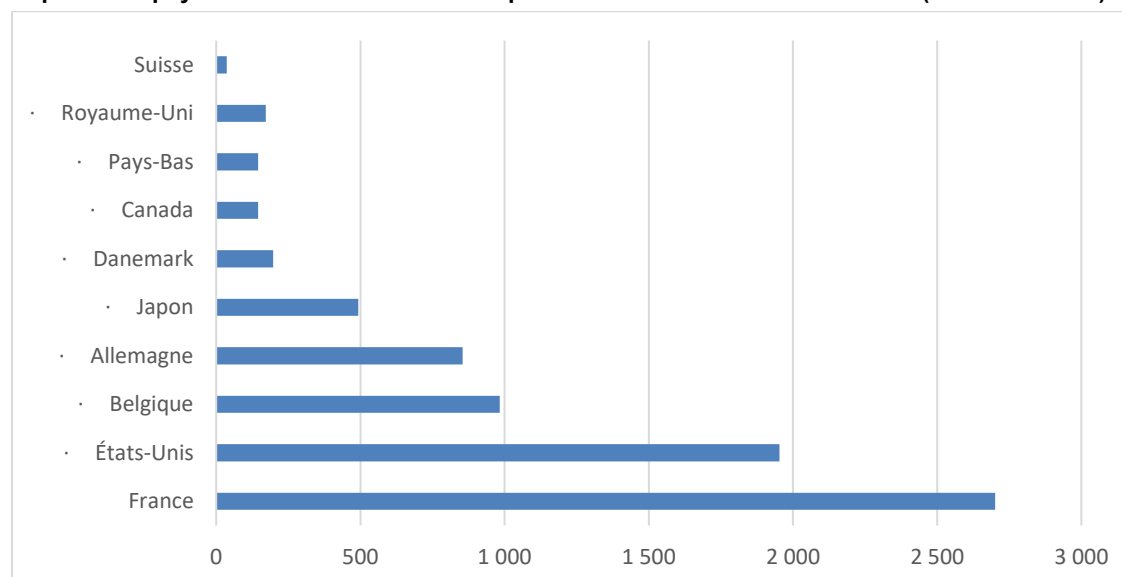
Figure A1

Agences basées à Rome et top dix des bailleurs de fonds du total de l'APD pour la Côte d'Ivoire de 2010 à 2022 (millions d'USD)



Source: Base de données de l'OCDE (mars 2025).

Figure A2

Top dix des pays donateurs de l'APD brute pour la Côte d'Ivoire de 2010 à 2022 (millions d'USD)

Source: Base de données de l'OCDE (mars 2025).

Régions et thématiques des appuis des PTF du secteur agricole en Côte d'Ivoire, période 2013-2024

PTF	Régions d'intervention	Choix thématiques	Périodes
Banque mondiale (IDA)	Sud-est, sud-ouest, centre-est, nord	Projet d'appui au secteur Agricole (PSAC): principales cultures d'exportation - hévéa, palmier, anacarde, coton	2013-2018
	Nord, sud-est, sud-ouest	Chaînes de valeur compétitives pour l'emploi et la transformation économique (PCCET): mangue, palmier à huile et karité	2021-2027
	Agropoles 3,5, 6 et 9	Développement des chaînes de valeur vivrières (PDC2V); riz, maraîchage, manioc, plantain, aviculture, et aquaculture continentale	2021-2027
Banque mondiale (IFC + MIGA)	National	Crédit aux industries agroalimentaires et développement de produits financiers pour les PME	2020-2024
Banque mondiale (BIRD)	Bafing, Bagoué, Bélier, Béré, Boukani, Folon, Gbéké, Gontougo, Hambol, Haut-Sassandra, Iffou, Indénie-Djuablin, Kabadougou, Marahoué, Moronou, N'Zi, Poro, Tchologo, Worodougou	Promotion de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde	2018-2025
Banque mondiale (IDA)	Agnéby-Tiassa, Bafing, Indénie-Djuablin, Mé, N'Zi et Sud-Comoé +10 nouvelles régions: Poro, Tonkpi, Tchologo, Worodougou, Gontougo, Moronobu, Loh-Djiboua, Nawa, Cavally et Guémon	Mise en œuvre de la politique foncière rurale (PAMOFOR)	2018-2024
		Programme de renforcement de la sécurisation foncière rurale (PRESFOR) ⁷⁰	2025-2030
Banque mondiale (IDA)	National	Filets sociaux	2016-2022 2022-2026
BAD	National	Facilité de financement des acteurs de la chaîne de valeur du cacao via un agrégateur privé	2015-2016 2019-2022
BAD	Sud-est (Indénie-Djuablin)	Développement des chaînes de valeur dans la région Indénie-Djuablin: riz, cacao	2016-2023
BAD	Centre - Bélier (N'Zi Comoé- régions de Bélier, Gbeke, Iffou, Moronou, N'Zi, Yamoussoukro)	Projet 1 de développement de pôles agro-industriels (2 PAI-Bélier): riz, maïs, manioc, maraîchage, porc et poisson	2014-2025
BAD	N'Zi	Amélioration des conditions de vie des femmes et des petits producteurs de la région de N'Zi (PREMOPEF): maraîchage, igname, manioc et aviculture traditionnelle	2020-2025
BAD	Nord (Poro, Bagoué, Tchologo et Hambol)	Projet 2 de développement de pôles agro-industriels (2 PAI NORD): riz, maïs, viande/poisson, noix de cajou, mangue et karité	2021-2028
BAD	Nord-ouest (Zanzan)	Projet de développement de pôles agroindustriels (2 PAI NO): igname, maïs intensif, élevage	Conception 2022-2025
BAD	National	Appui à la fourniture de services inclusifs (PAME/PDSI)	2019-2024

⁷⁰ <https://afor.ci/programmes-projets/presfor>

PTF	Régions d'intervention	Choix thématiques	Périodes
BAD	National	Programme alimentaire d'urgence (2 PAU-CIAEFPF)	2022-2025
UE	National	Projet d'appui aux filières manioc et maraîchage (PROM2)	
UE	National	Programme d'appui aux systèmes sylvicoles et agroalimentaires durables (PASSAD)	2024-
UE	National+ Ghana	Initiative pour le cacao durable	2020-2027
AFD et filiales	National	Projet d'appui à la relance des filières agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI/ C2D FADCI) ⁷⁰ : maraîcher, maïs, soja, porc, pisciculture	2013-2016 2017-2020 2021-2025
AFD et filiales	Poro, Tchologo, Hambol et Gbêkê (5 Départements: Korhogo, Ferkessédougou, Katiola, Sinématiali et Béoumi) ⁷¹	Programme d'appui à la sécurisation foncière rurale (PASFOR)	2021-
AFD et filiales	Korhogo	Agriculture durable en Côte d'Ivoire (aménagements hydroagricoles, conseil de gestion et innovations vertes): riz, maraîchage, cacao «ami des forêts»	2016-2020 2020-24
AFD et filiales	Nord	Projet d'appui à la résilience des systèmes cotonniers (RESCO) du nord de la Côte d'Ivoire	2021-
AFD et filiales	Agneby Tiassa, Gbêkê, Bagoué, Poro	OPA, levier de développement des économies rurales (TRANSFERT et TRANSAGRI)	2018-2021 2021-2024 2024-2027
AFD et filiales	National	Appui à l'insertion et emploi des jeunes	
JICA	Bélier et Gbêké	Promotion du riz local (PRORIL1 & 2) Appui aux services mécanisés dans le secteur du riz au centre du pays (don d'équipements)	2014-2020 2021-26 2024
JICA		Relance de la production piscicole continentale (PREPICO)	2016-2020
JICA	National	Prêt d'appui d'urgence à la sécurité alimentaire	2022
BMZ/GIZ	Tai et Comoe	Cacao durable sans déforestation	2018-2026
	La Me	Durabilité et valeur ajoutée dans les chaînes d'approvisionnement agricoles (PRO-AGRICHAINS): hévéa, cacao	2022-2027
BMZ/GIZ		Innovations vertes	
BMZ/GIZ		Revitalisation de la production de café durable (avec Nestlé)	2023-2025
BMZ/GIZ	Sous-régional	Facilité d'agrobusiness pour des chaînes de valeur cacao, maïs et élevage résilientes (micro et PME)	2020-2027
UE/GIZ	CEDEAO	Chaînes de valeur orientées vers le marché pour l'emploi et la croissance (MOVE): riz, anacarde	2009- 2021-2027

⁷⁰ Le Programme d'appui à la relance des filières agricoles de Côte d'Ivoire s'inspire des leçons tirées des récents programmes financés par l'Union européenne et le FIDA dans le domaine du foncier et du vivrier.

⁷¹ Zones complémentaires des zones couvertes par le projet de la Banque mondiale.

PTF	Régions d'intervention	Choix thématiques	Périodes
BMZ/GIZ	La Mé, Agneby-Tiassa, Indénié Djuablin, Sud Comoé, San Pédro, Nawa et Cavally	Promotion du financement agricole en faveur des exploitations agricoles et entreprises agro-industrielles en milieu rural (ProFINA): banane, cacao, manioc, piment et tomate	2016-2021 2021-2027
PAM	Ouest (Cavally, Bafing), nord (Bagoué, Poro, Tchologo), nord-est (Boukani, et Gontougo)	Nutrition: «une école, une cantine, un groupement d'agriculteurs»	2016-2020 2021-2026
PAM	Poro	Renforcement de la résilience climatique des femmes (WOMEN ADAPT)	2023-2028
FAO	Nord-ouest (Worodougou, Bere and Kabadougou); centre-nord (Haut Bandama Tchologo); nord-est (Parc de la Comoé, Boukani et Gontougo); centre (N'Zi, Belier and Day)	Restauration des écosystèmes des savanes du nord et du centre de la Côte d'Ivoire	2025-2030
FAO	Sud-est (Agneby-Tiassa, la Me et Sud-Comoé); aires protégées du sud-ouest	Promotion du cacao sans déforestation (PROMIRE) et SCOLUR-CI	2021-2026
FAO	Zanzan (Gontougo et Boukani); zones transfrontalières avec la Guinée	Consolidation de la paix dans la zone frontalière du nord-est de la Côte d'Ivoire (GPRN) (FAO, 2022b) et avec la Guinée (COSOCFRONT) (FAO, 2021)	2020-2023
FAO National	-	Gouvernance foncière et forestière (REDD+, FLEGT)	
ONUDI	National	Appui aux pôles agro-industriels	
OIT	Nawa, Moronou, régions de production du cacao	Programme de promotion du travail décent (PPTD)	
OIT	Tchologo	Emplois verts pour les jeunes en réponse à la crise des réfugiés au nord de la Côte d'Ivoire	2025-2026
OIT	Nawa	Ensemble pour agir sur les causes profondes du travail des enfants dans la Nawa (ENACTE)	2022-2026
OIT	Poro; Tchologo: Bagoué et Kabadougou	ProAgro YOUTH (don FIDA)	2022-2025

Source: Compilation par l'ESPP à partir des sites web des partenaires visités en juin 2025

Acteurs clés du secteur agricole

Catégorie	Acteur /institution	Niveau d'intervention	Rôle principal
Ministères sectoriels	Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER)	National /local	Élaboration et mise en œuvre des politiques agricoles, coordination des projets et programmes, appui aux producteurs
	Ministère de la production animale et des ressources halieutiques (MIRAH)	National /local	Développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, santé animale
	Ministère de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique (MINEDD)	National	Gestion environnementale, adaptation climatique, politique de durabilité
	Ministère de l'économie et des finances (MEF)	National	Supervision financière, coordination avec les bailleurs, suivi budgétaire
	Ministère du plan et du développement	National	Planification, intégration du secteur agricole dans les stratégies nationales
Institutions techniques et agences nationales	ANADER (Agence nationale d'appui au développement rural)	National/local	Conseil agricole, vulgarisation, appui aux producteurs, suivi des OPA
	CNRA (Centre national de recherche agronomique)	National	Recherche appliquée, développement variétal, transfert de technologie
	FIRCA (Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles)	National	Financement du conseil agricole et de la recherche via les filières
	AFOR (Agence foncière rurale)	National/local	Sécurisation du foncier rural et délivrance de certificats fonciers
	SODEFOR/OIPR	National/local	Gestion forestière et protection des ressources naturelles
Structures de régulation des filières	Conseil du café-cacao (CCC)	National	Régulation, stabilisation, traçabilité, politique de filière cacao-café
	Conseil du coton et de l'anacarde (CCA)	National	Encadrement, transformation et exportation des produits de rente
	Interprofessions (hévéa, palmier à huile, riz, etc.)	National/local	Coordination public-privé, valorisation des filières spécifiques
Partenaires techniques et financiers (PTF)	FIDA, Banque mondiale, BAD, UE, FAO, GIZ, ONUDI, PNUD	National	Financement, assistance technique, renforcement de capacités
Acteurs économiques privés	Agro-industries (Sucaf, Cargill, Nestlé, Olam, etc.)	National/local	Transformation, exportation, développement de chaînes de valeur
	Institutions financières (BNDA, COOPEC, microfinances)	Local	Financement rural et agricole, services bancaires de proximité
Acteurs locaux et communautaires	Collectivités territoriales (Conseils régionaux, mairies)	Local	Planification locale du développement agricole et infrastructures rurales
	Directions régionales et départementales du MINADER, MIRAH, MINEF, etc.	Local	Coordination locale, suivi des producteurs, relais institutionnel
	Organisations professionnelles agricoles (OPA) et coopératives	Local	Production, transformation, commercialisation, gestion collective

Catégorie	Acteur /institution	Niveau d'intervention	Rôle principal
	Chefferies traditionnelles et comités villageois	Local	Gestion foncière, médiation sociale, légitimation communautaire
	ONG et associations locales (AVSF, CARE, InterAide, etc.)	Local	Appui technique, inclusion sociale, nutrition, genre

Sources: Gouvernement de Côte d'Ivoire, 2017; FAO, 2023; Banque mondiale, 2022; GIZ, 2023.
FIRCA, CNRA, CCC – Rapports institutionnels 2022-2023

Organisations partenaires du pilotage et de la mise en œuvre

Projet	Organisation publique	Autres partenaires/prestataires
PRAREP	MINADER	ANADER, CNRA – nombreux PTF identifiés pour des synergies
PROPACOM	MINADER	ONDR, ANADER, CNRA, prestataires privés
PROPACOM-Ouest	MINAGRI	ANADER, ONG, volet au MNEF, BNEDT, prestataires de vulgarisation, CNRA
PADFA	MINADER	ANADER, ONDR, FIRCA, OCPV, interprofessions
PUA-CI	Ministère de la promotion du riz en charge du PURGA, transféré au Ministère des finances et du budget	ANADER
2PAI-NE	Comité interministériel et tutelle du MINADERPV	ANADER, ADERIZ, CIPME

Source: Élaboration de l'ESPP à partir de la revue documentaire.

Instruments préconisés par le portefeuille pour le financement agricole

	Cibles	PRAREP	PROPACOM	PROPACOM-Ouest	PADFA	PUA-CI	2PAI-NE
Subventions pour intrants alimentant la constitution du fonds de roulement des OPA	Comités de producteurs	x		x		x	
Fonds pour crédit aux intrants aux OPA	IMF		x	x			
Subventions pour équipements des producteurs	IMF (UNACOOPEC, Caisses d'Epargne)		x				
Prise en charge partielle des coûts de fonctionnement des IMF partenaires	IMF			x			
Lignes de crédit aux investissements des producteurs (abondées par IGREENFIN/FVC)	Banques commerciales					x	
Fonds pour crédit aux MPEA et OPA bénéficiant de financement à coûts partagés des projets	IMF (UNACOOPEC, ADVANS)						
Fonds de garantie partielle des crédits aux coopératives agricoles	Banques et IMF		x	x	x		
Fonds de garantie partielle des crédits aux PMEA	Banques et IMF				x		x
Fonds Agri-Business Capital (ABC), fonds d'impact abondé via le PPSFP du FIDA	PMEA		x				
Mécanisme bipartite de cofinancement des agrégateurs préfinançant les producteurs vulnérables pour partage des coûts et risques	Agrégateurs						x
Mécanisme tripartite avec ligne de crédit destinée MPMEA et coops viables, fonds de garantie et assurance agricole	Prestataires de services financiers («PSFP») et banques						x

Source: Élaboration par l'ESPP à partir de la revue documentaire.

Cofinancements internationaux mobilisés dans le cadre des projets du FIDA en Côte d'Ivoire (en millions d'USD)

Projet	Millions d'USD	FIDA	Autres financiers	Mobilisation réelle
PRAREP	25	Don	BOAD	Le cofinancement planifié n'est plus intervenu – la composante investissement n'a plus été financée
PROPACOM	29	Don DSF	BOAD et OPEP	Le cofinancement initialement planifié n'a pas été confirmé d'où une réduction des zones d'intervention
PROPACOM-Ouest		Don et prêt FIDA et don ASAP	-	Les montants ont été divisés par deux à mi-parcours du fait de l'inefficacité de la maîtrise d'ouvrage déléguée
PADFA	62	Deux prêts du FIDA (PBAS), don RPSP	Prêt OPEP (32%)	Partie des fonds réalloués aux actions d'urgence interne et du PUA-CI
PUA-CI	19+30	Prêt FIDA, dons ASAP et RPSF II	IGREENFIN (GCF) 30 millions d'USD	Allocation à des banques sans intégration dans les interventions du FIDA Allocation à l'aide d'urgence de financements initialement prévus pour un projet d'appui à l'entrepreneuriat rural
2PAI-NE		Prêts FIDA PBAS et BRAM (environ 12,5% chacun)	BAD (44%), banques, IMF et secteur privé (4%)	

Source: Compilation par l'ESPP à partir des rapports des projets.

Situation des emblavures et des productions des cultures vivrières

Projet	Prévisions	Réalisations (%)
PRAREP	Riz irrigué: - Superficie: 8 400 ha - Production: 42 000 t Riz pluvial: - Superficie: 2 600 ha - Production: 4 160 t Igname: - Superficie: 2 500 ha - Production: 4 160 t	Riz irrigué: - Superficie: 7 507,3 ha (89,37%) - Production: 31 466 t (74,49%) Riz pluvial: - Superficie: 918,05 ha (35,30%) - Production: 1 152 t (27,69%) Igname: - Superficie: 384,38 ha (15,37%) - Production: 3 865 t (92,9%) Manioc: - Superficie: 262 ha - Production: 563,4 t
PROPACOM	Riz irrigué: - Superficie: 2 400 ha - Production: 14 400 t Maïs: - Superficie: 3 097 ha - Production: 7 500 t	Riz irrigué: - Superficie: 857,77 ha (36%) - Production: 3 159,59 t (22%) Maïs: - Superficie: 3 169,5 ha (102%) - Production: 6 144 t (82%)
PROPACOM-Ouest	Riz irrigué: - Superficie: 4 205,84 ha Maïs: - Production: 12 380 t	Riz irrigué: - Pas d'information (aménagements livrés en fin de projet, non exploités) Maïs: - Production: 5 199,66 t (42%)
PUA-CI (en cours)	Riz irrigué: - Superficie: 12 000 ha - Production: données non disponibles Maïs: - Superficie: 8 000 ha - Production: données non disponibles	Riz: - Superficie: 12 754 ha - Production cumulée: 28 758 t Maïs: - Superficie: 8 888 ha (111%) - Production: 14 595 t
PADFA	Non renseigné	Superficie: 8 495 ha (47%) Production: 16 799 t

Source: Compilation de l'ESPP à partir des rapports de projets.

Niveau de maturité des OPA par projet

Projet	Niveaux de maturité	% d'OP ayant atteint le niveau d'autonomie opérationnelle
PRAREP	Pas d'évaluation formelle du niveau de maturité (les OPA appuyées n'ont pas atteint une structuration suffisante).	ND
PROPACOM (Hambol et Gbêkê) 25 OPA	19 OPA (76%): niveau 1 5 OPA (20%): niveau 2 1 OPA (4%): niveau 3	4%
PROPACOM (Bondoukou) 53 OPA	29 OPA (54%): niveau 1 24 OPA (46%): niveau 2 0 OPA: niveau 3	0%
PROPACOM (Korhogo) 44 OPA	24 OPA: niveau 1 9 OPA: niveau 2 11 OPA: niveau 3	25%
PROPACOM-Ouest	78 OPA: régression du niveau 2 → 1 28 OPA: niveau 1 → 2 13 OPA (8,97%): niveau 3	9%
PADFA	Structuration des OPA en cours (pas encore de niveau défini).	ND

Source: Compilation par l'ESPP à partir des rapports d'achèvement PROPACOM, PROPACOM-Ouest et PRAREP.

Liste des personnes clés rencontrées

Gouvernement

Comoe Kini Bernard, Directeur général de la planification, de la statistique et des projets
Sionseligam Silue, Directeur de l'évaluation et des projets
Kouassi Jeanine, Directrice de la programmation et du financement
Aman Koko, Directrice de la protection des végétaux, du contrôle et de la qualité
Ya Naminata, Directrice du service officiel des semences et des plants
Kouadio Sylvie, assistante du Directeur de la planification, de la statistique et des projets
Ekpini Caroline, assistante du Directeur de la planification, de la statistique et des projets
N'Depo Stanislas, assistant du Directeur de la planification, de la statistique et des projets
Boua Bi Zinty, sous-directeur à la Direction des organisations professionnelles agricoles
Dédé Ledjou Etienne, sous-directeur à la Direction des organisations professionnelles

Ministère du budget et des finances

Bamba Vassogbo, Directeur de cabinet adjoint
Kouadio Sosthène Larissa, conseillère technique du Ministre du budget et des finances
Koukoura, épouse Dollo Awoh, Angéline, Directrice de la réglementation et de la surveillance des systèmes financiers décentralisés
Bamba, épouse Diomandé, Massanfi, Présidente de l'autorité nationale de régulation des marchés publics
Kacou Bi Kouamé, chargé d'études à la Direction générale des financements
Bosman Thierry, responsable à la Direction générale des financements
Kouassi Pernaude Justin, responsable à la Direction générale des financements
Ouattara Vincent, chargé d'études

Ministère des eaux et forêts

Lieutenant-colonel N'Guessan Anzan Christiane, Directrice des études, de la planification et de l'évaluation

Ministère de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique

Colonel Yao Marcel, conseiller technique du Ministre de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique

Ministère du commerce et de l'industrie

Adou Bernard, Directeur général de l'Office d'aide à la commercialisation des produits vivriers

Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation

Touré Nicaise, coordinatrice spéciale des relations extérieures à la Direction de l'alphabétisation des adultes et des jeunes

Ministère de la santé, de l'hygiène publique et de la couverture maladie universelle

Kouamé Oka René, Directeur coordonnateur du Programme national de nutrition
Sanogo Ballé, chef du service de la prise en charge de la malnutrition et de la sécurité alimentaire au PNN

Ministère du patrimoine, du portefeuille de l'État et des entreprises publiques

Youssef Ouattara, Directeur général de l'Agence de gestion et de développement des infrastructures industrielles

Ministère de la famille, de la femme et de l'enfant

Mme Camara, Directrice de l'autonomisation des femmes

Ministère des ressources animales et halieutiques

Coulibaly Djakaridja, Directeur de la planification et des programmes

Fagnoro N'golo Coulibaly, Directeur de la Direction de la planification, des statistiques et des programmes (DPSP)

Traouré Cheick Moussa, sous-directeur, suivi et évaluation des programmes à la DPSP

Koffi Paterne, sous-directeur des statistiques à la DPSP

Rosina Kouadio, chargée d'études à la DPSP

FIDA

Aïdara Ainina, spécialiste technique en inclusion sociale et emploi des jeunes, bureau régional Afrique de l'Ouest

Brou, Bernard, chargé environnement et climat (SECAP) ECG

Kouassi Boris, analyste technique pays

Iweins Mathilde, spécialiste technique principal de gestion des ressources naturelles

Heise Solange, spécialiste technique régional en nutrition (Afrique de l'Ouest et du Centre)

Katouké Immaculée, responsable de la communication et gestion des savoirs, engagement/partenariat au bureau de pays Côte d'Ivoire

Davidson Ashley Anne, responsable gestion des savoir au bureau régional Afrique de l'Ouest

Institutions et donateurs internationaux**Système des Nations Unies au Sénégal**

Ghitu-I-Mundunge, économiste, chef du BCR par intérim

Sylvain I. N'Cho, chargé des données du suivi et reporting

Hélène N'Garnim-Ganga, coordinatrice résidente de l'ONU

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Boye Tidiane Edouard, Directeur de pays

Programme alimentaire mondial

Sévérine Giroud, Directeur adjoint de pays et chef de programme

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Sénégal

Zoungana Mahama, représentant par intérim

Banque africaine de développement

Adjimoti Gilbert Onionkiton, économiste agricole principal

Kane Mamadou, ingénieur en chef chargé de l'irrigation et des infrastructures rurales

Banque mondiale en Côte d'Ivoire

Jean Philippe Tre, économiste agricole principal

Julia Abakaeva, spécialiste du secteur financier/finance rurale inclusive

Banque ouest-africaine de développement (BOAD)

Nago Franchy, Directeur de pays pour la Côte d'Ivoire

Boubacar Sangare, Directeur du département agricole

Organisation internationale du travail (OIT)

Diop Coumba, représentant pays
Agossou Coffi, Directeur régional adjoint
Ramaromanana Clara, pour le don ProAgro Youth
Bissie Roland, pour le don ProAgro Youth

Délégation de l'Union européenne (UE)

Buchmann Marc, chef de délégation
Douzo Gbedji Jean, chargé de programme

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Gael Olivier, représentant adjoint
Aka Jean-Paul, chef d'équipe Environnement, développement durable et inclusif

Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID)

Omar Al-Khadi, Directeur MENA Europe de l'Est et Asie Centrale

ONG et associations

Fédération nationale des commerçants de Côte d'Ivoire (FENACOCI)

Allegra Clotaire, Directeur

Société organisation de conseil et management de Côte d'Ivoire (SOCOMCI)

Coulibaly Lanzeni, Directeur

Plateforme d'action nationale pour l'agriculture familiale en Côte d'Ivoire (PANAFCI)

Adessou Sena, Secrétaire général

Association Helen Keller International

Dr. Zirimwabagabo Hubert, Directeur de pays en Côte d'Ivoire
Kouakou Koffi Pascal, assistant programme
Ouattara Seydou, superviseur

African Company of Agricultural Expertise and Consultancy (AFRICA AGRECO)

Coulibaly Sifolo, Directeur général

Entreprise agroalimentaire GLP Les Précuits

Coulibaly Salimata, Directrice

Interprofession Riz

Diabaté Mory, Président

Interprofession Mangue

Nembelessini Silue, Président

Interprofession Oignon

Koffi Geoffroy, Directeur

Interprofession Maïs

Yeo Nagalourou, Président
Kalobea Henriette, Président OIA Maïs Tonkpi
Koné Yacouba, Président plateforme Kaba (Kabadougou)
Sylla Broulaye, OIA Maïs Kabadougou
Kouyaté Mamadou, plateforme Betha (Folon)
Akpouet Olivier, OIA Maïs Worodougou
Silue Levotien, OIA Maïs (Béré)

El Hadj Issouf Ouattara, Président de l'Union des sociétés coopératives agricoles des producteurs de maïs de Bounkani
 Bini Yao Pété, Président OIA Maïs Gontougo
 Silue Klossongui, Président de l'union des producteurs agricoles de maïs du Tchologo Coop-Ca

Secteur privé

Delavarene Benoît, Directeur, Team Créatif
 Bankole Désiré Dieudonné, Directeur général, Velior Développement Finance Rurale
 Dah Albert, Directeur finance agricole, Groupe Advans (Institution de microfinance en Côte d'Ivoire)
 Bieupoude Pascal, Directeur général, BPL IGREENFIN
 Saouré Martin, Directeur, CIDH Consulting
 Agnimou François, Directeur général, Mont Horeb
 Anoman Akou Bernard, chef du département Écologie industrielle – Auditeur qualité et environnement de RMG Côte d'Ivoire
 Adi Kouame Isaac, responsable formation et appui-conseil agro-industrie pour Delonix Inter-Banni
 Adjoumani Bernard, chef de mission, Groupement BRLI-BRL
 N'zai Ange, conducteur principal des travaux, Société de distribution et de travaux (SODISTRA)
 Assy Guillaume, Directeur des opérations, département Genre et développement durable, Banque nationale d'investissement (BNI)
 Touré Gnininkanhombron, Directeur Agriculture et développement Rural, Bureau national d'études techniques du développement (BNETD)

Instituts paraétatiques, instituts de recherche et de formation

Lorgn Jean Paul, Directeur du département des Cultures annuelles et ressources animales, Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (FIRCA)
 N'Diaye Oumar, Directeur exécutif, (FIRCA)
 Angele Bella, chargée du programme Riz et autres céréales, FIRCA
 Amani, chargé du programme Manioc et banane, FIRCA
 Gboko Alexandre, coordinateur national, Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER)
 Kouame Koffi Noël, responsable du suivi-évaluation, ANADER
 Aphing-Kouassi Nicole, Directrice générale adjointe, ANADER
 Koulou Lazare, sous-directrice en charge des productions végétales, ANADER
 Sophie Alexandre, coordinateur des filières horticoles, ANADER
 Kouame Bi Kouassi Christian, Directeur d'exploitation, Agence pour le développement de la filière riz (ADERIZ)
 Dembélé Yacouba, Directeur, ADERIZ
 Dirabou Yves-Joël, Directeur de la planification et des statistiques, point focal Microgrant, ADERIZ
 Kouakou Augustin Nzue, chef du service Développement et environnement, chargé d'études agroclimatiques, Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et aérologique (SODEXAM)
 Bouaky Ernest, Directeur général, Agence nationale de l'environnement (ANDE)
 Centre suisse de recherches scientifiques (CSRS)
 Daouda Dao, Directeur général adjoint de la valorisation et des expertises
 Manneh Aboubacar, Directeur général, AfricaRice
 Bindraban Prem, Directeur général adjoint et Directeur de la recherche et de l'innovation, AfricaRice
 Siadu Bah, PhD semences et expert Systèmes de Semences, AfricaRice
 Dr. Dossou Yovo Elliot, chercheur et coordinateur pour Capitalizing Inland Valleys de CGIAR

Levoy Éric, Directeur du bureau régional Afrique de l'Ouest, Centre international de développement et de recherche
 Dr. Patricia Yoboué N'goran-T, conseiller à la Présidence de la République de Côte d'Ivoire, Centre national pour la nutrition, conseiller principal au Centre d'excellence régional de lutte contre la faim et la malnutrition (CERFAM)
 Lassina Fondia, Directeur régional, Centre national de recherche agricole (CNRA)

OPA et coopératives

Abo Kouassi Yacynth, Président de l'Association de valorisation de l'entraide communautaire (AVEC)
 Koffi Ama Hélène, Présidente, FEGAF Bipêbignon
 Koné Keyretien, Président, Fédération Gnompinin
 Cissé Rokia, Présidente, USCOOPRE Gontougo
 Kambou Lambert, Président, Pôle Riz du Bounkani
 Diarrassouba Vatagoma, Président, USCOPMVE (Gontougo)
 Singoh Sidiki, Président, SCOOPS La Paysanne des Montagnes
 Diarassouba Moussa, Président, FUSCOPRIMA.CI, RIZZOH
 Yeo Mehoua René, gérant, Ivoire Bio Fruits (ITIA)
 Koné Ibrahima, responsable des pôles compétitifs, Union nationale des coopératives d'épargne et de crédit de Côte d'Ivoire (UNACOOPEC-CI)
 Moussa Mamadou, administrateur provisoire, UNACOOPEC-CI
 Ouattara Miganion Adama, chef du Département des projets, UNACOOPEC-CI

Bénéficiaires, personnes et OPA rencontrées sur les sites des projets

Yaya Koné, gérant de la décortiqueuses de Fodio
 Fanny Siaka, gérant de la mini-rizerie coopérative CODERIZ
 Soro Bakary, Président, aménagement coopérative rizicole de Nangoukaha
 Tuo Siaka, encadreur, aménagement maraîcher et case d'oignon de Tianakaha
 Silue Dramane, gérant de la coopérative rizicole, conseiller endogène du groupement de femmes maraîchères à Sologo
 Dr. Kouassi Amani, chef de projet, CIFOR-ICRAF (Word Agroforest)
 Ouattara Issa, Président, mini-rizerie coopérative CODERIZ
 Silue Bamara, encadreur, case de conservation d'oignons
 Cissé Vazoumana, gérant de la mini-rizerie UT Cissé
 Ouattara Salimata, Présidente, farine infantile (Groupement de femmes SCOOPS Tiébétia)
 Coulibaly Moussa, gérant, unité de production de mangue séchée de Nagassérégué (coopérative)
 Fatogoma Yeo, gérant/encadreur groupement de femmes étuveuses de la mini-rizerie YEO et groupement d'étuveuses
 Coulibaly Mamadou, Président, unité de séchage de mangue GNINNANGNON (coopérative)
 Soro Dorcas, Présidente, site maraîcher ASNAP avec panneau solaire (groupement de femmes)
 Sekongo Kponvohoua Yacouba, gérant de décortiqueuses
 Manlan Désiré, Directeur exécutif, Interprofession Mangue
 Touré Kigninlman Pierre, Directeur ESOP de Katiola (PROPACOM)(coopérative)
 Touré Gnelbin Martin, gérant, mini-rizerie Touré Martin
 Comara Fanta, Présidente, farine infantile Soya (Groupement de femmes)
 Kouamé Simon, Président, aménagement maraîcher, production d'engrais organiques et biofertilisants, case d'oignons, hangar de collecte de produits maraîchers (coopérative)
 Aman Guillaume, Président, aménagement rizicole et mini-rizerie (coopérative) de Sakassou, PROPACOM
 Allingra Koffi Emmanuel, Président, aménagement riz coopérative de Kaabo

Amani François, Président, aménagement maraîcher, case d'oignons, hangar (coopérative) de Goly Kpangbasso
 Nguessan Kouakou Marius, Secrétaire, aménagement maraîcher, case d'oignons, hangar (coopérative) de Niambroun
 Sess Landry, gérant, alphabétisation, magasin de stockage de riz, équipement RPSF (décortiqueuse, batteuse vanneuse, tracteur) coopérative de Bouakaman
 Adaï Solange épouse Akah, responsable de l'OPA Vision Agribio
 Gbeh G. Denis, responsable de l'OPA SCOOPS CODERIZ de MAN
 Bertine Doba épouse Kapeu, responsable de l'OPA Grenier d'Or
 Cissé Mamadou, responsable de l'OPA Segnanan de Man
 Behi Touamin David, responsable de l'OPA AGR Association Zlanhzouoyiba De Soguinne (AZS)
 Jezio Mois, responsable du groupement Kuado de Logouale
 Zingbe Zouougouade Yi, Coopérative agricole Kouahodo de Klapleu (SCOOPS A2K)
 OPA Rived de Bakouma,
 Kouilamedo David, responsable de l'OPA AGR CPVM
 Fadiga Mamadou, responsable de l'OPA SCOOPS MIAIGUEMAN de Serifina
 Diabate Vamo, responsable de l'OPA BADEGNAN DE KAMASSELA
 Coulibaly Djeneba épouse Konaté, responsable de l'OPA AGR Société coopérative simplifiée agricole Télé des femmes du département de Madinani (SCOOPS TFDM)
 Diaby Abou, responsable de l'OPA Association Allah N'Djeme de Samatiguila
 Maizan Kouakou Maxim, société coopérative simplifiée des producteurs de maraîchers
 Traoré Seydou, association des riziculteurs de Sama
 Tchekou George, groupement Baya de Bondoukou
 M'bahia Béatrice, responsable de l'OPA Société coopérative des femmes de SAPLI

Équipes de coordination et de gestion des programmes

Messou Edja, coordinateur, PADFA
 N'gbini Koffi Denis, responsable administratif et financier, PADFA
 Kouadio Clément, responsable SEGS, PADFA
 Kouame Yao Thierry, RPM, PADFA
 Nanou Kassi, responsable Filière Mangue, PADFA
 Diby Clément, responsable Filière Maraîchère, PADFA
 Tiémoko Coulibaly, responsable Filière Riz, PADFA
 Sylla Mouhamadou, responsable des OPA, genre, PADFA
 Naviah Etienne, responsable gestion des savoirs et capitalisation, PADFA
 N'do Kouakou Nguettia Henri Joël, coordinateur, PUA-CI
 Bosson Moro Patrice, responsable administratif et financier, PUA-CI
 Ebrotte Etienne, responsable SEGS, PUA-CI
 Koné Yaya, RPM, PUA-CI
 Gonat Sophie Germaine, coordinatrice des projets en charge du PUA-CI
 Rosemonde Apata, chargé gestion des savoirs, communication et genre, PUA-CI
 Belia Joelle Henry, gestion des savoirs, PUA-CI
 Kouadio Georges, Adaptation Fund in Bandama Bassin
 Bamba Abou, coordinateur du programme Abidjan Legacy
 Konate Epse Niamebe Salimata, coordinatrice des projets en charge du PADFA
 Kirioua Jérôme, coordinateur des projets en charge du PROPACOM

Bibliographie

Documents clés du FIDA relatifs au projet en Côte d'Ivoire

Fonds international de développement agricole (FIDA), Rome.

- _____. 2009. *Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAREP). Rapport de conception de projet.* Rome.
- _____. 2010. *République de Côte d'Ivoire. Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2010-2016.* Rome. webapps.ifad.org/members/eb/100/docs/french/EB-2010-100-R-9.pdf
- _____. 2011. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM). Rapport de conception.* Rome.
- _____. 2012. *Politique concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.* Rome. www.ifad.org/documents/d/new-ifad.org/genderpolic
- _____. 2013a. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM). Rapport de supervision.* Juin 2013. Rome.
- _____. 2013b. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM). Rapport de supervision.* Novembre 2013. Rome.
- _____. 2013c. *Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAREP). Rapport de revue à mi-parcours.* Rome.
- _____. 2013d. *Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAREP). Rapport de supervision.* Rome.
- _____. 2014a. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM). Rapport de supervision.* Mai 2014. Rome.
- _____. 2014b. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM). Rapport de supervision.* Décembre 2014. Rome.
- _____. 2014c. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest (PROPACOM Ouest). Rapport de conception.* Rome.
- _____. 2014d. *Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAREP). Rapport de supervision.* Mai 2014. Rome.
- _____. 2014e. *Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAREP). Rapport de supervision.* Décembre 2014. Rome.
- _____. 2015a. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM). Rapport de supervision.* Mai 2015. Rome.
- _____. 2015b. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM). Rapport de supervision.* Décembre 2015. Rome.
- _____. 2015c. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest (PROPACOM-Ouest). Rapport de supervision.* Rome.
- _____. 2015d. *Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAREP). Rapport de supervision.* Rome.
- _____. 2016a. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM). Rapport de revue à mi-parcours et de supervision.* Rome.
- _____. 2016b. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM). Rapport de supervision.* Rome.
- _____. 2016c. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest (PROPACOM-Ouest). Rapport de supervision.* Mai 2016. Rome.

- _____. 2016d. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest (PROPACOM-Ouest). Rapport de supervision. Décembre 2016.* Rome.
- _____. 2016e. *République de Côte d'Ivoire. Note de stratégie pays.* Rome.
www.ifad.org/documents/48415603/49460538/Note+de+strategie+pays+novembre+2017_1.pdf/
- _____. 2017a. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM). Rapport de supervision.* Rome.
- _____. 2017b. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest (PROPACOM-Ouest). Rapport de supervision. Juin 2017.* Rome.
- _____. 2017c. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest (PROPACOM-Ouest). Rapport de supervision. Décembre 2017.* Rome.
- _____. 2017d. *Projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA). Rapport de conception.* Rome.
- _____. 2017e. *Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAREP). Rapport d'achèvement du projet.* Rome.
- _____. 2018a. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM). Rapport d'achèvement.* Rome.
- _____. 2018b. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest (PROPACOM Ouest). Rapport de revue à mi-parcours.* Rome.
- _____. 2019a. *Projet de réhabilitation agricole et de réduction de la pauvreté (PRAREP). Évaluation de la performance du projet.* Rome.
- _____. 2019b. *Project Completion Report Validation. PROPACOM.* Rome.
- _____. 2020a. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest (PROPACOM-Ouest). Rapport de supervision. Février 2020.* Rome.
- _____. 2020b. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest (PROPACOM-Ouest). Rapport de supervision. Juillet 2020.* Rome.
- _____. 2020c. *Projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA). Rapport de supervision. Juin 2020.* Rome.
- _____. 2020d. *Projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA). Rapport de supervision. Août 2020.* Rome.
- _____. 2020e. *République de Côte d'Ivoire. Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2020-2025.* Rome.
webapps.ifad.org/members/eb/130/docs/french/EB-2020-130-R-20-Rev-1.pdf
- _____. 2021a. *Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation-Extension Ouest (PROPACOM-Ouest). Rapport d'achèvement.* Rome.
- _____. 2021b. *Projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA). Rapport de supervision.* Rome.
- _____. 2021c. *Project Completion Report Validation. PROPACOM-Ouest.* Rome.
- _____. 2022. *Manuel de l'évaluation.* Rome. www.eval.fr/wp-content/uploads/2018/12/manuel_FIDA-eval.fr.pdf
- _____. 2022a. *Projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA). Rapport de supervision. Janvier 2022.* Rome.
- _____. 2022b. *Projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA). Rapport de supervision. Décembre 2022.* Rome.
- _____. 2022c. *Projet d'urgence agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI). Rapport de la mission de supervision.* Rome.

- _____. 2022d. *Initiative Finance verte inclusive*. Rome.
ifad.org/documents/38711624/40206666/IGREENFIN_summary_f.pdf/737219f0-e1c7-6aa8-7998-fc82ed544d8a?t=1641392925039
- _____. 2023a. *Projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA). Rapport de revue à mi-parcours*. Rome.
- _____. 2023b. *Projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA). Rapport de supervision*. Rome.
- _____. 2023c. *Projet d'urgence agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI). Aide-mémoire. Mission d'appui à la mise en œuvre*. Rome.
- _____. 2023d. *Projet d'urgence agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI). Rapport de la mission d'appui à la mise en œuvre*. Rome.
- _____. 2023e. *Projet d'urgence agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI). Note technique de la mission de supervision sur les orientations pratiques pour la mise en œuvre des recommandations de la mission et outils pour la stratégie de gestion des savoirs du PUA-CI*. Rome.
- _____. 2023f. *Projet d'urgence agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI). Rapport de supervision*. Rome.
- _____. 2024a. *Évaluation au niveau de l'institution sur les pratiques du FIDA en matière de gestion des savoirs*. Rome, BIE.
webapps.ifad.org/members/ec/125/docs/french.pdf
- _____. 2024b. *Projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA). Rapport de supervision*. Rome.
- _____. 2024c. *Projet de pôle agro-industriel dans le Nord-Est (2PAI-Nord Est). Rapport de conception*. Rome.
- _____. 2024d. *Projet d'urgence agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI). Rapport de supervision*. Rome.
- _____. 2024e. *Projet d'urgence agricole de Côte d'Ivoire (PUA-CI). Rapport de supervision partielle*. Rome.
- _____. 2024f. *Rapport du Comité d'audit sur le programme de travail et les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2025, les perspectives budgétaires pour 2026-2027, et le budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et le plan indicatif pour 2026-2027 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA*. Rome. webapps.ifad.org/members/eb/143/docs/french/EB-2024-143-R-18.pdf
- _____. 2025a. *Évaluation de la stratégie et du programme pays (ESPP) du FIDA. Questionnaire d'autoévaluation par l'équipe pays du FIDA*. Rome.
- _____. 2025b. *Évaluation thématique de la contribution du FIDA à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes*. Rome.
webapps.ifad.org/members/ec/125/docs/pdf
- _____. 2025c. *Enquête thématique PADFA*. Rome.
- _____. 2025d. *Projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA). Rapport de supervision*. Rome.

Autres documents

ANSTAT (Agence nationale de la statistique). 2024. *Profil de pauvreté de la Côte d'Ivoire 2021*. Abidjan. www.anstat.ci/assets/projet/ehcvm2021.pdf

- BAD (Banque africaine de développement).** 2015. *Profil genre pays. République de la Côte d'Ivoire*. Abidjan. www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Profil_Genre_C%C3%B4te_dIvoire_final_version_Sept_2015.pdf
- BAD.** 2016. *Stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique de l'Ouest*. Abidjan. www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Ministerial_Conferences_Report_Fr.pdf
- BAD.** 2022. *Compact Côte d'Ivoire pour l'alimentation et l'agriculture*. Abidjan. www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/cote_divoire_compact_pour_l'alimentation_et_l'agriculture.pdf
- BAD.** 2023. *Perspectives économiques en Afrique*. Abidjan. www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/perspectives_economiques_en_afrique_pea_2023_-_points_saillants.pdf
- Banque mondiale.** 2016. *Diagnostic et plan d'action pour le développement de la finance agricole en Côte d'Ivoire*. Washington. documents1.worldbank.org/curated/en/612721604926103987/pdf/Diagnostic-et-Plan-d-Action-pour-le-Developpement-de-la-Finance-Agricole-en-Cote-d-Ivoire.pdf
- Banque mondiale.** 2020. *Créer des marches en Côte d'Ivoire*. Washington. documents1.worldbank.org/curated/en/128051613752019612.pdf
- Banque mondiale.** 2021. *Indice GINI – Côte d'Ivoire*. Washington. donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.GINI?locations=ZG-CI
- Banque mondiale.** 2022. *République de Côte d'Ivoire. Note de politique forestière*. Washington. documents1.worldbank.org/curated/en/099245005252228698/pdf/P17007703c41bb0d40863c089bc5215f914.pdf
- Banque mondiale.** 2023. *Côte d'Ivoire. Rapport national sur le climat et le développement*. Washington. documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099110123110040327
- Cadre Harmonisé d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle.** 2023. *Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë courante en mars-mai 2023 et projetée en juin-août 2023*. Ouagadougou. www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/ch/Fiche_com_Mars_2023_VF.pdf?cf_chl_f=tk=dCWwrBgYImU5RtzX386IycpRxzCFuTxKVLIZyIhEWc8-1783083558-1.0.1.1-EbOSAYDDqcDVHFsA2GyMJm_EEovjqOodrGTmlX.P67U
- Central Intelligence Agency (CIA).** 2020. *The world factbook*. Langley (États-Unis). www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/iv.html
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).** 2021. *Consolider la cohésion sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux (COSOCFRONT)*. Rome. www.fao.org/fileadmin/user_upload/FAO-countries/Cote-dIvoire/docs/FichesProjetsFAOCI/FactSheet_PBF_NO_upd3.pdf
- FAO.** 2022a. *Livestock Sector Brief – Côte d'Ivoire*. Rome
- FAO.** 2022b. *Consolidation de la paix dans la zone frontalière du nord-est de la Côte d'Ivoire, par le biais d'une gestion participative et planifiée des ressources naturelles (GPRN)*. Rome. www.fao.org/fileadmin/user_upload/FAO-countries/Cote-dIvoire/docs/FichesProjetsFAOCI/FactSheet_PBF_NE_upd3.pdf
- FAO.** 2023. *Côte d'Ivoire. Cadre de programmation pays*. Rome.
- FAO.** 2024. *Sécurité alimentaire : Une évaluation sur les systèmes alimentaires en Côte d'Ivoire*. Rome. www.fao.org/cote-divoire/actualites/detail/S%C3%A9curit%C3%A9-

- [alimentaire-Une-%C3%A9valuation-sur-les-syst%C3%A8mes-alimentaires-en-C%C3%B4te-d-Ivoire-/fr](#)
- FEM (Forum économique mondial).** 2024. *Global Gender Gap Report 2024*. Cologny (Suisse). www.weforum.org/publications/global-gender-gap-report-2024/
- FMI (Fonds monétaire international).** 2025. *Côte d'Ivoire: favoriser la transformation économique et l'adaptation au changement climatique*. Washington. www.imf.org/fr/news/articles/2025/01/14/cf-cote-d-ivoire-fostering-economic-transformation-and-adapting-to-climate-change
- GIZ (Agence allemande de coopération internationale).** 2020. *Analyse pays – Côte d'Ivoire*. Bonn (Allemagne). wirtschaftsentwicklung.de/fileadmin/user_upload/Downloads/Studie_Milch-_und_Fleischwirtschaft/Analyse_Pays_CIV.PDF
- GIZ.** 2023. *Les organisations paysannes comme agents de changement pour la transformation des systèmes agroalimentaires*. Bonn (Allemagne). www.giz.de/de/downloads/giz2023-fr-policy-brief.pdf
- Gouvernement de Côte d'Ivoire.** 2017. *PNIA II. Programme national d'investissement agricole de deuxième génération (2017-2025)*. Abidjan. faolex.fao.org/docs/pdf/IVC176030.pdf
- Gouvernement de Côte d'Ivoire.** 2022a. *Contributions déterminées au niveau national*. Abidjan. unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN_CIV_2022.pdf
- Gouvernement de Côte d'Ivoire.** 2022b. *Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA 2022-2026)*. Abidjan. www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC209419/
- Institut national de la statistique.** 2016. *Situation économique et sociale*. Abidjan.
- Kan Koffi, Alexandre Tano.** 2025. *Aperçu stratégique du marché du cacao et du chocolat : données et tendances clés pour la Côte d'Ivoire et le monde*. Portail du cacao et du chocolat. cacao.ci/apercu-strategique-du-marche-du-cacao-et-du-chocolat-donnees-et-tendances-cles-pour-la-cote-divoire-et-le-monde/
- Lebailly, Philippe.** 2023. *Analyse de la chaîne de valeur de l'anacarde en Côte d'Ivoire*. Université de Liège (Belgique). orbi.uliege.be/handle/2268/308957
- MADR (Ministère de l'agriculture et du développement rural).** 2019. Recensement des exploitants et exploitations agricoles 2015-2016. Abidjan. openknowledge.fao.org/items/4a8d6e3b-6cc8-4d38-9642-be34a6fe9c52
- MdA (Ministère de l'agriculture).** 2014. *Étude d'impact social du volet d'appui à la mise en œuvre de la loi sur le foncier rural du PARFACI*. Abidjan. www.alertefoncier.org/sites/default/files/bibliotheque/livre/rapport_foncier_parfaci_et_ude_impact_social_foncier_sept2014_v140910_varley.pdf
- MEF (Ministère de l'économie et des finances).** 2022. *Rapport sur la coopération pour le développement. RCD 2022*. Abidjan. www.economie-ivoirienne.ci/sites/default/files/sites/default/files/inline-files/RCD%202022_RAPPORT%20SUR%20LA%20COOPERATION%20POUR%20LE%20DEVELOPPEMENT-1_compressed.pdf
- MINADER (Ministère de l'agriculture et du développement rural).** 2017. *Recensement des exploitants et exploitations agricoles 2015-2016. Synthèse des résultats*. Abidjan. www.fao.org/fileadmin/user_upload/wca/docs/CIV_FRE_REP_PRELIMINARY_2015_VO_L1.pdf
- Ministère de la Jeunesse.** 2023. *Programme Jeunesse du Gouvernement*. Abidjan. www.jeunesse.gouv.ci/programme-jeunesse-du-gouvernement

- MIRAH (Ministère des ressources animales et halieutiques).** 2022. *Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA 2022-2026)*. Abidjan. faolex.fao.org/docs/pdf/ivc209419.pdf
- Mont Horeb.** 2024. *Appui à la structuration et à la professionnalisation des OPA des filières Mangue, Riz et Maraîchères du PADFA*. Rapport évaluation finale des activités. Abidjan.
- MPD (Ministère du plan et du développement).** 2016a. *Enquête par grappes à indicateurs multiples - Côte d'Ivoire*. Abidjan. www.unicef.org/cotedivoire/sites/unicef.org.cotedivoire/files/2019-01/C%C3%B4te%20d%27Ivoire_MICS%202016.pdf
- MPD.** 2016b. *Plan national de développement PND 2016-2020*. Abidjan. faolex.fao.org/docs/pdf/ivc199826.pdf
- MPD.** 2021. *Plan national de développement. PND 2021-2025. Diagnostic stratégique. Tome 1*. Abidjan. scribd.com/document/879188264/PNDTome-1-Diagnostic-strategique
- MPD.** 2021a. *Plan national de développement PND 2021-2025*. Abidjan. cepici.africa/admin/pdf/strategie/1763732821.pdf
- MPD.** 2021b. *Résultats globaux définitifs RGPH 2021*. Abidjan. www.anstat.ci/publication-details/
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).** 2021. *Jobs for Rural Youth: The Role of Local Food Economies*. Paris. doi.org/10.1787/692c0ca1-en.
- OIM (Organisation internationale pour les migrations).** 2023. *Étude nationale du marché du travail en Côte d'Ivoire*. Genève (Suisse). publications.iom.int/system/files/pdf/PUB2023-001e.pdf
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).** 2022. *Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes 2022-2025*. New York (États-Unis). www.undp.org/fr/publications/la-strategie-pour-legalite-entre-les-hommes-et-les-femmes-2022-2025
- PNUD.** 2023. *Rapport national sur le développement humain 2021-2022*. Côte d'Ivoire. Abidjan.
- RONGEAD.** 2014. *Diagnostic de la filière oignon en Côte d'Ivoire. Projet «Redynamiser les productions, l'accès au marché et le conseil agricole pour les filières vivrières et commerciales du Nord de la Côte d'Ivoire»*. Abidjan. www.nitidae.org/files/6042e3b6/diagnostic_de_la_filiere_oignon_en_cote_d_ivoire_rongead_2014_vf.pdf
- Touré, Seydou.** 2012. *Étude nationale mangue*. Côte d'Ivoire. Genève (Suisse), Centre du commerce international.
- UNICEF.** 2025. Côte d'Ivoire. *Nutrition*. Paris. www.unicef.org/cotedivoire/nutrition